

*ANALYSE SOCIOTERMINOLOGIQUE, MORPHOLOGIQUE, LEXICOLOGIQUE ET
SÉMANTIQUE DE LA TERMINOLOGIE DU TERRORISME*

by

CHIDI NNAMDI IGWE

Submitted in partial fulfillment of the requirements
for the degree of Doctor of Philosophy

at

Dalhousie University
Halifax, Nova Scotia
November 2009

© Copyright by Chidi Nnamdi Igwe, 2009

DALHOUSIE UNIVERSITY

DATE: NOVEMBER 27, 2009

AUTHOR: CHIDI NNAMDI IGWE

TITLE: *ANALYSE SOCIOTERMINOLOGIQUE, MORPHOLOGIQUE,
LEXICOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE DE LA TERMINOLOGIE DU
TERRORISME*

DEPARTMENT OR SCHOOL: DEPARTMENT OF FRENCH

DEGREE: PHD CONVOCATION: MAY YEAR: 2010

Permission is herewith granted to Dalhousie University to circulate and to have copied for non-commercial purposes, at its discretion, the above title upon the request of individuals or institutions.

Signature of Author

The author reserves other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's written permission.

The author attests that permission has been obtained for the use of any copyrighted material appearing in the thesis (other than the brief excerpts requiring only proper acknowledgement in scholarly writing), and that all such use is clearly acknowledged.

DÉDICACE

À tous ceux et toutes celles qui se sont rendus compte que les grands rêves académiques ne se réalisent jamais sans grands ennuis.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES FIGURES.....	xi
ABSTRACT.....	xiii
LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES.....	xv
REMERCIEMENTS.....	xvi
CHAPITRE 1 INTRODUCTION.....	1
1.1 PROBLÉMATIQUE.....	1
1.2 OBJECTIFS DE LA THÈSE.....	3
1.3 ORIENTATION THÉORIQUE DE LA THÈSE	5
1.4 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	5
1.5 ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA THÈSE	6
CHAPITRE 2 APERÇU GÉNÉRAL DU DOMAINE DU TERRORISME.....	11
2.1 LE TERRORISME : POINT DE VUE ÉTYMOLOGIQUE.....	11
2.2 LE TERRORISME : FILIATION POLITIQUE.....	12
2.3 LA DÉFINITION DU TERRORISME.....	14
2.4 LE TERRORISME COMME PROFESSION.....	18
2.4.1 L'atomisation du terrorisme ou le terrorisme acéphale.....	20
2.5 LES MENACES DU TERRORISME CONTEMPORAIN.....	21
2.6 LE TERRORISME COMME DOMAINE TERMINOLOGIQUE.....	23
2.6.1 Délimitation et représentation arborescente du domaine.....	24
2.7 LE TERRORISME ET LES AUTRES FORMES DE VIOLENCE POLITIQUE.....	27
2.7.1 Le terrorisme contemporain et le martyr	29
2.7.2 Le terrorisme contemporain et la guérilla	30
CHAPITRE 3 FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA MÉTHODOLOGIE SUIVIE.....	33
3.1 LA TERMINOLOGIE DIACHRONIQUE (DURY 1999).....	33
3.2 LE SOCIOCOGNITIVISME (TEMMERMAN 2000B).....	35
3.3 LA SOCIOTERMINOLOGIE (GAUDIN 2003).....	36
3.4 LA « THÉORIE DES PORTES » (CABRÉ 2000).....	37

3.5 LA TERMINOLOGIE TEXTUELLE (BOURIGAULT ET SLODZIAN 1999).....	38
3.6 LA PSYCHOTERMINOLOGIE.....	41
CHAPITRE 4 CONSTITUTION DU CORPUS.....	44
4.1 L'APPROCHE LEXICOMÉTRIQUE DE PAQUIN (2006).....	45
4.1.1 L'approche lexicométrique de Drouin et al. (2006).....	46
4.2 DÉFINITION DU CORPUS.....	47
4.3 ÉVALUATION DES SOURCES.....	50
4.4 DESCRIPTION ET TAILLE DU CORPUS.....	52
4.4.1 La composition interne du corpus écrit (CE).....	53
4.4.1.1 Le corpus de documents sur papier (CDP).....	54
4.4.1.2 Le corpus de textes électroniques (CTE).....	54
4.5 LE NETTOYAGE DU CTE.....	58
4.6 DÉPOUILLEMENT DU CORPUS.....	59
4.6.1 Critères de dépouillement.....	61
4.6.1.1 Critères morphologiques.....	61
4.6.1.2 Critères sémantiques.....	64
4.6.1.2.1 Jugement sur la qualité scientifico-technique.....	65
4.6.1.2.2 Monosémie et monoréférentialité.....	65
4.6.1.3 Critères syntaxiques.....	66
4.6.1.3.1 Rapport de désignation.....	66
4.6.1.3.2 Décomposition et mobilité.....	67
4.6.1.3.3 Test de conjonction.....	68
4.6.1.3.4 Lemmatisation.....	69
4.7 DOSSIER ET FICHE TERMINOLOGIQUES.....	69
CHAPITRE 5 LES ASPECTS MORPHOLOGIQUES DU DOMAINE.....	73
5.1 DE L'EMPRUNT AU PARTAGE LEXICOSÉMANTIQUE.....	73
5.1.1 Qu'est-ce que l'emprunt ?.....	75
5.2 LE PARTAGE LEXICOSÉMANTIQUE.....	76
5.3 LES FORMES DU PARTAGE LEXICOSÉMANTIQUE.....	77

5.3.1	Le partage lexicosémantique interlinguistique.....	78
5.3.2	Le partage lexicosémantique et la romanisation.....	79
5.3.3	Le partage lexicosémantique intralinguistique.....	80
5.3.3.1	Le domaine de la production des armes BCN.....	81
5.3.3.2	Le domaine de l'informatique.....	82
5.3.4	Les modes de partage lexicosémantique entre terminologies.....	83
5.4	LEXICALISATION ET DÉLEXICALISATION.....	85
5.4.1	La mise en tandem comme précédé de la lexicalisation.....	88
5.4.2	La lexicalisation prépositionnelle.....	92
5.4.2.1	Les prépositions pluricorrélatives.....	93
5.4.2.2	Les prépositions monocorrélatives.....	94
5.4.3	Le phénomène de la variation.....	96
5.4.4	La compositionnalité du sens.....	97
5.4.5	La délexicalisation.....	98
5.5	LA COMPOSITION.....	100
5.5.1	Le modèle de la morphologie lexicale et du fonctionnalisme.....	100
5.5.2	Le modèle de Martinet.....	101
5.5.3	La composition lexicale.....	102
5.5.4	La composition syntagmatique.....	103
5.6	LA DÉRIVATION.....	105
5.6.1	La base terminologique.....	106
5.6.2	La préfixation.....	107
5.6.3	La suffixation.....	109
5.6.4	La dérivation parasynthétique.....	110
5.6.5	La dérivation syntagmatique.....	110
5.6.6	Le télescopage.....	113
5.7	LA CONVERSION (VARIATION GRAMMATICALE).....	113
5.8	LA SIGLAISON.....	115
5.9	LA NÉOLOGIE.....	116

CHAPITRE 6 LA DESCRIPTION CONCEPTOLOGIQUE DU DOMAINE.....	119
6.1 QU'EST-CE QUE L'ONTOLOGIE ?.....	120
6.2 CLASSIFICATION ET MÉTHODES DE LA CONSTITUTION DES ONTOLOGIES.....	121
6.2.1 Le corpus et son analyse.....	122
6.3 LA REPRÉSENTATION ONTOLOGIQUE.....	123
6.4 IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES RELATIONS SÉMANTIQUES.....	124
6.4.1 Le mode statistique et la famille de termes.....	125
6.4.2 Le verbe spécialisé dans la famille de termes.....	127
6.4.3 Le mode distributionnel et les relations sémantiques.....	129
6.5 LES RELATIONS PARADIGMATIQUES.....	130
6.5.1 L'hyponymie et l'hyperonymie.....	130
6.5.2 La polysémie.....	135
6.5.3 La synonymie.....	136
6.5.4 L'antonymie.....	137
6.5.5 L'extension du sens.....	138
6.5.6 La métaphorisation.....	139
6.5.7 La métonymie.....	140
6.6 LES RELATIONS STRUCTURANTES.....	141
CHAPITRE 7 LA CONCLUSION.....	144
7.1 RÉCAPITULATION.....	144
7.2 LES OBJECTIFS ATTEINTS.....	146
7.3 LA CONTRIBUTION DU TRAVAIL.....	147
7.3.1 Contribution au domaine du terrorisme.....	147
7.3.2 Contribution à la terminologie et à la linguistique.....	148
RÉFÉRENCES LINGUISTIQUES.....	151
RÉFÉRENCES SUR LE TERRORISME.....	167
ANNEXE I TABLEAU STATISTIQUE AN-CDP.....	175
ANNEXE II TABLEAU STATISTIQUE FR-CDP.....	177
ANNEXE III FICHE TERMINOLOGIQUE.....	179
ANNEXE IV FICHE DE LA VARIATION TERMINOLOGIQUE.....	180
ANNEXE V ANALYSES PSYCHOTERMINOLOGIQUES DES TERMES.....	181

ANNEXE VI FICHE DES RELATIONS STRUCTURANTES.....	183
INDEX THÉMATIQUE.....	184
INDEX DES AUTEURS.....	188

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Représentation statistique du corpus anglais des textes électroniques (AN-CTE1 [Patterns of Global Terrorism]).....	55
Tableau 2	Représentation statistique du corpus anglais des textes électroniques (AN-CTE2 [Rapports du FBI]).....	55
Tableau 3	Représentation statistique du corpus français des textes électroniques (FR-CTE1 [Série Commentaire]).....	56
Tableau 4	Représentation statistique du corpus français des textes électroniques (FR-CTE2 [Terrorisme & Violence Politique]).....	56
Tableau 5	Échantillons des unités partagées avec d'autres langues et terminologies.....	74
Tableau 6	Échantillons des termes syntagmatiques.....	85
Tableau 7	Échantillons des termes composés.....	102
Tableau 8	Échantillons des termes dérivés.....	105
Tableau 9	La conversion grammaticale.....	114
Tableau 10	Répartition des termes du terrorisme selon les familles lexicosémantiques.....	127
Tableau 11	Analyse sémique des synonymes.....	136

LISTE DES FIGURES

Figure 1	<i>La délimitation du domaine du terrorisme par arbre du domaine</i>	26
Figure 2	<i>Brouillon du dossier terminologique utilisé lors de l'extraction des termes</i>	70
Figure 3	<i>Brouillon du dossier terminologique utilisé lors de l'extraction des termes</i>	71
Figure 4	<i>Représentation statistique du partage lexicosémantique</i>	77
Figure 5	<i>Représentation onomasiologique et sémasiologique du rapport CP et CC</i>	90
Figure 6	<i>Représentation onomasiologique et sémasiologique du rapport CP et CC</i>	90
Figure 7	<i>Représentation statistique de la colonne française du lexique</i>	91
Figure 8	<i>Représentation statistique de la colonne anglaise du lexique</i>	92
Figure 9	<i>Représentation statistique de la lexicalisation</i>	95
Figure 10	<i>Représentation de la lexicalisation et la délexicalisation par la progression et la régression lexicales</i>	99
Figure 11	<i>Représentation statistique de la composition</i>	104
Figure 12	<i>Représentation de la notion de base terminologique</i>	106
Figure 13	<i>Représentation de la commutation des affixes</i>	107
Figure 14	<i>Représentation de la parasynthétisation</i>	110
Figure 15	<i>Représentation statistique de la dérivation</i>	112
Figure 16	<i>Le verbe spécialisé comme noyau ontologique de la famille de termes</i>	129
Figure 17	<i>Relations paradigmatiques : représentation ontologique des relations d'hyponymie et d'hyperonymie</i>	131
Figure 18	<i>Représentation conceptologique de l'organisation verticale des concepts</i>	133

<i>Figure 19</i>	<i>Représentation conceptologique de l'organisation horizontale des concepts.....</i>	<i>134</i>
<i>Figure 20</i>	<i>Relations paradigmatiques : représentation ontologique des relations de polysémie.....</i>	<i>135</i>
<i>Figure 21</i>	<i>Représentation de la relation antonymique.....</i>	<i>138</i>
<i>Figure 22</i>	<i>La métaphorisation terminologique.....</i>	<i>140</i>

ABSTRACT

The different activities that characterize the planning, sponsoring and execution of terrorist acts, measures and strategies for countering terrorism, lead to new terminological constructions in English and French. However, research shows that terminologists are yet to show interest in the study, analysis, and development of the field even though the daily activities, exchanges, debates, etc., involving specialists, scholars, researchers, politicians, stakeholders, or terrorists, who either perpetrate or fight against terrorism, lead to abundant lexical creativity. The present terminological inactivity in the field of terrorism may be, among other reasons, due to the fact that the definition of terrorism remains a purely theoretical issue and that one man's terrorist often turns out to be another man's freedom fighter.

This study is an effort to remedy the terminological lacunae in the field of terrorism. It contributes to the increasing efforts to understand and document terrorism in all its ramifications. The study explores the concept of terrorism from the etymology of the term, its present lack of a generally acceptable definition, to the different reactions and measures for countering terrorism at both domestic (from the perspective of a select number of countries) and international (from the perspective of the international community—United Nations) levels. It explores the status of terrorism as a terminological domain with the aim of: a) analyzing the concepts and notional structures of the field of terrorism; b) identifying the terms assigned to the concepts; c) establishing correspondence between terrorism terms in French and their English equivalents; d) compiling a bilingual (French/English) lexicon for the subject field. The study highlights

not only the functions of terminological units in different discourse contexts, but also the attitudes of humans in relation to term usage in a variety of cultural, ideological and religious contexts.

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

Adj :	Adjectif
AN ; Angl. :	Anglais
AN-CDP :	Anglais-Corpus de documents sur papier
AN-CTE :	Anglais-Corpus de textes électroniques
AR :	Arabe
CC :	Composant complémentaire
CDP :	Corpus de documents sur papier
CE :	Corpus écrit
CIA :	Central Intelligence Agency
CP :	Composant principal
CT :	Corpus de travail
CTE :	Corpus de textes électroniques
FBI :	Federal Bureau of Investigation
FR :	Français
FR-CDP :	Français-Corpus de documents sur papier
FR-CTE :	Français-Corpus de textes électroniques
N :	Nom
n.f. :	Nom féminin
n.m. :	Nom masculin
Pp :	Participe passé
Ppr :	Participe présent
Prép :	Préposition

REMERCIEMENTS

J'ai fait mes études grâce aux bourses d'études et subventions de l'université Dalhousie, de la Faculté des études supérieures et du Département de français à Dalhousie. Ma famille et moi en sommes très reconnaissants.

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, Dr. Raymond Mopoho, les membres du comité de thèse, Dr. Betty Bednarski, Dr. Irene Oore, Dr. Marie-Lucie Tarpent et Dr. Jasmina Milicevic, et mon examinateur externe, Dr. Zélie Guevel, pour leur temps et les contributions qu'ils ont apportées à mon travail.

J'apprécie les soutiens moraux et financiers de mon oncle, David Igwe, et sa femme, Elizabeth Igwe. Les prières incessantes de mon père, Edward Igwe, et ma mère, Chinyere Igwe m'ont servi beaucoup durant les moments difficiles. Je remercie ma femme, Lawretta Igwe pour son amour et pour avoir supporté les absences et les silences.

Mes amis, Dr. Jean-Guy Mboudjeke et Alain Takam sont sources d'encouragement.

J'apprécie les conseils paternels du Dr. Emmanuel Aito de l'université de Regina, l'homme à qui je dois grand-chose.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION

1.1 PROBLÉMATIQUE

Le dynamisme de la langue est concomitant aux changements sociaux. Dubuc (2002 : 117) constate que l'évolution des mœurs et des structures sociales peut mener à la création des mots nouveaux. Les attaques terroristes qui se multiplient depuis celles du 11 septembre 2001 aux États-Unis engendrent de remarquables mutations dans beaucoup d'aspects de la vie d'aujourd'hui : la sécurité intérieure et internationale, les lois intérieures et internationales, la coopération entre pays, le tourisme, le transport, le commerce international, entre autres. Cette constatation demeure au centre de l'élaboration des objectifs de ce travail et de la formulation des hypothèses ci-dessous. *Le Trésor de la langue française* définit d'ailleurs le terme « hypothèse » comme une proposition reçue indépendamment de sa valeur de vérité, une proposition (ou ensemble de propositions) avancée, provisoirement, comme explication de faits, de phénomènes naturels et qui doit être, ultérieurement, contrôlée par la déduction ou par l'expérience.

Premièrement, toutes les mutations et les nouveautés sociolinguistiques qui résultent des activités de perpétration ou de contrôle du terrorisme provoquent des innovations langagières sous forme de créativité lexicosémantique. Depuis le déchaînement du terrorisme contemporain qui, selon Chaliand et Blin (2004 : 243), date de la deuxième moitié des années soixante, la terminologie du terrorisme (en anglais et en français) connaît un enrichissement lexical remarquable. Comme notre répertoire de termes et les analyses aux cinquième et sixième chapitres le prouveront, chaque attentat terroriste d'envergure, à l'exemple des attentats du 11 septembre aux États-Unis et des attentats de juillet 2005 contre le métro de Londres, aboutit à des nouveautés lexicosémantiques. Ces nouveautés, sous forme de la créativité lexicale,

se produisent en français, comme en anglais, par divers procédés morphologiques tels que l’affixation, la composition, la lexicalisation et le partage lexicosémantique.

L’analyse conceptuelle au sixième chapitre montrera la validité de la deuxième hypothèse selon laquelle ladite nouveauté lexicosémantique n’est pas limitée à des formations ex nihilo. Au contraire, il peut s’agir de la néologie sémantique — une nouvelle façon de dire, d’assortir des mots, de représenter des concepts par association entre des unités de diverses origines selon les goûts du domaine ou de ceux qui y interviennent. Donc, la terminologie du terrorisme connaît un enrichissement lexical remarquable bien que les terminologues n’y prêtent pas suffisamment attention en ce moment.

Comme troisième hypothèse, tant que les innovations technoscientifiques se poursuivront, les langues de spécialité continueront de s’enrichir parallèlement à la création de nouveaux concepts ou à l’introduction d’anciens concepts dans de nouveaux domaines. Tant qu’il y aura échange de services, d’outils et de technologies entre domaines, il y aura création et partage des concepts et des unités lexicales entre langues de spécialité, car l’usage des concepts se fait parallèlement à l’usage des termes qui les désignent.

La troisième proposition ci-dessus est étroitement liée à la quatrième hypothèse qu’une fois que l’unité partagée arrive dans la terminologie d’accueil, elle suit sa propre évolution morphologique et sémantique indépendamment du domaine d’origine. C’est une sorte de détachement progressif que nous prouverons au cinquième chapitre dans le cadre de l’analyse du partage lexicosémantique.

La cinquième hypothèse est que le domaine terminologique demeure un ensemble d’objets structurés, systématiquement liés les uns aux autres par différentes relations sémantiques. Les concepts ne sont pas isolés, et comme les termes qui les

désignent, chaque concept est systématiquement lié à d'autres concepts pour former un réseau appelé système terminologique (du point de vue morphologique) ou système conceptuel (du point de vue sémantique).

Kaufmann (2003 : 87) constate que dans tout conflit et notamment dans le conflit du Proche-Orient, les concepts utilisés pour en définir les enjeux sont susceptibles de susciter des malentendus par méconnaissance du contexte, mais aussi parce qu'ils sont connotés différemment selon le point de vue à partir duquel ils sont employés. Les usagers de la langue peuvent assigner différents rôles aux termes afin de manipuler les opinions. Donc, même entre spécialistes, les termes que nous utilisons d'une situation de communication à l'autre sont susceptibles de provoquer des sentiments de mécontentement, de trahison, de jalousie, d'hostilité, d'agression, entre autres. Grâce à la psychoterminologie que nous décrirons à la section 3.6 et à l'annexe V, ce travail s'intéressera aux usages des termes comme des unités qui figurent dans les discours entre des individus dont les sentiments et comportements les uns envers les autres sont influencés par les termes qui interviennent dans leur interaction, expression et/ou communication. La formulation et la justification des hypothèses ci-dessus sont le fondement d'un nombre d'objectifs suivants que nous cherchons à atteindre dans ce travail.

1.2 OBJECTIFS DE LA THÈSE

L'intérêt accordé au terrorisme s'accroît du point de vue théorique, politique, idéologique, mais aussi de celui de la lutte antiterroriste et de la recherche de mesures préventives. Le terrorisme attire quotidiennement l'attention de milliers de personnes, ce qui aboutit à l'enrichissement lexical de sa terminologie. Notre recherche prouve qu'il n'existe aucune terminologie systématisée pour ce domaine, que ce soit en tant que nomenclature ou en tant qu'ensemble de démarches pour aboutir à cette

nomenclature. Ce travail est avant tout un effort pour remédier à un vide terminologique qui se ressent actuellement dans le domaine du terrorisme.

Dans ce travail, notre premier objectif est de développer le domaine terminologique du terrorisme tout en confectionnant un lexique bilingue (français — anglais). Il s'agira d'un répertoire de l'ensemble des termes qui permettent de décrire diverses activités et connaissances liées au terrorisme. Du point de vue terminologique, le lexique est un ensemble de termes liés à un domaine d'activités ou de connaissances particulier. Une fois achevé, ce lexique représentera la première justification de nos hypothèses tout en nous permettant de rendre compte de la création de concepts et de termes dans ce secteur qui attire présentement et quotidiennement beaucoup d'intérêt.

Notre deuxième objectif est d'ordre morphologique, sémantique et socioterminologique. Sur le plan morphologique, après avoir recueilli un ensemble de termes renvoyant à un ensemble de connaissances et d'activités liées au terrorisme, notre recherche prendra la forme d'une analyse morphologique de ces termes, pour déterminer leurs différents procédés de formation ainsi que l'évolution et l'enrichissement lexical que connaît cette terminologie. Cet objectif, qui est au centre de notre première hypothèse même, sera atteint au cinquième chapitre. Sur le plan sémantique, les analyses conceptuelles nous permettront d'appréhender tout d'abord les différents systèmes notionnels du domaine, puis les diverses relations existant entre les concepts constitutifs de ces systèmes. Cet objectif sera atteint aux deuxième et sixième chapitres. Sur le plan socioterminologique, nous ferons très attention au sémantisme des termes du domaine, tout en examinant leur comportement dans leurs différents contextes d'apparition. L'objectif de cette interrogation

socioterminologique est de déterminer le rapport entre l'usage des termes et des variables sociolinguistiques tels que l'idéologie, la religion, la politique et la culture.

Par ailleurs, comme nous le verrons au troisième chapitre, la terminologie a toujours servi aux besoins des autres disciplines. Aussi, notre objectif est-il d'élaborer une aide à la traduction. Le lexique bilingue issu de cette recherche facilitera la traduction des documents consacrés au terrorisme, de l'anglais vers le français et vice versa. Pour atteindre ces objectifs généraux et d'autres objectifs spécifiques que nous précisons à l'intérieur des chapitres individuels, il faut non seulement situer le travail dans un cadre théorique, mais aussi préciser la méthodologie de la recherche.

1.3 ORIENTATION THÉORIQUE DE LA THÈSE

Vu l'évolution théorique de la discipline de la terminologie et des tendances ponctuelles en recherches terminologiques et terminographiques, il serait difficile de cadrer ce travail aux confins d'une théorie particulière. Comme l'indique à juste titre Germain (1981 : 14), « le dynamisme d'un courant de pensée s'explique en grande partie par l'exploration simultanée de voies de recherche différentes ». Cela étant, il devient nécessaire de puiser dans différents courants terminologiques que nous définirons en détail au troisième chapitre, à la recherche de ressources essentielles qui permettront non seulement d'atteindre nos objectifs, mais aussi d'aboutir à un travail objectif.

1.4 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Par méthodologie, il faut entendre un ensemble de techniques et de procédures adoptées pour arriver à des objectifs déterminés. Malgré le fait que notre méthodologie sera adaptée à l'intérieur des chapitres individuels pour les objectifs de la thèse, il est nécessaire de commencer chaque projet de recherche terminologique pouvant mener à l'actualisation d'une base de données avec une méthodologie. Notre

méthodologie s'inspire des méthodes développées par la Direction de la terminologie et de la documentation, largement utilisées par les collaborateurs du Bureau de traduction à Ottawa. Elle est adaptée à des pratiques et à des démarches de recherche ponctuelle et de gestion de projets terminologiques dans les milieux professionnels au Canada.

Depuis plusieurs années, on assiste à l'émergence de nouvelles méthodes de recherche terminologique qui font le pont entre les méthodes linguistiques et les méthodes statistiques nées avec le traitement informatique des langues naturelles. Notre travail a quatre volets fondamentaux : la constitution du corpus, le dépouillement du corpus, l'élaboration du lexique et l'analyse des termes. La méthodologie de ce travail se fonde essentiellement sur le corpus compilé et sur ses analyses. La présentation formelle de la thèse ci-dessous explicitera davantage comment nous nous proposons de procéder pour parvenir à nos objectifs.

1.5 ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA THÈSE

Ce travail se composera de sept chapitres. En dépit du fait que l'on peut trouver des éléments de méthodologie élaborés spécifiquement pour chaque chapitre, tous les chapitres se compléteront systématiquement et de façon cohérente pour non seulement justifier les hypothèses mais aussi atteindre les objectifs du travail. Conformément au protocole de rédaction des thèses de la Faculté des études supérieures de l'université Dalhousie, l'introduction constitue le premier chapitre et il nous permettra de présenter la problématique de la recherche. Le premier chapitre comportera non seulement une présentation de la problématique et des hypothèses directrices du travail, mais également la définition des objectifs visés et de l'aspect formel de la thèse. Nous y présenterons brièvement la méthodologie et l'orientation théorique du travail que nous approfondirons dans les chapitres à suivre.

Les analyses que nous ferons du deuxième au sixième chapitre vont aussi révéler les tendances socioterminologiques de la terminologie du terrorisme. Dans le deuxième chapitre, nous passerons en revue une sélection d'ouvrages (Schmid et Jongman 1988, Ganor 1998, Jagwanth et Soltau 2002, Marret 2002, Williams 2002, Glucksmann 2003, Blais 2004, Chaliand et Blin 2004, Denton 2004, Merari 2004, etc.) portant sur le terrorisme dans l'objectif de comprendre le terrorisme à travers sa complexité définitionnelle. Nous délimiterons le domaine selon des méthodes élaborées à partir des ouvrages de terminologie tels que Cabré (1998), Kocourek (1991), Pavel et Nolet (2001), Dubuc (2002), entre autres. La délimitation du domaine grâce à un outil terminologique de classement et de définition connu sous le nom d'*arbre du domaine* facilitera la compréhension du terrorisme, ses systèmes terminologiques, et l'ensemble des sous-domaines constitutifs.

L'une de nos préoccupations dans le deuxième chapitre sera l'exploitation du domaine du terrorisme par rapport à ses problèmes inhérents. Face à ce projet de développement de la terminologie du terrorisme, beaucoup de questions se posent auxquelles ce chapitre tentera d'apporter des éléments de réponse. En quoi le terrorisme pourrait-il constituer un domaine terminologique ? Étant donné que les effets du terrorisme transcendent les frontières entre domaines — la politique (avec le lien entre le terrorisme et la violence politique), la guerre (avec le lien entre le terrorisme, la guérilla et d'autres formes de lutte révolutionnariste), la religion (avec le lien entre le terrorisme et l'islamisme), la production d'armes chimiques, nucléaires et biologiques (avec la crainte du terrorisme chimique, nucléaire ou biologique qui augmente depuis l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo par les membres d'Aum Shinrikyo en 1995), etc., comment délimiter le domaine terminologique du terrorisme ? Avec le manque actuel d'une définition conventionnelle pour le

terrorisme, existe-t-il aussi un manque de système conceptuel, de circulation d'idées, de notions, et d'activités liées au terrorisme, à partir desquels le terminographe pourrait repérer et répertorier les termes du domaine selon des méthodes terminologiques ?

En partant de sa complexité définitionnelle et en passant par ses problèmes d'ambiguïté, sans oublier la conception selon laquelle *le terroriste pour l'un est un martyr pour l'autre*, le deuxième chapitre sensibilisera nos lecteurs au poids des termes et à leur charge idéologique. Le but est de déterminer l'influence de l'idéologie politique, religieuse, sociale, etc., dans l'usage des termes. On y soulignera la charge idéologique des termes dans les communications interculturelles et les sentiments terminologiques liés à l'usage, l'implantation, la propagation et la vulgarisation des termes et des concepts du domaine.

Le troisième chapitre sera conçu pour décrire le fondement théorique et les principes de base de la terminologie selon des ouvrages de fond tels que Rondeau (1984), Lerat (1989), Cabré (1998), Humbley (1989), Boissy (1993), Desmet et Boutayeb (1993), Rastier (1995), Keyser (1995), entre autres. Nous nous baserons sur une gamme d'ouvrages ayant trait à ce sujet (Lerat 1989, Condamines 1994, Bouveret 1998, Depecker 2000, Picoche 2002) pour y définir des notions élémentaires. Le but sera de mettre en relief les préoccupations de la terminologie et comment nous appliquerons ses notions au développement et à la description du domaine du terrorisme.

Le quatrième chapitre fournira des détails sur le processus de constitution du corpus : critères, méthodologie, sources et repérage de la documentation spécialisée qui forme la base de notre étude. L'un des objectifs de notre recherche est de refléter les usages langagiers les plus récents dans la terminologie du terrorisme. Pour cette

raison, nous devrions nous tenir au courant de nouveaux rebondissements dans cette spécialité et de l'impact de ceux-ci sur la communication en français et en anglais. Il nous incombe d'identifier les sources les plus pertinentes de tels développements et particulièrement de nous plonger dans la lecture approfondie de ces sources, des ouvrages théoriques et pratiques émergeant du domaine d'intérêt. Il nous revient aussi de nous familiariser avec les thèmes et les sujets d'actualité relativement au terrorisme en lisant les discours de symposiums, de conférences, de colloques, d'expositions, etc., pour nous renseigner sur les nouvelles constructions morphologiques et sémantiques qui émergent et qui servent à étouffer nos hypothèses.

L'une des tâches générales des travaux terminologiques est de transmettre le savoir et d'attester les usages faits des termes par les spécialistes et d'autres catégories d'individus qui interviennent dans les domaines de spécialité. En effet, c'est grâce à une bonne documentation disponible sur le domaine de recherche que le terminologue parvient à ses objectifs. Étant donné que le dépouilleur en terminologie doit chercher coûte que coûte des informations factuelles sur l'objet de son dépouillement, nous avons jugé pertinent de définir les critères et les méthodologies à partir des ouvrages de terminologie qui guident le dépouillement, l'interrogation du corpus et l'extraction des unités terminologiques. Nous présenterons des outils de travail tels que les fiches et les dossiers terminologiques et indiquerons comment ils ont facilité le dépouillement du corpus proprement dit, l'extraction des termes et la constitution du lexique.

Le cinquième chapitre se consacrera à l'analyse purement morphologique des unités de la terminologie du terrorisme. Nous y aborderons les différents procédés de formation des termes et des néologismes dans le domaine en question. Nous étudierons les anciennes et les nouvelles façons de combiner les éléments lexicaux

dans cette terminologie. Nous étudierons les termes du domaine selon qu'ils sont formés par dérivation, composition, lexicalisation ou syntagmatisation, délexicalisation, partage lexicosémantique, entre autres. Ce chapitre révélera aussi les aspects morphologiques des unités constitutives du lexique dans le but de soutenir nos hypothèses sur la créativité lexicale.

Le sixième chapitre traitera de l'analyse conceptuelle des unités constitutives du lexique. L'analyse conceptuelle se fera selon deux approches complémentaires (onomasiologique et sémasiologique) traditionnellement utilisées par les terminologues dans le but de déterminer les diverses relations sémantiques que les concepts (et les termes qui les désignent) entretiennent entre eux. L'analyse des concepts spécialisés est l'une des parties les plus importantes d'un dépouillement terminologique. En acquérant des connaissances précises relativement au terrorisme, nous parviendrons à la compréhension des caractéristiques propres aux différentes classes d'objets et aux différents systèmes conceptuels du domaine. Cela conduira en outre à l'analyse de différentes relations entre les concepts du terrorisme — des concepts qui sont proches mais se distinguent par certaines caractéristiques ainsi que des concepts spécifiques liés à d'autres notions génériques.

Le septième chapitre sera la conclusion. Celle-ci nous permettra de récapituler les grandes lignes et les points saillants des chapitres précédents. Elle nous permettra de préciser, à l'aide d'un tableau, dans quelle mesure les objectifs définis dans le travail ont été atteints. Nous préciserons en quoi cette étude est une contribution au domaine du terrorisme en particulier et à la terminologie en général. Enfin, nous y identifierons les voies de recherche que notre étude pourrait ouvrir. La conclusion sera suivie d'une bibliographie et des documents en annexe.

CHAPITRE 2 APERÇU GÉNÉRAL DU DOMAINE DU TERRORISME

Comme nous l'avons précisé au point 1.5, dans ce deuxième chapitre, nous nous appuierons sur plusieurs ouvrages — Schmid et Jongman (1988), Ganor (1998), Jagwanth et Soltau (2002), Marret (2002), Williams (2002), Glucksmann (2003), Blais (2004), Chaliand et Blin (2004), Denton (2004), et Merari (2004) — pour étudier le terrorisme en mettant en exergue son manque de consensus définitionnel. La méthode diachronique que nous adopterons facilitera la compréhension du terrorisme, de l'étymologie du terme jusqu'aux derniers développements dans le domaine.

Sur le plan terminologique, le chapitre comportera une délimitation du domaine du terrorisme selon les méthodes traditionnelles de recherche terminologique élaborées à partir des ouvrages de terminologie tels que Cabré (1998), Kocourek (1991), Pavel et Nolet (2001), Dubuc (2002), entre autres. Grâce à un outil terminologique de classement et de définition appelé « arbre du domaine », la délimitation du domaine révélera l'ensemble des sous-domaines constitutifs du terrorisme en tant que violence politique. Ce chapitre révélera la menace que représente le terrorisme face à la paix et la sécurité mondiales.

2.1 LE TERRORISME : POINT DE VUE ÉTYMOLOGIQUE

Du point de vue de la sémasiologie diachronique, la linguistique s'intéresse non seulement à l'évolution historique des unités, mais également à leurs sens propres et figurés ainsi qu'à leur composition morphosémantique. Selon Blank (2001 : 6), la sémasiologie diachronique permet non seulement d'étudier les caractéristiques morphosémantiques d'une unité donnée, mais aussi de recueillir un ensemble d'unités qui lui sont reliées. En nous appuyant sur cette théorie dont l'application sera plus

manifeste dans la constitution de la famille de termes à la section 6.4.1, nous avons pu établir le lien dérivatif entre « terrorisme » et « terreur », engendré par le mot latin « terrere », qui veut dire « effrayer ». Le passage de la « terreur » au « terrorisme » est une manifestation de la créativité lexicale par dérivation, un phénomène qui explique aussi d'autres formes morphosémantiques telles que « terroriser », « terroriste », « terroriseur » et « terrorisant ».

Notre travail est une étude terminologique de la créativité lexicale et des différentes voies morphologiques par lesquelles s'effectue l'opération continue de représentation entre les termes et les concepts dans le domaine du terrorisme. Il se situe dans le domaine de la linguistique appliquée à l'étude des sciences politiques. C'est pour cette raison qu'il est pertinent d'approfondir l'analyse du terrorisme malgré son manque actuel de définition généralement acceptable, bien que notre objectif primordial ne soit pas de mener une étude politique ou idéologique. Cette étude nous permettra non seulement d'appréhender les problèmes inhérents à ce secteur, mais également de constater en quoi le terrorisme est un domaine terminologique, une notion sur laquelle ce travail est fondé.

2.2 LE TERRORISME : FILIATION POLITIQUE

L'étude des origines du terme « terrorisme » amène à la question de l'évolution morphosémantique de la famille conceptuelle du terme. Le *Trésor de la langue française* observe que le terme « terrorisme » est décrit comme un « principe gouvernemental du despotisme » en 1748. Vers 1789, il a été défini comme « un moyen d'atteindre un but politique par la résistance et l'émeute ». Légaré (2001 : 15) nous rappelle que, dans le monde francophone, les termes « terreur » et « terrorisme » se rattachent à des actes politiques depuis 1789, année du déclenchement de la Révolution française, qui a abouti à des bouleversements politiques extraordinaires

dans la France de l'époque. Le gouvernement de Maximilien Robespierre a orchestré l'arrestation d'au moins 400 mille personnes dont environ 17 mille ont été officiellement guillotonnées. La France a vécu une exécution massive de ses dirigeants, y compris les membres du gouvernement révolutionnaire de Robespierre dont les idéologies divergeaient. Légaré (2001 : 16) ajoute que « le terrorisme devient insurrectionnel (contre l'État) et se cristallise autour d'une idéologie (ici anarchiste ou socialiste) ».

Dans la recherche de meilleurs systèmes de gouvernement, nombre de pays ont dû connaître beaucoup de systèmes de gouvernement allant de la monarchie à la démocratie, en passant par le totalitarisme et le communisme, entre autres. Cependant, chaque système a des opposants dont le mécontentement peut s'exprimer sous forme d'attentats, de meurtres et d'assassinats. Aussi le *Dictionnaire de l'Académie française* définit-il le terrorisme comme un régime de terreur politique, c'est-à-dire qui use d'une rigueur impitoyable et inspire une grande crainte.

Glucksmann (2003 : 84) fait remarquer que c'est la Deuxième Guerre mondiale qui a ouvert la boîte de Pandore que constitue le terrorisme. L'industrialisation des actes militaires et la production des armes puissantes qui ont vu le jour à la veille de cette guerre ont fait que l'homme connaît dès lors des actes violents conduisant à l'extermination et à l'annihilation. Comme nous constaterons au point 2.3, le terme « terrorisme » maintient toujours son évolution sémantique, et s'emploie encore aujourd'hui pour désigner divers actes politiques sans que l'on puisse parvenir à une définition officiellement et universellement acceptable.

2.3 LA DÉFINITION DU TERRORISME

Schmid et Jongman (1988) révèlent que l'on peut trouver de nombreuses définitions du terrorisme utilisées aujourd'hui par les spécialistes à travers le monde. Ces définitions varient souvent selon les pays, les idéologies politico-religieuses, les régions du monde, etc. Le manque de consensus définitionnel du terrorisme sera démontré à travers un certain nombre de définitions que nous citerons dans cette section. Face à la nécessité de trouver une définition suffisante qui puisse permettre de mieux encadrer les activités de lutte contre le terrorisme, les efforts de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont abouti à la définition suivante :

Tout acte destiné à causer la mort ou de graves blessures à des civils ou à des non-combattants [...] dans le but d'intimider une population ou de forcer un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir quelque acte que ce soit (Radio Canada, 2005).

La communauté de l'intelligence américaine, y compris le FBI et la CIA, utilise unanimement une définition du terrorisme proposée par le Département d'État dans son arrêté ministériel 2656f(d). Ledit arrêté décrit le terrorisme comme *« premeditated, politically motivated violence perpetrated against noncombatant targets by subnational groups or clandestine agents, usually intended to influence an audience »*.

Selon les critiques, les deux définitions ci-dessus sont inadéquates non seulement parce qu'elles n'englobent pas toutes les actions pouvant constituer du terrorisme, mais aussi du fait qu'elles se fondent sur la notion de non-combattant, sans établir de paramètres pour distinguer un combattant d'un non-combattant. Par exemple, un soldat qui subit une attaque terroriste au moment où il n'est ni armé ni au travail, serait-il qualifié de combattant ou de non-combattant ?

La quête d'une définition qui puisse regrouper tous les éléments caractéristiques du terrorisme contemporain pousse Blais (2004 : 9) à le représenter comme « l'utilisation de la violence ou de la menace de violence pour contraindre ou intimider des gouvernements ou des sociétés à agir dans un sens conforme à des objectifs politiques, idéologiques et religieux ». Non seulement cette définition proposée par Blais souligne-t-elle le recours à la violence pour défendre des engagements politiques et des causes idéologiques, elle a également de quoi ravir les régimes d'oppression qui peuvent facilement désigner des actes d'opposition comme des actes terroristes. Le point de vue de Blais s'aligne convenablement sur celui du Groupe de travail du vice-président des États-Unis où, comme on le constatera dans la citation ci-dessous, l'intimidation d'un gouvernement est mise en exergue comme un élément définitoire du terrorisme :

[...] l'utilisation illégale ou la menace de violence contre des personnes ou des biens, pour servir des objectifs politiques et sociaux. Le but en est généralement d'intimider ou de contraindre un gouvernement, des individus ou des groupes à modifier leur comportement ou leur politique (Groupe de travail du vice-président des États-Unis 1986, cité dans Merari 2004 : 23).

Jagwanth et Soltau (2002) font remarquer que le thème qui revient dans les instruments internationaux et nationaux de lutte contre le terrorisme consiste en une large gamme de comportements définis comme terroristes. Ainsi, malgré le manque de consensus général, en parcourant des publications du domaine, et en écoutant des reportages, des documentaires, des journaux télévisés et autres émissions spéciales, nous avons constaté que les actes qualifiés de terroristes sont souvent :

- i) prémédités ;
- ii) motivés par des intérêts idéologiques, politiques, économiques, culturels, ou religieux ;
- iii) perpétrés contre un individu, un groupe, une population civile ou un État ;

- iv) destinés à provoquer la panique, à semer la peur ou à causer la mort ;
- v) commis dans le but d'influencer la politique d'un groupe, d'une institution ou d'un gouvernement.

Toutefois, chacune des diverses définitions données au terrorisme aujourd'hui se fait en fonction de l'objectif (économique, politique, idéologique, religieux, culturel, scolaire, etc.) de l'auteur ou du groupe qui la propose. Ganor (1998) constate que la définition et la conceptualisation du terrorisme constituent une question purement théorique qui appelle les chercheurs à établir des paramètres qui s'adaptent mieux au genre de recherche qu'ils entreprennent. Ce serait à partir de cette dernière conception qu'a agi Glucksmann (2003 : 77-78), qui présente deux conceptions différentes du terme « terroriste ». Tandis que la première conception définit un terroriste sous l'angle individuel — un terroriste est l'homme armé qui agresse délibérément des personnes non armées —, la deuxième l'envisage sous l'angle collectif — « les irréguliers, les réfractaires, les combattants sans uniformes, qui mettent en cause un pouvoir établi, sacré, intouchable quel qu'il soit et quoi qu'il fasse » (Glucksmann 2003 : 78).

Lors d'une réunion tenue au Caire en 1998, la Convention arabe pour la suppression du terrorisme a proposé de définir le terrorisme comme :

Tout acte ou menace de violence, peu important ses motifs ou ses mobiles, qui survient dans le cadre d'[un]... agenda criminel et cherchant à semer la panique parmi les gens, causant la peur en leur faisant du mal, ou en mettant leurs vies, leur liberté ou leur sécurité en danger, ou cherchant à causer un dommage à l'environnement ou aux installations publiques ou privées ou la propriété... ou tentant de mettre en danger une ressource nationale (Jagwanth et Soltau 2002).

Comme la majorité des définitions antérieures et postérieures, celles proposées par l'arrêté ministériel du Département d'État et par la Convention arabe pour la suppression du terrorisme ne permettent pas de bien distinguer entre le terrorisme et

toutes les autres formes de violence politique telles que la guérilla, les luttes révolutionnaires et indépendantistes, les insurrections séparatistes, etc. Par voie de conséquence, la question de la définition du terrorisme reste insoluble, et le manque de consensus qui en découle entraîne des déséquilibres qui font que le terroriste pour l'un est un martyr pour l'autre.

Comme nous l'avons indiqué, le deuxième chapitre met en relief le poids des termes et leur charge idéologique, et le constat demeure que le manque de consensus général transforme le terrorisme en une épée à double tranchant entre les mains de tout le monde. Même des actes de contestation et de manifestation contre un régime d'oppression peuvent aisément être qualifiés d'actes terroristes, qui doivent appeler des mesures de contrôle strictes. La citation ci-dessous s'inscrit dans une perspective selon laquelle les dirigeants peuvent tirer profit du présent manque de consensus définitionnel pour faire du terrorisme une arme politique contre une opposition légitime, afin d'attirer la sympathie de la communauté internationale :

Le gouvernement chinois a aussi lancé une vaste offensive diplomatique en vue de persuader d'autres pays que les séparatistes ouïgours doivent être considérés comme des terroristes. Il a assimilé les activistes ouïgours à une organisation terroriste mondiale du 'Turkestan oriental', qu'il a accusée d'avoir commis un certain nombre d'attentats précis, tant en Chine qu'à l'étranger. La Russie et la Chine cherchent toutes deux à établir un lien entre les terroristes du Xinjiang et les rebelles Tchétchènes, ainsi qu'entre ces deux groupes et Al-Qaïda (Szonyi 2002).

Par conséquent, les nombreuses tentatives de définir le terrorisme semblent avoir opposé deux mondes que Williams (2002 : 128-129) identifie comme le « Dar al-Islam » (le monde islamique) et le « Dar al-Harb » (le monde occidental ; le monde des « infidèles »). Comme le montrent les différentes perspectives que présentent les définitions proposées par l'arrêté ministériel du Département d'État et par la Convention arabe pour la suppression du terrorisme, on dirait que le Dar al-Harb voit

le terrorisme du point de vue politique, économique, religieux, social, culturel, etc., tandis que le Dar al-Islam le conçoit du point de vue de l'occupation de la terre et de l'usurpation des biens d'autrui. On se retrouve donc devant une sorte d'opposition entre l'Occident qui conçoit le terrorisme comme une action de groupes infranationaux qui se présente sous forme d'attentats suicides, de prises d'otages, de détournement d'avions, etc., et le monde islamique qui le conçoit sous l'angle du terrorisme d'État (Légaré 2001 : 6). Plus le terrorisme fait l'objet de diverses interprétations, plus il constitue un métier et son domaine, un terrain de malentendu et de désaccord où c'est souvent la conception du plus fort qui prend le dessus.

2.4 LE TERRORISME COMME PROFESSION

L'aspect professionnel du terrorisme mérite l'attention car il est étroitement lié à la conception du terrorisme comme domaine terminologique, une conception qui se situe au centre de notre étude. Un métier ou une profession est de prime abord une pratique, une activité manuelle, mécanique ou intellectuelle qui nécessite l'acquisition d'un savoir-faire. C'est une occupation qui donne des moyens d'existence à ceux qui l'exercent. On peut parler de la professionnalisation du terrorisme aujourd'hui dans la mesure où il est exercé par des professionnels et des spécialistes.

Soyer (1990) propose qu'au même titre que plusieurs autres activités professionnelles, le terrorisme est maintenant le fait de professionnels et de spécialistes car, que ce soit du point de vue de sa perpétration ou de celui de sa répression, le terrorisme devient de plus en plus une activité exercée par des individus qui ont les qualités et les aptitudes requises. La professionnalisation du terrorisme se manifeste par certains traits parmi lesquels figurent la formation, l'armement et le financement. Nous nous appuyerons sur Soyer (1990) pour parler brièvement de la formation et de l'armement liés au terrorisme.

Sur le plan de la formation, les organisations telles qu'Al-Qaïda et HAMAS, qui utilisent des moyens violents pour atteindre leur but, ont depuis longtemps constaté que pour soutenir leur cause et leur idéologie face à des activités antiterroristes qui s'accroissent, le recrutement et la formation sont de la plus haute importance. Malgré les efforts de la communauté internationale et des forces de coalition pour détruire leurs bases en Irak et en Afghanistan, les organisations terroristes implantent continuellement des camps d'entraînement dans bien des pays. Les États qui mènent la lutte contre le terrorisme, eux aussi, s'engagent sans cesse dans la formation de spécialistes en tactiques des terroristes.

Soyer (1990) constate que la formation des terroristes ne se limite pas à des exercices sportifs et balistiques, mais qu'elle couvre aussi des aspects doctrinaux et psychologiques. La formation doctrinale et psychologique donne aux terroristes la capacité de ne pas éprouver de la compassion et de négliger facilement l'opinion et la souffrance des victimes. Soyer (1990) voit la formation doctrinale et psychologique comme une sorte de neutralisation des réflexes des recrutés vis-à-vis des horreurs qui résultent du fanatisme.

Le deuxième trait du terrorisme professionnel réside dans l'armement, qui fait de celui-ci un grand danger pour l'existence humaine. Les terroristes disposent d'arsenaux de plus en plus puissants, qui incluent parfois des armes terrifiantes qui sont capables de causer une destruction à grande échelle — le détournement et la projection des avions sur des bâtiments et des lieux publics, les bombes artisanales et les roquettes. L'une des raisons pour lesquelles la communauté internationale met beaucoup de pression sur l'Iran et la Corée du Nord relativement à leur programme nucléaire est d'empêcher les terroristes de s'emparer d'armes de destruction massive. Malgré les divers efforts de la communauté internationale pour lutter contre le

terrorisme international, les terroristes restent toujours dangereux à cause d'une sorte d'arsenal (documents juridiques, passeports diplomatiques délivrés par des pays complices, etc.) qui permet le camouflage. En s'érigeant en métier transnational, le terrorisme international profite de son caractère décentralisé qui entrave tous les efforts visant à le vaincre.

2.4.1 L'atomisation du terrorisme ou le terrorisme acéphale

Le caractère acéphale du terrorisme aujourd'hui sert aussi à justifier sa conception comme domaine d'activités humaines. La décentralisation est le processus par lequel l'autorité centrale délègue ses pouvoirs de prise de décision aux niveaux inférieurs de la hiérarchie d'une organisation. Le terrorisme devient de plus en plus une affaire des organisations bien connectées sous forme de réseaux — terrorisme de réseaux. Ayant découvert les avantages de la transformation du terrorisme en idéologie et de recrutement d'un nombre croissant de disciples et de partisans de cette idéologie, la plupart des organisations terroristes de nos jours recourent à la décentralisation. Ladite décentralisation s'obtient par implantation de cellules et groupuscules dans divers pays du monde, y compris ceux qui sont engagés dans le combat antiterroriste. Si la lutte contre Al-Qaïda se révèle difficile et interminable, c'est, entre autres, à cause de l'atomisation de cette organisation en petites cellules implantées dans plusieurs pays, ce qui lui permet de propager rapidement ses idéologies en se transformant en ennemi invisible.

Avant de voir de plus près en quoi le terrorisme représente un grand danger à la vie d'aujourd'hui dans la section 2.5, ajoutons que le terrorisme acéphale recourt encore à des stratégies de guérilla et à d'autres formes de violence politique, qui permettent de contrecarrer une force supérieure tout en se mêlant à la population civile. Dans ce contexte, ce qui compte pour les terroristes n'est plus une victoire

militaire, mais une victoire politique ou idéologique. Dans la guerre de quelques semaines qui a eu lieu en 2006 entre Israël et le Hezbollah, par exemple, le Hezbollah s'est mêlé à la population libanaise pour pousser Israël à lancer des opérations militaires qui ont abouti au massacre de civils. Cette stratégie est capable de transformer le chasseur de terroristes en vrai terroriste qui finira par faire face à la condamnation internationale.

2.5 LES MENACES DU TERRORISME CONTEMPORAIN

Le *Trésor de la langue française* définit « menace » comme une manifestation de violence par laquelle on signifie à autrui l'intention que l'on a de faire du mal ; un signe par lequel se manifeste l'imminence d'un danger. Dans les actes d'un colloque intitulés *Terrorisme : menaces et ripostes*, publiés par le Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines de l'Institut français de criminologie, Soyer (1990) a étudié les menaces que fait peser le terrorisme sur l'existence humaine. Il a constaté que même si les terroristes ne peuvent pas encore proclamer la victoire dans la bataille, le terrorisme reste très dangereux parce qu'il devient plus fort tandis que les États cibles deviennent plus faibles.

Si Soyer (1990) estime que le terrorisme devient de plus en plus fort, c'est parce qu'il l'envisage du point de vue du financement, de l'armement et de la formation que nous avons abordés au point 2.4. Soit par sympathie doctrinale, soit par intérêt hégémonique, beaucoup d'organismes et d'États se montrent solidaires des terroristes et leur fournissent des camps d'accueil et d'entraînement, des armes, des fonds, et des papiers d'identité (Soyer 1990). À ce sujet, le Département d'État a compilé une liste exhaustive de tous les pays et de toutes les entités qui appuient le terrorisme. On y trouve, entre autres, la Libye, l'Iran, et la Syrie.

Sur le plan de l'armement, les terroristes œuvrent jour et nuit pour exploiter des moyens inusités, des tactiques et des stratégies inédites. L'exploitation de la bombe liquide dans le complot de grande envergure déjoué le 10 août 2006 par les agents de police de la Grande-Bretagne en est un bon exemple. Même si l'avenir du terrorisme reste imprévisible, les terroristes contemporains cherchent à influencer l'opinion publique pour se faire de plus en plus de sympathisants.

Soyer (1990) a constaté en outre que les États les plus menacés sont les États démocratiques occidentaux — les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, entre autres —, qui deviennent de plus en plus vulnérables pour diverses raisons. D'abord, ces États sont très ouverts et ont des frontières que l'on peut franchir aisément car ils supportent des flux importants de population, ou de vastes contingents d'immigration (Soyer 1990). Ensuite, ils ont beaucoup de grands sites urbains, ce qui facilite la dissimulation des terroristes. Enfin, ce sont des pays largement médiatisés, situation dont les terroristes peuvent profiter pour la planification, l'établissement de stratégies et l'exécution de leurs plans. Un bon exemple en est le programme d'interception clandestine de conversations téléphoniques depuis un autre lieu que le lieu de destination de l'appel de George Bush, qui a fini par faire l'objet de grands débats sur les écrans. La médiatisation avantage les terroristes qui s'informent par le fait même et en profitent pour planifier leurs stratégies ou changer celles-ci.

Comme nous l'avons signalé au point 2.1, cette étude se situe dans le domaine de la terminologie appliquée à l'étude des sciences politiques, ce qui fait que notre méthodologie ne peut qu'englober des démarches ponctuelles dans les deux champs. Nous étant concentrés jusqu'ici sur la présentation générale du domaine, nous nous proposons d'aborder dans les sections suivantes l'aspect terminologique du terrorisme

afin de nous appesantir sur deux sous-domaines précis. Le but est non seulement de délimiter le domaine afin d'y appliquer les méthodes du développement terminologique, mais aussi de nous appuyer sur des études terminologiques antérieures pour mettre en évidence encore plus d'aspects du terrorisme qui en font un domaine de spécialité.

2.6 LE TERRORISME COMME DOMAINE TERMINOLOGIQUE

L'une des premières étapes d'une recherche terminologique est la délimitation du domaine auquel s'intéresse le terminologue. Une fois le domaine de recherche ciblé et délimité selon des démarches terminologiques, il devient plus facile de constituer un corpus qui rassemble les documents représentatifs de ce domaine. Pour élaborer notre méthodologie de délimitation, nous avons tiré profit de plusieurs ouvrages (Cabré 1998, De Bessé 2000, Pavel et Nolet 2001, etc.) disponibles sur les processus de délimitation des domaines terminologiques.

De Bessé (2000 : 187) écrit que les domaines sont délimitables en fonction des visions des connaissances, des pratiques sociales et des besoins des utilisateurs. Par rapport au terrorisme comme domaine terminologique, comme nous l'avons signalé au point 2.4, il existe des spécialistes en terrorisme entre lesquels circulent continuellement des concepts et des termes que les terminologues peuvent repérer, hiérarchiser et structurer. En plus de la présence des spécialistes, un domaine terminologique est une structuration des connaissances, un ensemble organisé de concepts ou d'objets de connaissance qui partagent certains caractères communs. En se basant sur le principe de « domaine d'activité » élaboré par De Bessé (2000 : 184), on peut qualifier le terrorisme de domaine terminologique car l'on peut y identifier un champ d'action, un ensemble d'actes coordonnés, d'activités réglées, de pratiques, et exclusivement une documentation très riche.

Le terrorisme correspond à un ensemble d'activités humaines et de procédés bien définis et documentés, destinés à produire des résultats déterminables — d'une part, l'érosion de la domination occidentale, et d'autre part, l'élimination de la haine, de la barbarie, et du refus de la liberté. En dépit du fait que le terrorisme n'a pas encore attiré suffisamment l'attention des terminologues, il correspond effectivement à un ensemble de connaissances, de cultures et d'idéologies, circulées par et entre différents groupuscules indentifiables dans une aire géographique déterminable. Le but de notre recherche est de repérer et d'organiser (selon des moyens cognitifs, logiques et ontologiques) les différents supports lexicaux qui représentent un ensemble de connaissances et de pratiques sociales exprimées dans des textes consacrés au terrorisme.

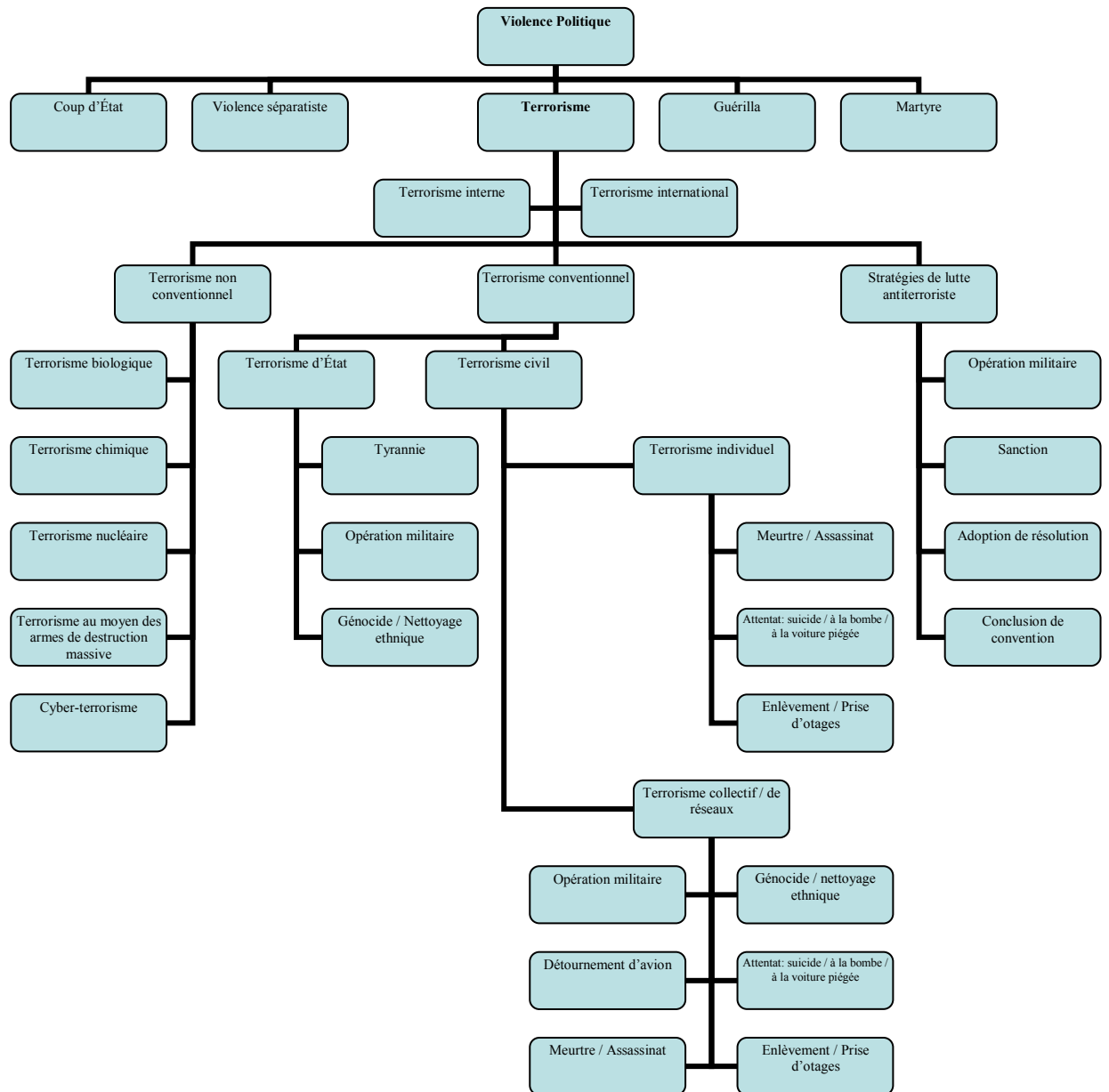
2.6.1 Délimitation et représentation arborescente du domaine

En terminologie, la délimitation des domaines se fait traditionnellement à l'aide de l'arbre du domaine. L'arbre du domaine demeure un outil de définition et de classement des domaines spécialisés pour circonscrire un champ précis sur lequel doivent porter des analyses terminologiques. L'une des informations que l'on retient des définitions sus-évoquées au point 2.3 et du corpus en général est que le terrorisme reste une sorte de violence politique. Le *Trésor de la langue française* l'a même décrit comme un « terme politique ». L'arbre du domaine à la figure 1 nous permet de situer le terrorisme pour le distinguer d'autres formes de violence politique telles que la guérilla et le martyr dans la section 2.7. Il nous permet aussi d'identifier les différentes branches du terrorisme telles que le terrorisme conventionnel, le terrorisme non conventionnel, le terrorisme nucléaire, le terrorisme biologique, le terrorisme chimique, le cyberterrorisme, etc.

La délimitation du domaine est normalement suivie d'une série d'actions que nous aborderons dans les quatrième, cinquième et sixième chapitres — le repérage et l'évaluation des documents portant sur le domaine en vue de constituer un corpus textuel qui regroupe un ensemble de savoirs véhiculés dans ledit secteur d'activités. Le corpus textuel sur lequel nous reviendrons dans le quatrième chapitre est un ensemble limité de textes choisis selon certains objectifs et critères terminologiques relativement au genre de recherche et de résultat visé. La diversité des thèmes présentés dans les textes constitutifs du corpus confirme notre choix de nœuds pour l'arbre du domaine, outil qui permet d'appréhender les différents champs et systèmes conceptuels de ce domaine.

Le domaine en question est composé de plusieurs sous-domaines délimitables en fonction du sémantisme des unités terminologiques. Ces unités sont classables selon qu'elles désignent des concepts qui se rapportent à des méthodes et des instruments du terrorisme, à des arsenaux et des modes d'opération des terroristes, à des lois nationales et internationales promulguées contre le terrorisme, ou à des méthodes et des stratégies de lutte contre le terrorisme. À l'aide de l'arbre du domaine ci-après, nous sommes parvenus à une définition traditionnellement terminologique de notre objet d'étude.

Figure 1 La délimitation du domaine du terrorisme par arbre du domaine



2.7 LE TERRORISME ET LES AUTRES FORMES DE VIOLENCE POLITIQUE

La plupart des définitions actuelles du terrorisme le présentent comme la perpétration d'un acte violent dans l'intention d'intimider une population civile ou d'obliger un gouvernement à faire ou à s'abstenir de faire quelque chose. Néanmoins, il manque toujours de définition consensuelle parce que, comme on peut le constater dans toutes celles qui sont citées au point 2.3, aucune ne permet de voir la perspective des soi-disants terroristes qui, selon Merari (2004 : 30), se voient comme « des mouvements de libération nationale, des combattants contre l'oppression sociale, économique, religieuse ou impérialiste ».

Les questions qui se posent alors sont les suivantes : à partir de quel moment est-ce qu'un mouvement de libération devient un mouvement terroriste ? Qu'est-ce qui distingue le terrorisme du nationalisme, de la lutte d'indépendance, des manifestations violentes contre un gouvernement despotique ? À ces questions comme à bien d'autres qui se posent dans ce domaine, il n'y a pas de réponse satisfaisante, car, pendant que les efforts d'énonciation d'une définition universellement acceptable se multiplient, le seuil entre le terrorisme et le martyr, le terrorisme et le séparatisme, le terrorisme et le nationalisme, le terrorisme et la lutte d'indépendance, etc., se brouille.

Les années 60 ont connu beaucoup de conflits et de manifestations, parfois très violents, visant à réclamer l'indépendance des pays colonisés. L'histoire révèle que ceux qui se croient opprimés ont souvent recouru à la force là où ils jugent le dialogue, la négociation et la consultation comme inefficaces pour atteindre la paix. Dans beaucoup de pays africains, les manifestations violentes étaient souvent contre les maîtres coloniaux, surtout la France, la Grande-Bretagne et le Portugal, mais

aujourd'hui, elles se multiplient contre les gouvernements tyranniques présidés par les Africains eux-mêmes.

Au Canada, par exemple, on peut citer deux instances de lutte au moyen de la violence — celle du Front de libération du Québec (FLQ) et celle du Direct Action en Colombie-Britannique. Entre 1963 et 1971, les activités sécessionnistes du FLQ au Québec avaient été désignées comme terroristes, car par divers moyens violents tels que l'attentat à la bombe, l'enlèvement et le meurtre, cette organisation luttait contre les autorités canadiennes de l'époque. Les membres et les sympathisants du FLQ justifiaient leurs actions par divers arguments, y compris le fait que le système constitutionnel du Canada était injuste, que les voies de changement démocratique étaient techniquement bloquées, et que les Canadiens et Canadiennes francophones demeuraient victimes de discrimination et de marginalisation économiques.

En Colombie-Britannique, le Direct Action a été lancé en 1982 pour lutter contre la pollution et les dangers présentés par les produits nucléaires au Canada. Les militants du Direct Action ont exprimé leur mécontentement en organisant un nombre d'explosions dans les installations hydroélectriques de Vancouver et, éventuellement, à Litton Systems Canada Ltd. à Toronto. Bien que les opérations du FLQ et du Direct Action aient été décrites comme des actes terroristes et, ainsi, condamnées par les autorités canadiennes de l'époque, comme les organisations dites terroristes d'aujourd'hui, les deux groupes ont pu attirer l'attention du public sur les problèmes qui ont mené à leur émergence.

Dans le monde israélo-palestinien, on voit des activités séparatistes qui se manifestent sous forme d'actes violents et d'attentats. Ces attentats ont atteint une très large envergure surtout depuis 1945, année où l'ONU a été mandatée de trouver une solution durable à la situation chaotique du Moyen-Orient. En dépit de nombreuses

négociations qui ont abouti à la création de l'État Israël en 1948, évidemment, la violence n'a pas cessé de se perpétrer dans la région. Mais chaque camp a toujours des arguments logiques pour soutenir ses actions et les placer au-delà du terrorisme. Dans les sections suivantes, nous étudierons le martyr et la guérilla, deux formes de violence politique comptant parmi les plus liées au terrorisme.

2.7.1 Le terrorisme contemporain et le martyr

Le *Trésor de la langue française* décrit le « martyr » comme supplices, souffrances ou mort endurés par quelqu'un qui refuse de renier sa foi. Au point 1.1, nous avons indiqué que la psychoterminologie nous permettra de prêter attention à la charge idéologique des termes et à la façon dont ils sont délibérément utilisés pour manipuler l'opinion publique. Du point de vue occidental, lorsqu'un jeune homme du Moyen-Orient se fait sauter pour tuer tout le monde autour de lui, on dit qu'il s'agit d'un « attentat suicide », d'une « bombe humaine », ou d'un « kamikaze ». Mais pour ce jeune homme, son geste se situe au-delà du suicide que la tradition musulmane condamne vivement. C'est plutôt un acte de « martyr », qui l'amène à mourir pour ce en quoi il croit — se révolter contre les valeurs occidentales, surtout les valeurs américaines, qui sont devenues un modèle qui permet de juger toutes les autres. Ainsi, les actes par lesquels un terroriste se fait exploser pour tuer en se tuant sont qualifiés d'opérations de martyr.

Le lien ainsi créé entre le terrorisme contemporain et le martyr ne le rend pas seulement difficile à définir, mais il lui confère en même temps un caractère religieux, surtout si l'on assimile une opération de martyr aux supplices, aux souffrances ou à la mort endurés par quelqu'un qui refuse de renier sa foi. Le caractère religieux que le terrorisme continue à revêtir est source de controverses terminologiques liées à des expressions telles que « extrémisme islamiste », « fascisme islamiste », et bien

d'autres dont l'emploi dans ce domaine suscite souvent des sentiments de mécontentement et d'hostilité.

Par ailleurs, Denton (2004 : 3) constate que le président Bush avait employé le terme anglais « *crusade* » pour décrire le combat contre le terrorisme : *crusade against terrorism*. Il en avait reçu beaucoup de critiques et d'oppositions du monde islamique où ce terme évoque le combat qui a eu lieu autrefois entre les chrétiens et les musulmans. Donc, la délimitation du domaine et le repérage des termes doivent se faire en tenant compte du fait que les effets du terrorisme traversent les frontières entre domaines.

2.7.2 Le terrorisme contemporain et la guérilla

Selon le *Trésor de la langue française*, la « guérilla » désigne des combats menés par de petits groupes mobiles et flexibles qui pratiquent une guerre de harcèlement, d'embuscades, etc., sans ligne de front. De nombreux pays du monde — le Soudan, le Rwanda, le Burundi, le Libéria, la Russie, la Tchétchène, le Cuba, la Colombie, le Guatemala, le Venezuela, le Pérou, etc. — ont connu de nombreux conflits armés dans le cadre de luttes contre des gouvernements oligarchiques, dictatoriaux et/ou totalitaires. Il arrive parfois que le peuple prenne une position en instituant un pouvoir populaire pour lutter contre des gouvernements despotiques. En Algérie, le FLN concevait incontestablement son insurrection de novembre 1954 comme une riposte nécessaire à l'oppression et à l'injustice du régime colonial établi par la force depuis 1830. Parfois, les mouvements de ce genre, comme dans certains pays d'Amérique latine, sont orientés vers l'anéantissement de l'impérialisme.

Les tactiques de guérilla sont l'une des plus anciennes formes de guerre dissymétrique menée par le faible face au fort. La guérilla se distingue du terrorisme en ce qu'elle ne vise pas traditionnellement une population civile, malgré le fait que

celle-ci en est souvent victime. En tirant profit des effets de surprise, de concentration et de dispersion, la guérilla a pour but politique le renversement d'une autorité ou d'un gouvernement par des moyens militaires très mobiles. De nos jours, avec le terrorisme qui continue à s'entremêler avec d'autres mouvements et actes de violence politique, il est devenu tout aussi difficile de distinguer entre un acte de terrorisme et un acte de guérilla. Bien que le terrorisme ne soit pas synonyme de guérilla, il incorpore présentement les éléments de cette dernière pour se propager. Comme on le voit en Irak, au Liban, en Palestine et un peu partout, les terroristes contemporains s'approprient les tactiques de la guérilla pour lutter contre leurs ennemis, même s'ils ne visent pas que les gouvernements ennemis, mais aussi les populations civiles.

Al-Qaïda, le HAMAS et le Hezbollah, par exemple, recourent à des tactiques de guérilla en adoptant des stratégies à la fois militaires et psychologiques pour déstabiliser les États ennemis. Cela parce qu'ils ont compris que le recours aux stratégies de guérilla, qui permettent à un groupe armé de mener la bataille en se mêlant à la population civile, peut pousser l'ennemi à frapper non seulement les terroristes mais également les civils, et que ce geste peut influencer sur l'opinion publique en faisant de l'ennemi l'objet d'une condamnation populaire. Le terrorisme s'enchevêtre dans les autres formes de violence politique, et se transforme en étiquette que l'on peut coller sur ses adversaires pour attirer la sympathie et la compassion de la communauté internationale.

En conclusion, notre objectif dans ce chapitre est d'étudier le terrorisme selon les interprétations divergentes que l'on lui donne en fonction de son affiliation religieuse, politique et géographique. Le but est d'accomplir une présentation du domaine de façon à soutenir notre argument que le terrorisme constitue un domaine d'activité, soit une langue de spécialité. Nous avons porté attention sur le terrorisme

en tant que fléau de notre époque dont la définition reste une question de l'interprétation, qui varie d'un individu, d'une organisation ou d'un État à l'autre. Le terrorisme continue aussi à prendre la forme d'un métier exercé par les terroristes ainsi que par les gens qui se battent contre eux. En fonction de la documentation rassemblée sous corpus (dont le mode de constitution fera l'objet d'étude au quatrième chapitre) sur lequel se baseront des analyses linguistiques et terminologiques dans les chapitres qui suivront, nous avons débouché sur une délimitation du domaine du terrorisme. Notre présent travail se situe au carrefour de la morphologie, la lexicologie, la terminologie, la socioterminologie et la sémantique appliquées à l'étude des sciences politiques (violences politiques). Donc, dans le troisième chapitre, nous nous concentrerons sur les préoccupations et les développements théoriques de la terminologie et comment nous les appliquerons à ce travail.

CHAPITRE 3 FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA MÉTHODOLOGIE SUIVIE

Aujourd'hui, la tension en terminologie ne se situe plus au niveau de sa définition, de ses principes, de ses préoccupations ou de ses méthodologies. Elle se situe plutôt au niveau des orientations théoriques et pratiques des travaux terminologiques. Le point de mire des études terminologiques varie selon les écoles de pensée, et chaque école développe sa propre théorie, ses règles et ses démarches, pour l'avancement de la discipline. À la naissance de la théorie générale de la terminologie, l'objectif des terminologues est avant tout d'établir l'indépendance de la terminologie par rapport aux disciplines connexes, à savoir la lexicologie et la lexicographie (Cabré 1998 : 62). Cette théorie de départ a essuyé des critiques au fur et à mesure que la discipline évoluait.

L'Homme (2004 : 24) signale que ces dernières années, surtout depuis les années 80, une multitude de nouvelles approches de la terminologie ont été proposées pour combler les lacunes d'une théorie classique décrite parfois comme une doctrine. Comme nous l'avons déjà précisé à la section 1.3, devant tous les rebondissements récents en terminologie, il ne nous semble ni pratique ni objectif de cadrer un travail terminologique de cette envergure aux confins d'une théorie particulière. Bon nombre de théories se compléteront pour nous guider tout au long de cette recherche. Dans les sections suivantes, nous traiterons quelques-uns de ces développements théoriques qui influent sur le choix de méthodologie pour cette étude.

3.1 LA TERMINOLOGIE DIACHRONIQUE (DURY 1999)

L'adoption de l'approche diachronique en terminologie est un sujet débattu depuis les années 30, période de l'apparition de la thèse de Wüster, qui donne le coup d'envoi de la terminologie en tant que pratique. Dury (1999 : 17) soutient que la

théorie classique n'a laissé aucune place à la terminologie diachronique. Néanmoins, la réflexion sur la dimension diachronique de la terminologie que constitue le travail de Dury (1999) permet de voir l'application de la diachronie dans des domaines tels que l'écologie, la biologie, la botanique, la zoologie, entre autres. Selon Dury (1999 : 17), la dimension diachronique est essentielle non seulement pour compléter une approche synchronique lacunaire, mais également pour faire apparaître des phénomènes essentiels du langage.

Si une approche diachronique est applicable à l'étude des terminologies scientifiques, rien n'empêche en conséquence de l'appliquer dans le domaine du terrorisme. Tout en complétant la dimension synchronique traditionnellement privilégiée, la diachronie nous permettra aussi d'envisager les termes et les concepts comme des entités évolutives et non statiques. Pour relier la diachronie à la troisième hypothèse évoquée au point 1.1, on peut citer Dury (1999 : 17) qui constate que de nombreuses sciences, pour ne pas dire toutes les sciences (et ceci est dû à l'interdisciplinarité grandissante, à l'affinement des spécialisations et à l'accélération de la vulgarisation, entre autres), empruntent des concepts à d'autres sciences, connexes ou non, et sont le centre d'une véritable circulation langagière des termes.

L'analyse du partage lexicosémantique aux sections 5.2 et 5.3 révèle que les termes et les concepts sont des objets itinérants qui se déplacent d'un domaine à l'autre, et que seule la dimension diachronique peut permettre de comprendre les traits ponctuels d'un terme donné que l'on peut lier à son histoire relativement aux différents domaines par lesquels il est passé. La dimension diachronique est donc nécessaire ici car les termes du terrorisme sont en pleine mutation morphologique et sémantique.

3.2 LE SOCIOCOGNITIVISME (TEMMERMAN 2000B)

D'après Temmerman (2000b : 58), la théorie générale de la terminologie a failli réduire la discipline à un ensemble de principes de normalisation. Ayant constaté la nécessité des approches multidimensionnelles en recherche terminologique, Temmerman (2000b) a établi dès lors une théorie descriptive de la terminologie fondée sur des principes sociocognitifs — le sociocognitivism — qui replacent fermement l'étude des termes dans le champ de la sémantique (Béjoint 2007). Par opposition à la théorie classique qui écarte toutes les productions textuelles en raison de la désambiguïsation de la communication technoscientifique, le sociocognitivism incorpore le texte comme élément fondamental d'une recherche terminologique. Le texte scientifique est le terrain où les termes exhibent leurs différentes caractéristiques, et afin de mieux appréhender le fonctionnement des termes, la terminologie doit adopter une approche multidimensionnelle — linguistique, cognitive et sociologique.

Temmerman (2000b, cité par L'Homme 2004 : 24) maintient que le modèle sociocognitif incorpore des éléments de la sémantique du prototype de Kleiber, et préconise la prise en compte des dimensions diachroniques et sociales des termes. Là où l'école viennoise privilégie une approche strictement synchronique, le sociocognitivism recourt à la complémentarité entre la synchronie et la diachronie. Par rapport à la représentation des notions à titre permanent, le sociocognitivism révèle que les termes, comme les notions qu'ils désignent, sont en évolution constante, ce qui fait que la terminologie ne pourrait plus s'empêcher de s'accommoder d'une approche à la fois synchronique et diachronique.

L'univocité en terminologie ne représente qu'une situation idéale et utopique où un terme unique est attribué à une notion particulière à titre permanent. Pour ce qui

est de la question de « notion bien délimitée », Temmerman (2000b) constate que la plupart des notions des domaines de spécialité sont difficiles à hiérarchiser de façon logique ou ontologique. La monosémie et la monoréférentialité ne constituent qu'une situation souhaitable, et les langues de spécialité sont en pratique soumises aux influences incontrôlables de la polysémie et de la synonymie. La dimension sociocognitiviste de la terminologie moderne est intégrée à notre méthodologie car l'analyse des termes du terrorisme aux chapitres 5 et 6 ne se limitera pas à leur état ponctuel, mais aussi à leur évolution morphosémantique que seul le corpus permet de constater.

3.3 LA SOCIOTERMINOLOGIE (GAUDIN 2003)

Le modèle socioterminologique de Gaudin (2003) affirme que le terme ne peut être étudié que replacé dans ses contextes linguistique, social et historique (Béjoint 2007). Que ce soit du point de vue de l'implantation terminologique, ou de celui des sentiments néologiques, la question reste la suivante : comment aborde-t-on les termes sans considérer les comportements langagiers de la société qui les utilise ? L'étude de la terminologie du terrorisme aujourd'hui doit englober plusieurs aspects — social, linguistique, culturel, politique, économique et idéologique. Cela situe notre recherche dans le cadre théorique de la socioterminologie, une sous-discipline qui connaît un essor depuis les années 90 en tant qu'interaction entre la terminologie et la sociolinguistique. La socioterminologie est née et a été développée avec l'introduction de démarches sociolinguistiques dans la recherche terminologique, en même temps que dans le laboratoire de Rouen par Louis Guilbert, Yves Gambier et Louis Guespin, et au Québec par Pierre Auger, Jean-Claude Boulanger, entre autres.

Notre méthodologie, bien que purement terminologique, comporte une dimension sociale en raison de notre intérêt pour l'usage et les valeurs synchroniques

des termes et des concepts. Elle a aussi une dimension linguistique, car les unités terminologiques sont analysées selon des modèles linguistiques et morphologiques. Tout comme le sociocognitivism, la socioterminologie est une sous-discipline motivée par la sociolinguistique (Gaudin 2005 : 81), qui envisage principalement la circulation des termes sous l'angle de la diversité de leurs usages sociaux, ce qui englobe à la fois l'étude des conditions de circulation et d'appropriation des termes, envisagés comme des signes linguistiques et non comme des étiquettes de concepts (Gaudin 2005 : 81). La socioterminologie est une interaction entre la pratique terminologique et la vie sociale. La socioterminologie permet d'apprécier l'influence de la culture sur la création et l'usage des termes — dimension culturelle qui aurait été influencée par les travaux de Marcel Diki Kidiri.

3.4 LA « THÉORIE DES PORTES » (CABRÉ 2000)

Comme nous l'avons suggéré dans la troisième hypothèse au point 1.1 et comme nous le verrons au point 5.3.1, le domaine du terrorisme est largement influencé par les autres domaines connexes. Par conséquent, l'étude de la terminologie de ce domaine doit s'ancrer dans le cadre de la terminologie multi-théorique et pluridimensionnelle (Bourigault et Slodzian 1999). Notre méthodologie est déterminée non seulement par la théorie terminologique traditionnelle, mais aussi par des théories de la terminologie dite moderne dont la « théorie des portes » ou la « théorie du terme » de Cabré (2000) est un modèle. La « théorie des portes » de Cabré (2000) cherche à accorder la primauté au terme en tant qu'unité linguistique. Selon Cabré, les unités du domaine de connaissance peuvent être analysées à partir de disciplines différentes, parce qu'il existe un transfert incontrôlable de termes entre les différents domaines connexes.

La théorie des portes nous est essentielle car le domaine et les termes du terrorisme s'ouvrent à des influences des domaines connexes telles que le militarisme, la politique, la science des armes, entre autres. À moins d'envisager ces termes du point de vue de leur itinéraire ou de leur variété de disciplines d'origine, comment appréhender leur fonctionnement et les raisons d'être de leurs caractéristiques synchroniques ? Une analyse du point de vue de ces disciplines différentes permet d'envisager les termes comme des objets (Cabré 2000 : 10) dont les normes générales du domaine et les caractéristiques individuelles dans les textes sont indispensables pour l'appréhension de leur nature.

Selon L'Homme (2004 : 24), la théorie des portes de la terminologie moderne met l'accent sur la dimension communicative de la terminologie ainsi que sur ses aspects cognitifs et linguistiques. Cela remet le terme dans le cadre de la langue dont la fonction est avant tout de permettre la communication et l'échange des informations. Si nous adoptons donc une combinaison d'approches (linguistique, sociolinguistique, cognitive, culturelle, etc.), c'est parce que nous estimons que les termes sont des entités de forme lexicale et de contenu sémantique, dont les différents emplois et conditions discursives leur attribuent des valeurs communicatives. Le terme est indéniablement un élément du discours spécialisé.

3.5 LA TERMINOLOGIE TEXTUELLE (BOURIGAULT ET SLODZIAN 1999)

Kocourek (1991 : 25) est l'un des premiers à adopter une approche plus ou moins radicale contre le structuralisme sur lequel la théorie classique a été fondée. Là où la terminologie structuraliste privilégie l'interaction *langue/parole*, Kocourek (1991) voit plutôt la nécessité de côtoyer une autre forme d'interaction dans les langues de spécialité — celle du *texte/système*. D'après Kocourek, la langue de

spécialité est constituée de prime abord par les textes parlés et écrits. Il s'agit de ce que les spécialistes disent et écrivent, entendent et lisent pour réaliser la communication de spécialité. C'est un ensemble d'entretiens, de discours, de conférences, de débats, de réunions, de lettres, de rapports, de comptes rendus, d'analyses, de procès-verbaux, de documents de travail, d'articles, de manuels, de livres et de publications techniques et scientifiques d'un domaine particulier (Kocourek 1991 : 25). Cabré (1998 : 195) a repris cette notion de texte de spécialité en précisant les caractéristiques générales de celui-ci, qu'elle met en parallèle avec les caractéristiques de l'unité terminologique. Ainsi, le texte terminologique est défini sous l'angle de sa fonction référentielle et de ses usagers (les spécialistes).

Huit années plus tard, la réflexion de Kocourek a donné naissance à une théorie de la *terminologie textuelle* sous la plume de Bourigault et Slodzian (1999). Guidé par les principes suivants, le modèle théorique de la terminologie textuelle élaboré dans Slodzian (2000), à l'instar de Bourigault et Slodzian (1999), s'est inspiré de la linguistique textuelle et de la linguistique de corpus :

- ❖ les connaissances pertinentes d'un domaine étant inscrites dans les textes produits par la communauté en fonction de tel ou tel objectif de communication, le travail terminologique doit se fonder sur le corpus qui permet d'accéder facilement à ces connaissances-là ;
- ❖ le corpus textuel offre au terminologue/terminographe l'occasion d'accéder à des expressions terminologiques qui, elles, constituent le point de départ de la chaîne de procédures terminologiques et sémantiques qui permettent de faire émerger les termes ;

- ❖ l'identification des termes requiert le jugement de l'expert qui, en parcourant la liste des candidats termes du corpus, confronte ces unités à des connaissances déjà structurées, mémorisées et partagées par sa communauté ;
- ❖ le corpus textuel permet au terminographe de cerner le fonctionnement réel et les caractéristiques des unités lexicales en contexte, et à partir de là, de séparer les termes des non-termes.

Selon Kocourek (1991 : 199), « tous les aspects du terme sont observables par l'intermédiaire de ses occurrences dans les textes : variantes écrites et parlées, sèmes, sens et l'aire sémantique, catégories et constructions grammaticales, corrélations syntaxiques, collocations lexicales, particularités du style et du registre ». Slodzian (2000) démontre qu'alors que la terminologie classique restreint la discipline aux seuls mécanismes de dénomination et impose une vue essentiellement paradigmatique, l'étude des textes de spécialité permet de décrire le fonctionnement des unités terminologiques en contexte. Elle favorise une approche descriptive des textes et des unités terminologiques par opposition à l'approche normative de Wüster que révèle la citation suivante :

...jusqu'à une date récente, la linguistique n'a fait valoir que l'évolution libre, non dirigée, de la langue. C'est l'usage effectif de cette dernière qui, dans la langue commune, sert de norme. On peut appeler cette norme la norme descriptive. En revanche, en terminologie, fertile en notions et en termes, cette évolution libre de la langue mène à une confusion inacceptable (Wüster 1981 : 65).

Contrairement à la théorie classique, la terminologie textuelle qui guidera une série d'activités que l'on verra au quatrième chapitre privilégie la constitution des terminologies à partir de textes spécialisés ou scientifiques, qui traitent de sujets relevant de domaines précis. Si dans la vision de l'école viennoise la prise en compte des usages manifestés dans les textes ne peut pas être la base de la constitution de terminologies (Condamines 2005 : 42), c'est parce que Wüster a eu la vision d'une

langue scientifique dépourvue de toutes les coquilles pouvant nuire à la communication transparente entre spécialistes. Selon L'Homme (2004 : 25), la théorie textuelle projette le terme comme une construction qui résulte de l'analyse faite par le terminologue, et cette analyse prend en compte la place occupée par le terme dans un corpus, une validation par des experts et les objectifs visés par une description terminologique ou terminographique donnée. L'un des résultats de cette innovation terminologique est que le seuil méthodologique entre la terminologie et d'autres sous-disciplines de la linguistique telles que la lexicologie et la lexicographie se comble progressivement.

3.6 LA PSYCHOTERMINOLOGIE

L'attention des terminologues et des théoriciens semble souvent se concentrer sur les aspects synchronique, diachronique, social, politico-linguistique ou glottopolitique, etc. Résultat, ils semblent négliger l'aspect discursif du terme qui doit être analysé comme élément intervenant dans l'interaction, l'expression et la communication. Gambier (1991 : 31) dit d'ailleurs que la terminologie n'est pas coupée de la pratique sociale, qu'elle prend place dans des discours entre des acteurs donnés et qu'elle sert des sciences et des techniques dont elle reflète l'idéologie. Cabré (1998 : 191) signale qu'en plus d'être des unités grammaticales à trois dimensions (formelle, conceptuelle et fonctionnelle), les termes sont aussi des unités pragmatiques de communication et de référence.

La psychoterminologie est donc un modèle qui analyse les termes selon la tension terminologique et la « guerre des mots » qui se manifestent actuellement dans ce domaine. L'usage des termes anglais *infinite justice*, *crusade against terrorism*, *Islamic fascism*, etc., provoque des mécontentements et des oppositions parfois violentes entre les deux mondes (le Dar al-Islam et le Dar al-Harb) opposés par le

terrorisme. Depuis longtemps, l'étude des émotions, des pensées, des sensations, des motivations et des actions des hommes préoccupe la psychologie en tant que discipline scientifique. La psychoterminologie est une combinaison de la psychologie et la terminologie non comme deux partenaires égaux, mais plutôt avec la terminologie comme le partenaire dominant.

Comme le montre le tableau en Annexe V, l'analyse psychoterminologique introduit certains éléments de la psychologie dans la terminologie en envisageant les termes comme des unités qui figurent dans les discours spécialisés, réalisés par des individus dont les sentiments et actions les uns envers les autres sont influencés par les termes qui interviennent dans leur interaction, expression et/ou communication. Étant donné la controverse autour de l'usage de certains termes tels que *terrorisme islamiste*, *terroriste islamiste*, *fascisme islamiste*, *extrémisme islamiste*, le modèle psychoterminologique devient essentiel dans l'étude terminologique du terrorisme. Comme on peut le constater à l'annexe V, la psychoterminologie se sert des contextes d'utilisation des termes observés dans le corpus pour analyser les termes en révélant les différentes situations de communication dans lesquelles l'usage de tel ou tel terme peut provoquer des émotions d'hostilité, d'agression, de mécontentement, etc., entre les locuteurs et les interlocuteurs.

Dans ce chapitre, nous avons étudié les notions de base et l'évolution théorique de la terminologie, ce qui nous a permis de situer notre présente recherche dans le cadre d'une terminologie multi-théorique. Comme les quatrième, cinquième et sixième chapitres se consacreront au dépouillement terminologique proprement dit, ce troisième chapitre présente les principes et conditions qui guideront nos choix lors du dépouillement. Ceci dit, le quatrième chapitre portera sur l'analyse détaillée du corpus afin d'en révéler la composition interne et la méthodologie de sa compilation. Il

s'agira en fait de l'application des principes de la terminologie textuelle — des réflexions sur le mode de prise en compte des textes. Nous y étudierons les processus de rassemblement d'une variété de textes — manuels, documents d'entreprises, listes de termes existantes, etc. — qui sont des productions langagières effectives (Condamines 2005 : 42). C'est à partir des emplois spécifiques des termes attestés dans les textes que nous achèverons les analyses morphologiques et sémantiques dans les chapitres 5 et 6.

CHAPITRE 4 CONSTITUTION DU CORPUS

Dans le chapitre précédent, nous avons abordé la discipline de la terminologie en portant attention sur les courants théoriques qui ont marqué son évolution depuis 1930. Dans ce chapitre, nous allons nous consacrer à la constitution du corpus — critères, méthodologie, sources et repérage des documents spécialisés — sur lequel se fondera la description morphologique, sémantique, et socioterminologique du domaine qui s'entamera dans les chapitres qui suivront.

Condamines (2005 : 36) a remarqué que la terminologie classique n'a pas toujours fait très bon ménage avec les textes, et que la doctrine terminologique de Wüster avait même mis en garde contre l'utilisation des productions textuelles pour constituer des terminologies. Si tel était le cas à l'époque, Gaudin (2005 : 80) ajoute que c'était parce que les fondateurs de la terminologie croyaient à elle comme à l'espéranto dans la perspective d'améliorer une sorte de communication née d'une volonté délibérée et concertée. Il n'en demeure pas moins que les langues de spécialité ne sont pas des langues artificielles mais plutôt des parties intégrantes de la langue naturelle qui sert à la communication entre les êtres humains.

Depuis 1980 surtout, avec l'épanouissement de divers modèles théoriques que nous avons évoqués au troisième chapitre — la socioterminologie de Gaudin et de ses collègues du laboratoire de Rouen, la théorie des portes (Cabré 2000), le sociocognitivism (Temmerman 2000b), la terminologie textuelle (Slodzian 2000), entre autres — une certaine flexibilité a été introduite dans la discipline pour quasiment remplacer la rigidité doctrinale de l'école viennoise. Cette évolution a permis d'incorporer au fil des ans des démarches linguistiques, y compris celles de la linguistique de corpus, dans les recherches terminologiques.

Au cours des trois dernières années, une étude basée sur un corpus du terrorisme a été achevée à l'université de Montréal — la thèse de maîtrise de Paquin (2006) sur laquelle s'est appuyé le projet d'extraction semi-automatique des néologismes de Drouin et al. (2006). Avant de nous concentrer sur la constitution du corpus et les critères de son interrogation qui nous préoccuperont dans ce chapitre, dans les sections 4.1 et 4.1.1 ci-dessous, nous présenterons brièvement cette étude antérieure en vue de démontrer en quoi la nôtre est différente.

4.1 L'APPROCHE LEXICOMÉTRIQUE DE PAQUIN (2006)

La thèse de maîtrise de Paquin, intitulée *Étude de la néologie dans la terminologie du terrorisme avant et après septembre 2001 : une approche lexicométrique*, soutenue à l'université de Montréal en 2006, se situe au carrefour de la néologie, de la terminologie et de la lexicométrie. En particulier, Paquin étudie une méthode d'extraction semi-automatique des néologismes dans l'objectif de les isoler d'un corpus spécialisé en utilisant un extracteur de termes appelé *TermoStat*. Le *TermoStat* est un logiciel qui exploite le calcul de spécificité pour comparer des corpus divergents. Grâce à une méthode d'exclusion, ce logiciel peut isoler les termes nouveaux dans les corpus.

À l'aide du *TermoStat*, Paquin a comparé deux types de corpus — un corpus d'analyse et un corpus de référence — qui se distinguent l'un de l'autre par le niveau de spécialisation et la date de publication des documents. Les corpus exploités regroupent des documents publiés avant et après le 11 septembre 2001. Par opposition au nôtre, le travail de Paquin ne s'est pas intéressé aux modes de formation des termes du terrorisme en tant que tel, mais plutôt à l'exploitation semi-automatique des corpus et à l'isolement des néologismes formés en terrorisme avant et après le 11 septembre. Dans la section 4.1.1, nous parlerons de Drouin (le directeur de la thèse de Paquin) et

de son équipe qui ont publié les résultats de la même étude dans les *Actes des 8e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (JADT-2006)*.

4.1.1 L'approche lexicométrique de Drouin et al. (2006)

Tout comme Paquin (2006), Drouin et al. (2006) proposent une méthode d'extraction et de traitement semi-automatique des néologismes qui repose sur une analyse statistique et sur le calcul des spécificités à l'aide du logiciel *TermoStat*. L'étude et l'extraction semi-automatique des néologismes se sont appuyées sur deux types de corpus constitués chacun de textes qui ont permis aux chercheurs de faire ressortir les particularités lexicales des termes. Drouin et al. (2006) ont utilisé un corpus de langue journalistique qui regroupe un ensemble d'articles (totalisant environ 30 millions de mots) publiés au cours de l'année 2002 dans le quotidien *Le Monde*. Il s'agit d'articles rédigés dans une langue non spécialisée, et portant sur des sujets très diversifiés. À partir de cet ensemble, les auteurs ont établi que 565 articles sur un total de 25.280 étaient liés au terrorisme.

Le deuxième type de corpus appelé *TERROR* est constitué de textes spécialisés portant sur le terrorisme dont la majorité provient des sites Internet gouvernementaux, des revues de politique internationale et militaire, des sites Internet spécialisés sur le terrorisme, et des instituts universitaires de criminologie ou de sciences politiques. Une petite partie du corpus rassemble des documents numérisés tirés des encyclopédies du terrorisme et des revues spécialisées. Tous les documents ont été publiés entre 1995 et 2005. L'équipe a soumis l'ensemble des documents constitutifs du corpus au logiciel *TermoStat* qui, après avoir étiqueté et lemmatisé toutes les unités lexicales, a procédé à l'extraction des néologismes et à en identifier les spécificités. Ayant présenté les deux publications antérieures basées sur l'analyse

d'un corpus du terrorisme, nous nous concentrerons sur la constitution de notre propre corpus en commençant par la question centrale suivante : qu'est-ce qu'un corpus ?

4.2 DÉFINITION DU CORPUS

Selon Rastier (2004), « un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'application ». Mais est-ce que tout regroupement de textes mérite le nom de corpus ? Rastier (2004) dit qu'un corpus doit correspondre à un besoin, voire à un désir intellectuel ou scientifique, sans quoi il se périmé et devient obsolète. Un corpus suppose en effet une préconception des applications en vue desquelles il est rassemblé, et cette préconception des applications, entre autres, détermine le choix des textes ainsi que le mode de nettoyage, de codage, d'étiquetage et de structuration dudit corpus.

Avec les nouveaux développements apportés par les remarquables changements théoriques des dernières années, l'étude de la terminologie à base des textes spécialisés a pris un essor considérable. Ainsi, L'Homme (2004 : 119) remarque que la collecte d'une documentation représentative du domaine dont on souhaite décrire la terminologie et l'exploitation de celle-ci constituent les premières étapes d'une recherche en bonne et due forme. Lino (2002 : 9) ajoute que l'évolution des concepts scientifiques se manifeste en discours dans des situations de communication spécialisée écrite et orale. Pour tenir compte de cette évolution des concepts, voire des termes, qui font l'objet d'étude de la terminologie, la linguistique de corpus, la terminologie textuelle et la socioterminologie ont apporté une contribution significative à la théorie de la terminologie — de nouvelles approches en recherches terminologiques. Ainsi, Mayaffre (2005), à l'instar de Mellet (2002 : 9),

signale que le corpus est aujourd'hui une médiation consciente et indispensable entre le chercheur et le fait linguistique.

Depuis 2000, l'accès accéléré à des textes électroniques demeure une étape importante dans le développement d'un courant linguistique appelé la linguistique de corpus (Habert et al. 1997). L'étude des langues par le truchement du corpus devient nécessaire car l'observation des phénomènes langagiers est fondée sur des textes réels et des données attestées. Cette nouvelle approche s'oppose à des méthodes traditionnelles où l'analyse des phénomènes langagiers est souvent appuyée par des exemples *ad hoc* forgés pour les besoins d'une théorie ou d'une étude donnée (Bommier-Pincemin 1999). Avant la naissance de la linguistique de corpus dont les démarches influencent dorénavant les travaux terminologiques, les linguistes modulaient les descriptions et modélisaient les phénomènes de variation en recourant à leur propre intuition (Condamines 2005 : 39) et aux exemples qu'ils avaient forgés eux-mêmes.

Avec un tel recours à des modèles qu'il aurait créés lui-même, le corpus qu'interroge le linguiste est sans aucun doute constitué d'éléments résultant de ses propres attestations, dont il se préoccupe de décrire les régularités et les irrégularités. Il est incontestable que les résultats obtenus par cette méthode traditionnelle sont intéressants, ou que l'analyse et le traitement des données sont appuyés par un bon nombre d'exemples acceptables. Cependant, Condamines (2005 : 40) a énuméré comme suit les inconvénients de cette démarche traditionnelle qui a longtemps été favorisée par la terminologie classique :

1. Les résultats obtenus sont coupés de toute situation langagière réelle, c'est-à-dire d'une situation qui est d'abord une situation d'échange.

2. L'importance est accordée au jugement du linguiste qui peut ériger en règle générale sa propre acception des phénomènes.
3. La plupart des exemples sont généralement mis sur le même plan, et par conséquent, les phénomènes terminologiques très rares sont souvent considérés au même titre que les phénomènes fréquents.

Aujourd'hui, le corpus permet au terminologue d'appuyer ses analyses d'un grand nombre d'exemples authentiques, et donc de réduire au minimum les exemples tirés de ce qu'ont écrit ses prédécesseurs. Le corpus permet également de fournir des informations terminologiques authentiques dans la mesure où la description des faits linguistiques se fonde sur l'observation des terminologies et non sur l'opinion du terminologue sur les terminologies. Grâce à l'informatique, la constitution, le traitement et l'interrogation des corpus deviennent de moins en moins difficiles, ce qui fait que beaucoup de terminologues fondent leurs recherches sur des corpus compilés qui permettent de parvenir à des conclusions et à des résultats fiables.

Puisque le corpus représente l'usage réel de la langue par des usagers d'une terminologie donnée, le travail sur corpus constitue sûrement un rapprochement de la terminologie à des réalités linguistiques. De nos jours, nombreux sont les travaux terminologiques fondés sur des corpus textuels, et cette évolution est accueillie très favorablement, comme en témoignent les colloques et articles y afférents. Cet intérêt accru pour le corpus fait que son mode de constitution et d'interrogation continue à évoluer. Avant de nous concentrer sur l'évaluation des sources documentaires dans la section 4.3, force est de noter que chaque domaine a ses propres textes scientifiques qui relèvent des actes de communication de tous ceux qui le fréquentent, et par la suite, peuvent constituer la base de travaux terminologiques. Dans cette recherche, nous exploitons un corpus composé d'ouvrages représentatifs du domaine qui forment

la base de la constitution du lexique, de la description des unités terminologiques du domaine et de la justification des hypothèses.

4.3 ÉVALUATION DES SOURCES

En abordant la question de l'évaluation des sources documentaires des travaux terminologiques, Rondeau (1984 : 52) a constaté que l'un des problèmes les plus difficiles à régler dans la catégorie des documents est celui de la qualité. La qualité des unités terminologiques constitutives d'un lexique spécialisé est liée à celle des documents à partir desquels elles sont extraites. Rondeau (1984 : 52) signale que la valeur terminologique des documents varie considérablement en fonction des facteurs tels que la crédibilité de l'auteur, l'âge du document, le type de lecteur à qui il s'adresse, etc.

Rondeau observe que malgré l'abondance des normes internationales telles que la norme BS 3669, publiée en 1963 par la British Standards Institution (*Recommendations for the Selection, Formation and Definition of Technical Terms*), et la norme 3180, préparée vers 1962 par le Nederlands Normalisatie-Institut (*Terminologie, Begripsvorming en definiering*) il n'existe aucun ensemble de critères consensuels qui permettent d'évaluer la qualité linguistique de la documentation scientifique et technique. Ainsi, les traducteurs, les terminologues, les rédacteurs techniques, les professeurs de langues de spécialité et les organismes de terminologie établissent individuellement et de façon empirique les éléments sur lesquels ils fondent leurs jugements (Rondeau 1984 : 52).

L'un des objectifs de notre recherche est de refléter les usages langagiers les plus récents dans la terminologie du terrorisme. Pour cette raison, il nous faut nous tenir au courant des faits nouveaux de cette spécialité et de l'impact de ceux-ci sur la communication en français et en anglais. Il importe d'identifier les sources les plus

pertinentes de tels faits et de nous plonger dans la lecture exhaustive de celles-ci ainsi que des ouvrages théoriques et pratiques qui émergent dans le domaine. Nous devrions nous familiariser avec les thèmes et les sujets d'actualité relatifs au terrorisme en lisant les discours des symposiums, des conférences, des colloques, des expositions, etc. Un corpus des documents portant sur le domaine nous permettra d'atteindre tous nos objectifs en tenant compte de nouvelles formes et constructions morphologiques et sémantiques, surtout parce que le corpus terminologique est une manifestation de l'usage réel de la langue de spécialité et du domaine de recherche. Les travaux terminologiques visent d'ailleurs à transmettre du savoir et à attester les usages des termes par les spécialistes et toutes les autres catégories d'individus qui interviennent dans les domaines de spécialité.

La Direction de la terminologie et de la documentation du Bureau de la traduction des Travaux publics et services gouvernementaux Canada privilégie certains types de documents sur lesquels doit se fonder la constitution du corpus terminologique. Ce sont les encyclopédies traitant du domaine de recherche, les manuels techniques ou universitaires, les actes des colloques, des congrès et des conférences, les périodiques spécialisés ou de vulgarisation, les brochures et les dépliants décrivant des activités spécifiques, les sites et les portails Internet liés au sujet d'intérêt.

Avant de passer à la description détaillée de la structure interne de notre corpus dans la section 4.4, il faut signaler que la sélection des documents pour sa constitution a été effectuée en prenant en considération les facteurs et conditions ci-dessous, tels que recommandés par le Comité de méthodologie de la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau de la traduction :

- a) La pertinence de la terminologie utilisée (précision, uniformité, cohérence) et la richesse des éléments définatoires dans les textes, considérée du point de vue des objectifs visés par la recherche en question.
- b) L'adéquation du contenu à analyser par rapport aux attentes ou aux besoins de communication des utilisateurs de la terminologie (communication spécialisée, éducative ou populaire, formelle ou informelle, générale ou spécifique, etc.)
- c) Le degré de systématisation du savoir transmis dans ces textes compte tenu de la réputation de l'auteur, de la collection ou de la maison d'édition dans le domaine de recherche.
- d) L'actualité et la complétude du contenu par rapport à l'évolution du savoir dans le domaine en question (date de parution, objectifs déclarés de l'ouvrage, qualité des références bibliographiques, existence de comptes rendus appréciatifs, etc.).
- e) La qualité linguistique de la rédaction (grammaire, vocabulaire, clarté et précision du style), et l'authenticité du discours (ouvrages dans la langue originale par opposition aux ouvrages traduits).

4.4 DESCRIPTION ET TAILLE DU CORPUS

En recherche terminologique, il n'existe pas vraiment un consensus quant à la taille que devrait posséder un corpus spécialisé afin de devenir un support fiable pour la description des phénomènes langagiers qui se produisent dans un domaine de spécialité donné. Néanmoins, les chercheurs en terminologie s'entendent quasiment sur le fait que la taille minimale d'un corpus spécialisé (Pearson 1998 : 56-57) doit être d'un million de mots. On estime qu'une telle taille permet de bien représenter un domaine du savoir, et qu'« un corpus visant la description de phénomènes langagiers

qui serait trop petit ne saurait que mener à des conclusions erronées » (Drouin 2002 : 126).

Rastier (2004) distingue quatre typologies de corpus terminologique (archive, corpus de référence, corpus d'étude et corpus de travail) dont les deux derniers — qui correspondent à ce que Habert et al. (1997 : 143-145) et Drouin (2002 : 123) appellent *corpus d'analyse* — correspondent au nôtre. Ce genre de corpus se distingue des autres en ce qu'il est élaboré en vue de répondre à un besoin très précis. Afin de remédier au vide terminologique que nous avons souligné dans les chapitres précédents, et pour atteindre les objectifs morphosémantiques déjà énumérés, nous avons constitué un corpus d'ouvrages, de périodiques, de quotidiens et de journaux consacrés au terrorisme. Notre corpus de travail (CT) comporte des textes écrits avec marqueur statistique CE (abréviation de *corpus écrit*). Les sections qui suivent portent sur une description détaillée de sa structure interne.

4.4.1 La composition interne du corpus écrit (CE)

Rastier (2004) signale que le texte est pour une linguistique évoluée l'unité minimale, et le corpus l'ensemble dans lequel cette unité prend son sens. Le recours à des productions écrites est l'un des principes théoriques de la terminologie textuelle qui identifie le texte comme source principale d'informations sur les termes. Même en terminologie classique, l'écrit demeure le véhicule privilégié de la transmission et du développement du savoir (Auger 1989 : 411, cité par Drouin 2002 : 123). Le corpus écrit (CE) dont la structure interne est analysée ici comporte deux niveaux marqués par deux catégories de documents représentatifs du domaine de recherche — des textes sur papier qui constituent un sous-corpus de travail appelé *corpus de documents sur papier* (CDP), et des textes électroniques qui constituent un sous-corpus de travail identifié comme *corpus de textes électroniques* (CTE).

4.4.1.1 Le corpus de documents sur papier (CDP)

Le corpus de documents sur papier (CDP) est un corpus bilingue qui rassemble une trentaine d'ouvrages représentatifs du domaine publiés en français (FR-) et en anglais (AN-). Les ouvrages constitutifs du CDP, qui font partie intégrante de notre bibliographie, ont été publiés entre 1970 et 2008. Le caractère bilingue de ce corpus nous permet d'obtenir les deux notations statistiques suivantes : *FR-CDP* (Français-Corpus de documents sur papier) et *AN-CDP* (Anglais-Corpus de documents sur papier). Il nous a été très difficile de déterminer le nombre de mots et d'occurrences présents dans ces sources d'abord parce que ce sont des ouvrages imprimés, et ensuite parce que nous ne disposons pas de la technologie nécessaire pour réduire ces ouvrages en format électronique. Comme on peut le constater en Annexes I et II, pour combler cette lacune, nous avons dû étiqueter lesdits ouvrages et les analyser selon une méthodologie traditionnelle, non en fonction du nombre de mots mais plutôt en fonction du nombre de pages.

4.4.1.2 Le corpus de textes électroniques (CTE)

Le corpus de textes électroniques (CTE) est composé d'un ensemble de textes assortis des notations statistiques suivantes : AN-CTE1, AN-CTE2, AN-CTE3, AN-CTE4, FR-CTE1, FR-CTE2 et FR-CTE3. L'AN-CTE1 est composé de sept éditions du *Patterns of Global Terrorism*. Il regroupe différents rapports annuels du bureau du coordonnateur de la lutte antiterrorisme du Département d'État des États-Unis. Chaque année, le Département d'État fournit au Congrès un rapport couvrant, en ce qui concerne l'année précédente, les faits nouveaux, les pays, les groupes et les individus liés au terrorisme, et ce rapport exclusivement consacré au terrorisme intérieur et international est publié en anglais. Entre 2000 et 2006, le Département d'État a publié sept éditions de ce rapport en formats html et PDF, et la taille d'AN-

CTE1 constitué à partir de ces textes en nombre de mots et occurrences est présentée dans le tableau 1 suivant :

Tableau 1 Représentation statistique du corpus anglais des textes électroniques (AN-CTE1 [Patterns of Global Terrorism])

Année du rapport	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Nombre de mots du format html au format Word	43.341	78.152	71.316	90.907	74.747	56.646	146.495	561.604

L'AN-CTE2 est composé des cinq rapports suivants du FBI : *The FBI Counterterrorism program since September 2001* (notation = FBI2001) ; *quatre numéro du Terrorism in the United States* (notation = FBITUS) ; *Terrorism 2000/2001* (notation = FBIT2000/2001) ; *Countering Terrorism: Integration of Practice and Theory* (notation = FBICT2002) ; *CONPLAN: U.S Government Interagency Domestic Terrorism Concept of Operations* (notation = FBICONPLAN2001). Il s'agit de rapports décrivant les attaques terroristes contre les intérêts américains, fournis à la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis par le Département de la justice du FBI. Le tableau 2 qui suit en montre la taille.

Tableau 2 Représentation statistique du corpus anglais des textes électroniques (AN-CTE2 [Rapports du FBI])

Doc.	FBI2001	FBITUS96/97/98/99	FBIT2000/2001	FBICT2002	FBICONPLAN 2001	Total
Nombre de mots	31.130	62.219	16.547	22.271	11.404	143.571

L'AN-CTE3 est constitué de 371 articles (totalisant 610.184 occurrences) tirés de *Terrorism Update* et des sites suivants : www.ict.org.il, www.israelactivism.com, et www.satp.org. *Terrorism Update* est une publication en langue anglaise de l'Institut de la gestion des conflits de l'Asie du sud. Cette publication en ligne est destinée à la diffusion des activités terroristes dans les pays de la région. L'AN-CTE4 est composé de 858 articles portant sur le terrorisme avec un total de 1,2 millions de mots tirés des quotidiens suivants dont la publication se fait en langue anglaise : *The Halifax Chronicle-Herald*, *The Toronto Star*, *The New York Times*, *The Associated Press*, et *The Reuter*. Les articles retenus ont été publiés entre 2001 et 2008.

Tableau 3 Représentation statistique du corpus français des textes électroniques (FR-CTE1 [Série Commentaire])

Série Commentaire	No 13 1991	No 40 1994	No 53 1995	No 60 1995	No 65 1996	No 74 1998	No 81 2002	No 83 2003	No 85 2003	Total
Nombre de mots	3.299	5.373	4.113	6.001	5.113	5.115	8.893	9.800	7.432	55.139

Le FR-CTE1 est composé de neuf numéros du *Commentaire*. *Commentaire* est un périodique du Service canadien du renseignement de sécurité dont le tableau 3 présente la taille. Le FR-CTE2 est composé de huit numéros de *Terrorisme et violence politique*. *Terrorisme et violence politique* est un périodique de l'Institut de criminologie de Paris consacré au terrorisme.

Tableau 4 Représentation statistique du corpus français des textes électroniques (FR-CTE2 [Terrorisme & Violence Politique])

Terrorisme et violence politique	No 32 1996	No 23 et 24 1993	No 22 1992	No 21 1992	No 20 1991	No 19 1991	No 18 1991	No 14 1990	Total
Nombre de mots	14.741	35.898	27.875	8.214	26.910	17.975	19.829	30.981	182.423

Le FR-CTE3 comporte deux niveaux — le niveau spécialisé et le niveau non spécialisé. Au niveau spécialisé, le FR-CTE3 est composé de 76 articles totalisant 812.321 d'occurrences tirés de www.terrorisme.net, dont les publications sont consacrées au terrorisme. Au niveau non spécialisé, le FR-CTE3 est aussi composé de 741 articles totalisant 1,4 million de mots tirés des quotidiens suivants publiés en français : *Le Devoir*, *Le Monde* et *La Presse*. Les articles tirés de ces sites Internet ont été publiés entre 2001 et 2008.

Par opposition aux catégories AN-CDP et FR-CDP, il nous a été facile de mesurer la taille de tous les documents constitutifs des catégories AN-CTE et FR-CTE, car ceux-ci sont accessibles sous format électronique et par voie d'Internet. Certains sont disponibles même sur la base de données Nova Net à laquelle la bibliothèque Killam s'est abonnée. En lisant les articles portant sur le terrorisme dont les textes constitutifs du corpus, nous extrayons des unités terminologiques selon des critères (auxquels nous reviendrons dès la section 4.6.1) préalablement établis à partir d'ouvrages terminologiques parmi lesquels on retrouve Rondeau (1984), Kocourek (1991), Cabré (1998), Quirion (2004) et L'Homme (2004).

Avant d'aborder la méthodologie de nettoyage du corpus dans les sections qui suivront, nous aimerions signaler que l'ensemble des documents constitutifs des catégories AN-CTE et FR-CTE comporte deux types de textes : les textes spécialisés et les textes non spécialisés dont ceux de *Le Devoir*, *Le Monde*, *La Presse*, *The Halifax Chronicle-Herald*, *The Toronto Star*, *The New York Times*, *The Associated Press* et *Reuter*. Chacun des deux types est choisi en fonction d'un objectif particulier. Les documents spécialisés demeurent les sources primaires des unités terminologiques. Ils sont choisis en conformité avec le constat de L'Homme (2004 : 126) selon lequel les textes sélectionnés doivent refléter le mieux possible le domaine

délimité au moment de la définition des objectifs du projet. Les documents non spécialisés sont choisis pour des raisons de vulgarisation, pour déterminer l'utilisation des termes du domaine dans la langue générale, et ainsi, la place de la terminologisation (Cabré 1998) et de la déterminologisation (Mayer et Mackintosh 2000) dans la terminologie du terrorisme.

Étant donné qu'il se fait constamment des échanges d'unités entre la langue générale et les différentes terminologies au sein d'une langue naturelle donnée, la terminologisation désigne le processus par lequel les unités de la langue générale s'intègrent dans les lexiques terminologiques. En revanche, la déterminologisation, abordée sous le thème de la banalisation, désigne le processus par lequel les termes deviennent mots en entrant dans l'usage dans les communications journalières.

4.5 LE NETTOYAGE DU CTE

Drouin (2002 : 127) propose qu'avant d'être soumis aux analyses linguistiques, un corpus doit faire l'objet d'un certain nettoyage. À l'état brut, chaque corpus compilé contient des caractères qui sont indésirables et qui peuvent nuire aux analyses et même les fausser. Puisque notre méthodologie de dépouillement combine les démarches traditionnelles (manuelles) de recherche terminologique et les démarches assistées par ordinateurs, pour déterminer la taille du corpus, nous avons dû transformer les textes des catégories AN-CTE et FR-CTE en format Word pour nous permettre de compter le nombre de mots et d'occurrences. Cette opération statistique est précédée par un processus de prétraitement des données — le nettoyage et l'étiquetage — qui sert à modéliser le corpus.

L'opération de nettoyage sert à préparer le corpus pour le dépouillement et l'extraction des termes selon les critères morphosémantiques que nous décrirons ci-après. Après avoir rassemblé l'ensemble des documents selon les critères au 4.3, le

corpus dans son ensemble est soumis au processus d'étiquetage lors duquel une notation statistique a été assignée à chaque document constitutif, ce qui permet de le distinguer de tous les autres. Le processus de nettoyage est engagé dès que le corpus a été transformé en format Word pour nous permettre d'enlever des blocs tels que les titres des ouvrages qui se répètent d'un article à un autre, les dates de publication, les photos et images, les tableaux statistiques qui ne contiennent que des chiffres, etc. Le résultat de ce prétraitement est un texte suivi qui contient l'ensemble des extraits du journal sans interférences.

Drouin (2002 : 128) dit que cette opération est très utile car elle permet de rapprocher le plus possible le corpus de son contenu tel qu'il apparaît au lecteur de la revue, sans les images et les illustrations. Puisque notre méthodologie est une combinaison des méthodes traditionnelles et des méthodes automatiques — celles-ci complétant celles-là —, d'autres processus de prétraitement tels que la segmentation ne s'appliqueront pas. C'est parce qu'il ne s'agit pas dans cette recherche de l'extraction automatique mais plutôt de l'extraction manuelle qui fait émerger les termes à partir des textes spécialisés, en fonction de critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Jusqu'ici, nous nous sommes préoccupés de la description des procédés de rassemblement de la documentation constitutive du corpus compilé et de sa structure interne. L'opération de nettoyage décrite ici est suivie du dépouillement proprement dit, dont nous aborderons les critères dans les sections suivantes.

4.6 DÉPOUILLEMENT DU CORPUS

On entend par *dépouillement terminologique* l'étude systématique d'un corpus compilé selon certains critères préalablement établis en fonction des objectifs des chercheurs. Dans les sections qui suivront, nous allons traiter des critères élaborés à

partir d'ouvrages terminologiques, qui guident le dépouillement, l'interrogation du corpus et l'extraction des unités terminologiques qui feront l'objet des analyses morphologiques et conceptuelles dans les chapitres suivants. Les sections suivantes comporteront également des informations sur l'établissement du lexique, des dossiers terminologiques, et des fiches terminologiques, outils qui nous ont servi à stocker des informations importantes sur chaque terme extrait.

Le dépouillement du corpus a suivi une méthode qualitative, qui permet d'extraire les termes en fonction du jugement sur leur qualité, leur nature et leurs caractéristiques lexicosémantiques et morphosyntaxiques. Ce jugement se fonde sur le recours à l'intuition du chercheur, lequel est lui-même, guidé par son expertise en terminologie et sa connaissance générale du domaine de recherche. C'est une méthode basée sur des connaissances linguistiques, qui permettent d'évaluer les termes selon qu'ils répondent à des critères que nous aborderons au point 4.6.1.

Notre recherche portant sur deux langues différentes, les normes terminologiques élaborées par le Bureau de la traduction des Travaux publics et services gouvernementaux Canada exigent que l'on dépouille la documentation disponible dans une seule langue avant de passer à celle conçue dans une autre. Nous avons choisi de commencer par la documentation disponible en langue anglaise qui, du point de vue de la terminologie du terrorisme, est plus riche que celle existant en français. L'avantage de cette approche est qu'une fois qu'on a extrait et répertorié les termes anglais, on doit procéder comme si on cherchait les équivalents français. L'extraction des termes a respecté les critères morphologiques, sémantiques et syntaxiques suivants, inspirés des travaux de terminologues et de linguistes reconnus : Audet (1994), Cabré (1998), Pavel et Nolet (2001), Quirion (2004), Rondeau (1984), entre autres.

4.6.1 Critères de dépouillement

D'après Audet (1994 : 24), un fait devient un critère quand on se fonde sur lui pour en établir un autre. L'une des premières préoccupations de la terminologie viennoise est d'élaborer et de définir les critères terminologiques qui permettent de distinguer entre les termes et les non-termes. Les divers efforts des terminologues et d'institutions de terminologie telles que la Direction de la terminologie et de la documentation du Bureau de la traduction ont abouti à l'établissement d'un ensemble de critères qui permettent aujourd'hui de repérer ou d'isoler les termes à partir d'un nombre illimité d'unités lexicales constitutives d'un texte donné.

Cet ensemble de critères terminologiques s'avère très pertinent compte tenu de la nature de recherche dont il est question ici — la compilation d'un lexique à partir des textes écrits par des spécialistes aussi bien que des non-spécialistes qui consciemment ou inconsciemment s'expriment en employant à la fois des termes et des non-termes. L'ensemble des critères établis dans le cadre de ce travail se répartit en trois grandes catégories — des critères morphologiques, des critères sémantiques et des critères syntaxiques.

4.6.1.1 Critères morphologiques

Les critères morphologiques sont fondés sur le jugement de valeur terminologique établi en fonction de la forme, de la typologie générale, de la physiognomonie et de la chiologie des unités lexicales, et sur le dynamisme qui s'attache à leur évolution formelle. L'extraction des termes est régie par des considérations basées sur la structure interne des unités en corpus et les règles linguistiques qui régissent cette structure. Les critères morphologiques complètent les critères sémantiques qui priment en terminologie, car la composition morphologique d'un terme doit être obligatoirement liée à un fait sémantique pertinent au domaine en

question. Le tableau ci-dessous présente un ensemble de critères morphologiques auxquels l'extraction des termes a dû répondre.

Critère	Commentaire
Absence de termes concurrents	Un terme devrait être la seule forme lexicale qui désigne un concept donné dans un domaine ou un sous-domaine terminologique donné.
Adéquation, motivation (morphologique), transparence	Du point de vue du rapport lexicosémantique entre la forme lexicale et le concept auquel elle est assignée, il est nécessaire que la forme lexicale puisse suggérer son sens.
Brièveté et simplicité	Selon la théorie de la terminologie classique, un terme devrait être bref et simple dans sa forme parce qu'un terme trop long, formé de plusieurs unités devrait avoir moins de probabilités d'acceptabilité et survivre par rapport à un concurrent plus court. Les critères de brièveté et de simplicité peuvent paraître obsolètes, étant donné que les termes de forme syntagmatique font partie du style des langues de spécialité (Rondeau 1984 : 134) et que la lexicalisation est l'un des procédés les plus productifs en terminologie. En considérant des termes de types <i>guerre au terrorisme</i> , <i>groupes terroristes internationaux</i> , <i>campagne internationale contre le terrorisme</i> , nous avons dû adapter ces critères aux besoins du domaine de recherche en fonction des objectifs de notre travail —

	<p>la longueur du terme ne doit pas compromettre le sens.</p> <p>Le mode de formation d'un terme ne doit pas présenter des complexités sémantiques.</p>
<p>Conformité aux règles de la langue</p>	<p>À l'exception des unités empruntées à d'autres langues, chaque terme doit répondre aux critères de conformité aux règles qui régissent la langue dans laquelle il est créé. La construction du terme, surtout les termes syntagmatiques de type <i>Nom + Adj ; Nom + Prép + Adj</i>, etc., devrait respecter les règles de combinaison morphologique et syntaxique qui régissent la formation linguistique dans la langue naturelle dont la terminologie en question est une partie intégrante. Du point de vue linguistique, Rondeau (1984) suggère qu'il faut tenir compte de l'aspect de la qualité linguistique interne du terme. Par là, il fait allusion à la conformité de la substance de forme du terme en question aux règles morphologiques, phonologiques, syntaxiques, graphiques, stylistiques, etc., — la conformité des termes au système linguistique des langues.</p>
<p>Dérivation et créativité lexicale</p>	<p>Un terme doit permettre de former, par la préfixation, la suffixation ou la lexicalisation, d'autres unités terminologiques. Un terme doit être procréatif en permettant la productivité lexicale, sinon, il y aura des milliers de termes qui n'ont aucun lien apparenté.</p>

Valeur mnémonique	Une unité terminologique devrait avoir une valeur évocatrice pour faciliter sa mémorisation.
--------------------------	--

4.6.1.2 Critères sémantiques

Les critères sémantiques quant à eux se fondent sur le jugement de valeur terminologique établi en fonction de la signification des unités lexicales. Ils sont basés sur les connaissances des structures et des phénomènes de la signification, et des relations entretenues entre les différentes formes lexicales et les différents faits de sens qu'elles permettent de dénommer dans le domaine de recherche. Les critères sémantiques permettent de séparer les termes et les non-termes grâce à l'évaluation du sémantisme de chaque forme lexicale en fonction de ses rapports conceptuels avec d'autres formes dans le même système conceptuel, et en tenant compte du domaine de son application. Les critères sémantiques sont très importants en recherche terminologique car les faits sémantiques sont fondamentaux et le travail du terminologue y prend appui.

Du point de vue onomasiologique, ce sont les concepts des domaines de spécialité que les terminologues cherchent à classer ou à répertorier. Dans ce sens, Audet signale, du point de vue de la grammaire sémantique, que « les fait formels (sémiologie et position des unités) sont accessoires ou instrumentaux » (Audet 1994 : 24). L'aspect formel du terme permet de comparer, de révéler et/ou de corroborer les concepts et les contenus sémantiques. La composition formelle d'un terme n'a de valeur que lorsqu'elle est reconnue comme une représentation des faits sémantiques relevant d'un domaine déterminé. Cela rejoint la conception de la grammaire sémantique selon laquelle « pour être signifiante, toute marque ou opposition formelle doit naturellement correspondre à une valeur ou une opposition sémantique reconnue

comme telle » (Audet 1994 : 24). Le passage ci-dessous présente l'ensemble des critères sémantiques qui ont guidé l'interrogation du corpus.

4.6.1.2.1 Jugement sur la qualité scientifico-technique

La terminologie classique évalue la qualité des termes en fonction de leur qualité scientifico-technique. Du point de vue scientifico-technique, un terme doit désigner une notion ou un concept scientifique ou technique qui appartient à un domaine de spécialité précis. Donc, avant de retenir une unité quelconque dans un domaine particulier, le chercheur doit déterminer qu'elle désigne une notion ou un concept identifiable, distinct des autres concepts, et clairement rattaché au domaine de recherche. La méthode traditionnelle permettant de déterminer si un terme appartient ou représente vraiment un concept d'un domaine donné consiste à consulter les spécialistes du domaine. Cette méthode est très utile surtout dans des situations où l'extraction est faite à partir des documents non spécialisés.

4.6.1.2.2 Monosémie et monoréférentialité

Les critères de monosémie et de monoréférentialité exigent qu'un terme ne représente qu'un seul concept dans un domaine terminologique donné. Ces critères sont bien connus en théorie de la terminologie viennoise par le slogan suivant : « un seul terme pour un seul concept et vice versa ». Les critères de monosémie et de monoréférentialité sont étroitement liés aux critères d'unité notionnelle, qui exigent qu'un terme désigne un ensemble homogène de traits notionnels. Il est nécessaire qu'un terme représente un concept bien défini, qui relève d'un domaine terminologique particulier. Ici, on juge un terme en fonction de ses relations conceptuelles avec d'autres formes lexicales du corpus en vue de déterminer si tel ou tel terme a d'autres formes concurrentielles sous forme de la synonymie ou de la polysémie. Les critères de monosémie, de monoréférentialité et d'unité notionnelle

permettent de juger la spécificité des termes et d'obtenir de la concision et de la précision grâce à la désambiguïsation de la communication spécialisée.

4.6.1.3 Critères syntaxiques

Les critères syntaxiques permettent d'accorder une valeur terminologique à une unité ou une suite d'unités syntagmatiques sur la base des relations entre les mots constitutifs d'une proposition ou d'une phrase, de combinaison entre ceux-ci, et des règles syntaxiques qui régissent ces relations ou cette combinaison. Les critères syntaxiques régissent l'ensemble des combinaisons et des relations qui existent entre les unités linguistiques soit dans la langue considérée comme système abstrait, soit concrètement dans le discours, et qui font que ces unités puissent constituer un énoncé. Les critères syntaxiques sont nécessaires en extraction des termes parce que les langues de spécialité continuent à s'enrichir par la lexicalisation et la syntagmatisation, deux processus que nous aborderons en détail au chapitre 5. Nous avons décidé d'adopter les critères syntaxiques ci-dessous en raison des objectifs de notre recherche et du domaine d'intérêt où la lexicalisation et la syntagmatisation sont monnaies courantes.

4.6.1.3.1 Rapport de désignation

Un rapport de fonction de désignation s'établit entre un composant principal et un ou plusieurs composants complémentaires de telle façon que les composants complémentaires déterminent la propriété interne du composant principal. Sur le plan grammatical, ce genre de relation s'appelle un rapport épithète ou un rapport de détermination entre les substantifs et les adjectifs qui les qualifient. Pour emprunter l'exemple d'Audet (1994 : 34), le rapport qui s'établit entre *maison* et *blanche*, dans *la maison blanche* ou entre *maison* et *de bois*, dans *la maison de bois*, est un rapport de désignation. *Blanche* et *de bois* affectent la désignation de *maison* de la même

façon que *de destruction massive* affecte le sens de *arme* dans la construction *arme de destruction massive*. Dès que tel rapport de fonction de désignation se noue entre un groupe d'unités qui réfèrent à un fait sémantique précis, nous retenons l'ensemble peu importe le degré de figement lexical. La valeur terminologique d'une composition morphologique donnée dépend largement de la cohérence du fait sémantique qu'elle désigne.

4.6.1.3.2 Décomposition et mobilité

Les critères de décomposition et de mobilité s'appuient sur l'idée que l'on ne peut décomposer un terme tout en préservant son sens. C'est l'expression entière *mécanisme national d'opposition au terrorisme étranger* qui porte un sens malgré sa longueur. Bien que *mécanisme national* et *opposition au terrorisme* (parties décomposées de ce terme) puissent chacun comporter une valeur terminologique selon le contexte, dans ce présent cas, ni l'un ni l'autre ne représente le même concept que *mécanisme national d'opposition au terrorisme étranger*. Toutes ces formes sont bel et bien des termes, mais ne sont pas capables de se substituer les unes les autres sans que le sens change.

Selon les critères de décomposition et de mobilité, le terme est une unité libre ayant un certain degré d'autonomie distributionnelle, ce qui fait que lorsqu'il est isolé de son contexte textuel, un terme doit être capable de maintenir le lien qui l'unit à son concept. Cela veut dire qu'un terme est une unité mobile capable d'apparaître dans plusieurs environnements syntaxiques différents, surtout parce que la langue fournit naturellement beaucoup d'options aux locuteurs qui s'en servent pour faire autant d'expressions que nécessaires.

4.6.1.3.3 Test de conjonction

Le test de conjonction est une adaptation de l'un des critères de morphologie générativiste au besoin de notre recherche. D'après Brousseau et Nikiema (2001 : 206), « la conjonction de deux structures syntaxiques dont l'une est elliptique n'est possible que si les deux structures ont une expression en commun ». Dans un corpus textuel, il arrive souvent que des structures lexicales soient conjointes si le même phénomène engendre ou s'applique à eux. Le test de conjonction s'applique à un groupe syntagmatique composé d'un seul composant principal et de deux composants complémentaires, reliés au composant principal à l'aide de prépositions ou d'éléments syntaxiques de conjonction. Soit l'extrait suivant :

Plus tôt dans la journée, le président des États-Unis, George W. Bush, avait déclaré que les attaques contre le Pentagone et le World Trade Center « *étaient plus que des actes de terrorisme. C'étaient des actes de guerre* ». Le premier ministre Jean Chrétien a abondé dans le même sens (Le Devoir, jeudi 13 septembre 2001, p. A1).

Dans la citation ci-dessus, nous avons souligné *attaques contre le Pentagone et le World Trade Center* parce qu'il sert à expliciter le test de conjonction. Le composant principal *attaques* est relié à deux composants complémentaires, soit *le Pentagone* et *le World Trade Center*. Il y a deux termes qui peuvent exister indépendamment — *attaque contre le World Trade Center* et *attaque contre le Pentagone*. Dans leur forme dans la citation ci-dessus, une valeur terminologique ne sera attribuée à ni l'un ni l'autre, parce qu'aucun n'a réussi au test de conjonction, du fait qu'on peut y identifier deux termes indépendants conjoints par la conjonction *et*. C'est donc un élément phrastique à partir duquel on peut, à la limite, retenir *attaques contre le Pentagone*, puis rechercher un autre contexte où *attaques contre le World Trade Center* se présentera seul.

4.6.1.3.4 Lemmatisation

La lemmatisation nous ramène à des notions grammaticales et syntaxiques : le lemme est l'unité autonome constituante du lexique d'une langue. Dans la linguistique générale, certains parlent de *mot* ou de *mot-forme*, notions qui manquent de clarté définitionnelle. Le lemme est une forme canonique qui abrite plusieurs formes flexionnelles qui se distinguent par le genre (masculin ou féminin), le nombre (singulier ou pluriel), la personne, le mode (indicatif, impératif, etc.) Selon La lemmatisation d'une forme d'un mot consiste à en prendre la forme canonique, qui est définie de la manière suivante : verbe à l'infinitif, autres mots au masculin singulier.

Bommier-Pincemin (2004) ajoute que le texte n'est plus seulement une suite de mots, mais aussi et en même temps, une suite de lemmes. Les lemmes sont constitués de morphèmes, qui sont des unités minimales du lexique. Au cours de la lemmatisation, les ressources du corpus sont analysées minutieusement, pour prendre des décisions relatives au statut des termes en fonction des informations d'ordre syntaxique fournies par ces ressources. Ayant abordé les détails de la constitution du corpus et de son exploitation, voyons brièvement le processus de constitution du lexique et des fiches terminologiques.

4.7 DOSSIER ET FICHE TERMINOLOGIQUES

L'exploitation du corpus et l'analyse des unités extraites se sont faites à deux niveaux. D'abord, l'extraction des termes que nous gardons sous forme de répertoire en format Excel a dû respecter les trois grandes catégories de critères abordées ci-dessus. Ensuite, la liste de travail obtenue lors de l'extraction a été soumise à une deuxième analyse de vérification selon les mêmes critères qui ont régi l'extraction. Le résultat est un dossier terminologique consistant en une liste des termes sous format Excel qu'illustrent les figures 2 et 3.

Avant de conclure ce chapitre, il convient de noter que le dossier terminologique ci-dessous constitué à partir de la liste de travail comporte toutes les informations sur chaque terme — marques de référence, source et occurrences dans le corpus, contexte d'utilisation, etc. C'est là l'utilité de l'étiquetage du corpus et de l'attribution d'un marqueur statistique à chaque document, méthode qui nous servira lors de la comparaison des justifications textuelles en vue d'en sélectionner en fin de compte les meilleures pour la constitution des fiches terminologiques.

Figure 2 Brouillon du dossier terminologique utilisé lors de l'extraction des termes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1					Echantillon du dossier terminologique					
2										
3	Terme français	Terme anglais	Source/Reference française	Source/Reference anglaise	Contexte français	Contexte anglais	Sous-domaine	Date	Signature	
4	terrorisme international	international terrorism	UNa60825, p. 18	Patterns 2001, Appendix E, p. 140	Les capacités de l'ONUDC sont renforcées par l'action de ses 22 bureaux extérieurs, qui jouent un rôle particulier consistant à promouvoir la prestation d'une assistance technique aux États, à la demande de ces derniers, concernant les instruments universels relatifs à la	Congress authorized the Antiterrorism Assistance (ATA) Program in 1983 as part of a major initiative against international terrorism.				
5		Ministerial Declaration on International Terrorism.		Patterns 2001, Appendix F, p. 155						
6		'Asbat al-Ansar		Patterns 2001, Appendix B, p. 90		'Asbat al-Ansar—the Partisans' League —is a Lebanon-based, Sunni extremist group, composed primarily of Palestinians, which is associated with Usama Bin Ladin. The group follows an extremist interpretation of Islam that justifies violence against civilian targets to achieve political ends.				
						17 November is a radical leftist group established in 1975 and named for the student uprising in Greece in November 1973 that protested the ruling military junta. 17 November is an anti-Greek establishment, anti-United States, anti-Turkey, and anti-				

Figure 3 Brouillon du dossier terminologique utilisé lors de l'extraction des termes

	A	B	C	D	E	F	G
97		global fight against terrorism		Patterns 2004, Chapter 4, p. 9		State's counterterrorism efforts are an essential component in the success of US military, law enforcement, intelligence, and financial activities in the global fight against terrorism.	
98		global jihadist movement		Patterns 2004, Chapter 3, p. 7		The global jihadist movement — including its most prominent component, al-Qa'ida — remains the preeminent terrorist threat to the United States, US interests and US allies.	
99	stratégie antiterroriste mondiale	global strategy against terrorism	UNa60825, p. 2	UNa60825E, p. 1	En réponse à ces demandes, je formule dans le présent rapport des recommandations pour une stratégie antiterroriste mondiale, et propose en particulier des mesures visant à renforcer les moyens de lutte antiterroriste du système des Nations Unies.	As Member States will recall, in 2004 the High-level Panel on Threats, Challenges and Change recommended in its report (A/59/565) that I promote a comprehensive global strategy against terrorism, one that would strengthen the ability of responsible States to counter terrorism and promote the rule of law, all while protecting human rights. We will direct every resource at our command—every means of diplomacy, every tool of intelligence, every instrument of law enforcement, every financial influence, and every necessary weapon of war—to the disruption and to the defeat of the global terror network.	
100		global terror network.		Patterns 2001, Appendix E, p. 135			

Traditionnellement en recherche terminologique, l'établissement d'un lexique est suivi de la création des fiches terminologiques. La fiche terminologique dont un échantillon se trouve en Annexe III représente un outil de travail pour le stockage des informations relatives aux concepts repérés lors du dépouillement. Conformément aux exigences de la Direction de la terminologie et de la documentation du Bureau de la traduction (Pavel et Nolet 2001), pour chaque concept retenu, on doit constituer une fiche terminologique composée des informations suivantes sur le terme/concept : domaine/sous domaine, langues de la fiche, les termes qui désignent le concept dans chacune des langues (dans une recherche terminologique bilingue), leurs sources et les paramètres divers (catégorie grammaticale, marques d'usage), l'auteur de la fiche, et la date de rédaction.

En conclusion, le concept du corpus de spécialité évolue de façon à permettre la description des particularités de l'unité lexicale spécialisée. La constitution du

corpus qui est l'objet de ce chapitre vise à combler une lacune terminologique dans le domaine de recherche — le manque d'une terminologie systématisée. Le corpus compilé est le fondement de l'analyse, l'attestation de données, et l'extraction de termes simples et complexes qui servent non seulement à atteindre les objectifs du travail mais en même temps à justifier les hypothèses qui y sont formulées au préalable. L'étude méticuleuse du corpus compilé nous a permis d'observer les phénomènes langagiers qui feront l'objet des deux chapitres à suivre : la stabilité et l'instabilité du sens des termes, la variation terminologique d'ordre morphosémantique dans le domaine, la néologie terminologique et la néologie sémantique, qui font partie de la créativité lexicale.

CHAPITRE 5 LES ASPECTS MORPHOLOGIQUES DU DOMAINE

Dans le quatrième chapitre, nous nous sommes concentrés sur la constitution et la composition interne du corpus bilingue qui fait l'objet de notre étude. Le présent chapitre se consacrera à l'anatomie des signifiants dans le but d'atteindre les objectifs morphologiques du travail et d'en justifier les hypothèses sur la créativité lexicale. Bien que nous utilisions certains exemples anglais, notre préoccupation majeure est d'aborder les différents procédés de formation des termes et des néologismes en français dans le domaine en question. Nous étudierons les termes du domaine selon qu'ils soient formés par affixation, composition, lexicalisation ou syntagmatisation, délexicalisation, partage lexicosémantique, entre autres.

Pour ce faire, nous choisirons seulement un certain nombre de termes français et anglais qui puissent nous servir de références dans la description des phénomènes langagiers. Nous commencerons par l'un des procédés les plus productifs de l'enrichissement de cette terminologie — l'emprunt ou l'adoption lexicale (partage lexicosémantique).

5.1 DE L'EMPRUNT AU PARTAGE LEXICOSÉMANTIQUE

Entre autres objectifs, les analyses que nous ferons dans les sections suivantes soutiendront la première et la troisième hypothèses formulées au point 1.1. Pour contribuer au débat sur le choix du terme *emprunt* en linguistique et en terminologie, nous aborderons ce procédé selon les points de vue d'Aitchison (1991) et de Gardner-Chloros (1999), et à partir de là, nous proposerons le terme *partage lexicosémantique* sous lequel nous traiterons des contributions de ce procédé à l'enrichissement de la terminologie du terrorisme. Le tableau 5 ci-dessous regroupe un nombre de termes que nous utiliserons dans l'étude de ce procédé.

Tableau 5 Échantillons des unités partagées avec d'autres langues et terminologies

1	<i>Al-qāida</i>	17	<i>Moudjahidine</i>
2	<i>Attentat terroriste chimique</i>	18	<i>Mouvance benladeniste</i>
3	<i>Avion détourné</i>	19	<i>Mouvement Al-qāida</i>
4	<i>Benladenisme</i>	20	<i>Mouvement benladeniste</i>
5	<i>Cyberguerre</i>	21	<i>Narcoterrorisme</i>
6	<i>Cyberterrorisme</i>	22	<i>Net-guerre</i>
7	<i>Djihad</i>	23	<i>Pensée takfiriste</i>
8	<i>Fatwa</i>	24	<i>Qāidalogue</i>
9	<i>Groupe benladeniste</i>	25	<i>Réseau al Qaida</i>
10	<i>Groupe takfiriste</i>	26	<i>Salafisme takfiriste</i>
11	<i>Idéologie benladeniste</i>	27	<i>Terrorisme benladeniste</i>
12	<i>Islamisme takfiriste</i>	28	<i>Terrorisme biologique</i>
13	<i>Jihad de défense</i>	29	<i>Terrorisme chimique</i>
14	<i>Jihad défensif</i>	30	<i>Terroriste islamiste</i>
15	<i>Jihadisme takfiriste</i>	31	<i>Terrorisme nucléaire</i>
16	<i>Kamikaze</i>	32	<i>Vol détourné</i>

5.1.1 Qu'est-ce que l'emprunt ?

Dubois et al. (1973 : 188, cité dans Pamanta 2000 : 134) définissent l'emprunt de la façon suivante : « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possède pas ». Dès 1990, une nouvelle école, celle dont Aitchison (1991) et Gardner-Chloros (1999) sont avant-gardistes, critique le choix du terme *emprunt* en linguistique. Cette école fait valoir que :

[d]’abord, l’emploi de ce terme implique que la langue qui emprunte consent à prêter quelque chose, alors qu’il n’en est rien ; deuxièmement, il n’est pas question que la langue emprunteuse rende ce qu’elle a pris à la langue d’origine ; troisièmement, la langue emprunteuse ne laisse pas ce qu’elle emprunte tel quel, mais le transforme selon ses besoins (Gardner-Chloros 1999 : 221).

Pour des raisons ci-dessus, Gardner-Chloros suggère qu’il vaudrait mieux parler de l’*adoption lexicale* puisque l’élément en question continue à faire partie de la langue d’origine.

Du point de vue de la terminologie qui nous intéresse, nous contribuons à ce débat en soutenant le fait que ni *emprunt* (pour des raisons avancées par l’école d’Aitchison), ni *adoption lexicale* (pour des raisons ci-dessous) n’est le bon mot pour le processus que l’on cherche à désigner. Le terme *adoption* implique non seulement un consensus entre deux langues A et B, mais également que lorsqu’un parler A *adopte* une unité lexicale X, ladite unité lexicale devrait cesser d’appartenir au parler B pour une période déterminée ou non déterminée. Si *emprunt* évoque l’idée de prêter pour un délai fixe tel que le montre la position de Gardner-Chloros, *adoption* évoque celle de déplacement plus ou moins permanent, mais ni l’un ni l’autre n’évoque le dédoublement de l’unité en question. En plus, la notion d’emprunt selon les deux

premières écoles est abordée du point de vue de la linguistique générale et de la lexicologie sous l'angle des contacts entre langues différentes et non entre terminologies au sein d'une même langue. Pour les raisons évoquées ci-dessus, nous désignerons ce procédé comme *partage lexicosémantique*, à défaut d'une meilleure terminologie.

5.2 LE PARTAGE LEXICOSÉMANTIQUE

Le terme *partage lexicosémantique* est construit grâce à un article du dictionnaire *Le Trésor de la langue française informatisé* où partager quelque chose avec quelqu'un, c'est lui donner une part de ce qu'on possède. Le phénomène de partage lexicosémantique résulte du contact de langues ou de terminologies, car il s'agit de l'utilisation d'une unité appartenant originalement à une autre langue ou à une autre terminologie. En terminologie, le partage des unités résulte souvent de la nouveauté de concepts menant à des besoins dénominatifs (voir Cabré 1998 : 252) ou de l'abandon volontaire d'un terme indigène au profit d'un terme étranger.

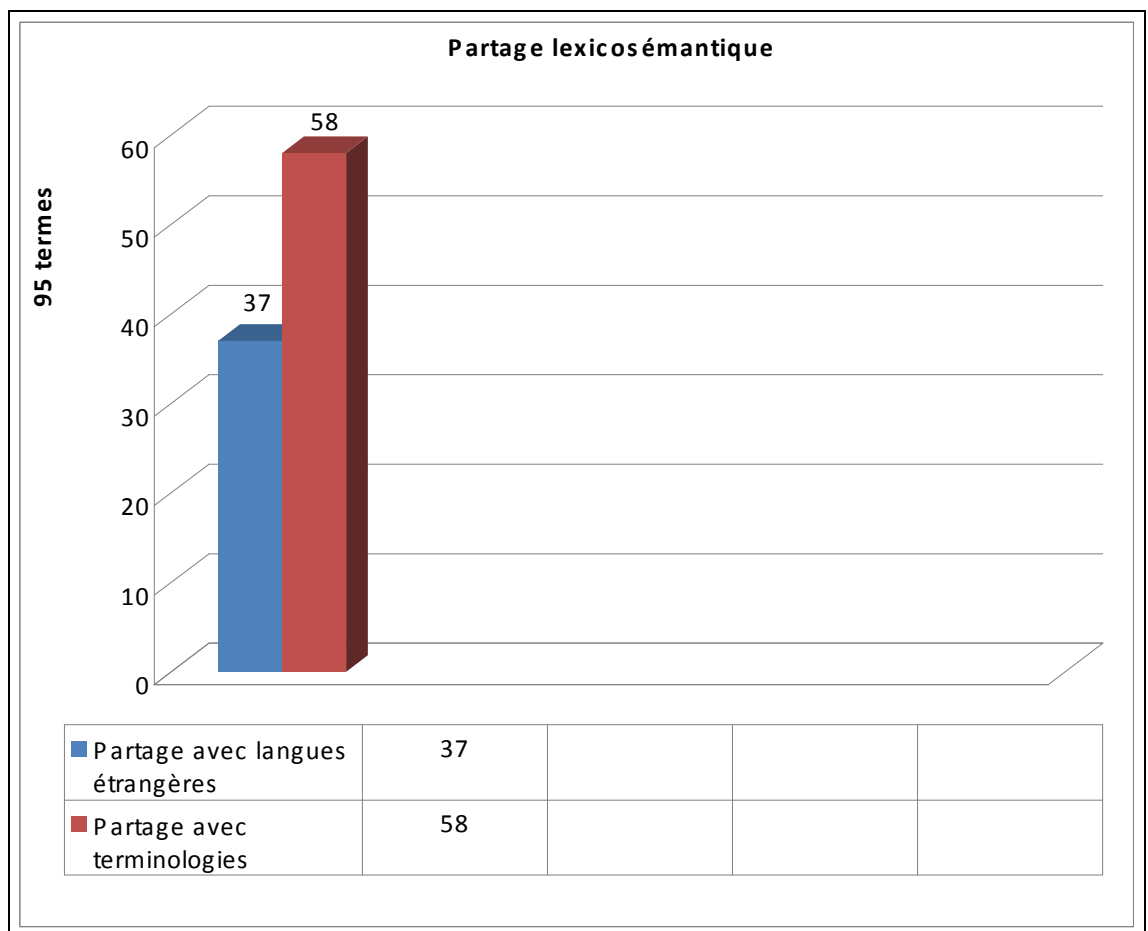
Dans le premier cas, les besoins dénominatifs d'une communauté linguistique ou d'une terminologie donnée contraignent les sujets parlants ou les spécialistes à accepter une unité lexicale étrangère qu'ils vont remplacer au fil du temps en créant des néologismes, le cas échéant. Dans le second cas par contre, une langue ou une terminologie donnée s'approprie une unité lexicale étrangère non nécessairement pour répondre aux besoins dénominatifs urgents, mais plutôt en raison d'une attirance vers le neuf, du bilinguisme et de l'influence d'une langue sur une autre, du snobisme de la part des locuteurs, etc.

Bien qu'il reste à déterminer le degré de consentement entre les deux langues ou les deux terminologies partageantes, le partage lexicosémantique se fait évidemment sous forme de dédoublement de l'unité concernée, qui permet à chacune

des langues d’avoir une unité qu’elle pourrait modifier selon ses propres besoins. C’est là la raison d’être de notre quatrième hypothèse selon laquelle une fois que l’unité partagée arrive dans la langue d’accueil, elle peut suivre une évolution indépendamment de la langue d’origine ; il s’agit d’une sorte de détachement progressif. Dans les sections suivantes, nous étudierons les différentes formes du partage lexicosémantique en terminologie du terrorisme.

5.3 LES FORMES DU PARTAGE LEXICOSÉMANTIQUE

Figure 4 Représentation statistique du partage lexicosémantique



La figure 4 représente le partage lexicosémantique selon la colonne française de notre lexique bilingue. En français, le partage lexicosémantique en terminologie du terrorisme se fait généralement de deux façons : partage avec des langues étrangères

et partage avec la langue française, y compris la langue générale et les autres domaines terminologiques.

5.3.1 Le partage lexicosémantique interlinguistique

Avec la flambée du terrorisme international, l'expression des concepts relatifs à l'exécution des actes terroristes d'une part et à la mise en œuvre des mesures antiterroristes d'autre part transcende constamment les frontières linguistiques. Au Conseil de sécurité de l'ONU, par exemple, l'on trouve des documents dans lesquels les mêmes stratagèmes de lutte contre le terrorisme ont été exprimés dans plusieurs langues. De même, au FBI, à la CIA et à la Maison Blanche, l'on trouve des documents qui ont été traduits d'abord de l'arabe vers l'anglais et enfin vers le français. Du fait que le combat antiterroriste à l'échelle internationale est mené principalement par les États-Unis et la Grande Bretagne, l'anglais et l'arabe sont souvent les premiers à faire face à l'urgence de dénommer les concepts du domaine. Le français, comme beaucoup d'autres langues qui ne sont pas encore directement impliquées, ne sert qu'à la dissémination des informations, raison pour laquelle il est obligé de partager avec les deux premiers, parfois avec l'un par intermédiaire de l'autre.

Cette étude révèle deux modes de partage avec des langues étrangères. En premier lieu, la terminologie française du terrorisme peut s'approprier une unité provenant de l'anglais, de l'arabe ou d'une autre langue étrangère sans modification aucune. On peut citer des exemples tels que *jihad*, *fatwa* et *kamikaze*. En deuxième lieu, elle peut s'approprier une unité étrangère et la joindre à un ou plusieurs lexèmes français pour former des termes syntagmatiques. Quand on parle de lexème français, il peut s'agir des éléments gréco-latins qui constituent le fond morphologique du français. Ce deuxième mode de partage aboutit à des termes de structure *FR + AN*

(voir le tableau d'abréviations), *FR + AR*, *AR + FR*, *AN + FR*, etc., dont les termes suivants sont quelques exemples : *jihad de défense*, *jihad défensif*, etc.

Lorsque nous analyserons la structure interne des termes de types *mouvement benladeniste*, *mouvance benladeniste*, *groupe benladeniste*, *terrorisme benladeniste*, *pensée takfiriste*, *jihadisme takfiriste*, *islamisme takfiriste*, *qaïdalogue*, *groupe takfiriste*, *salafisme takfiriste*, *benladenisme*, *idéologie benladeniste*, etc., dans les sections 5.4 et 5.6 consacrées à la dérivation et la syntagmatisation, nous étayerons davantage nos hypothèses en montrant comment les unités partagées avec d'autres langues se prêtent à la créativité lexicale une fois intégrées dans la terminologie d'accueil. Le partage des unités entre les langues romaines et l'arabe entraîne des problèmes de romanisation.

5.3.2 Le partage lexicosémantique et la romanisation

La romanisation permet de rendre une unité d'une langue dont le système de symboles est idéographique dans une autre dont le système repose sur l'alphabet latin. Ce processus de transfert engendre des problèmes dont celui de la variation orthographique des noms arabes utilisés en français ou en anglais. Prenons comme exemple le nom du leader d'Al-Qaïda, dont plusieurs formes orthographiques acceptables sont attestées en français (*Ousama ben Laden*, *Oussama ben Ladin*, *Ousama bin Laden*, *Oussama bin Laden*) et en anglais (*Ossama bin Ladin*, *Usama ben Ladin*, *Usama bin Laden*, *Ussama ben Ladin*, *Usama bin Ladin*, etc.)

En Amérique, CNN et d'autres réseaux médiatiques privilégient la forme *Osama Bin Laden* alors que le FBI privilégie *Usama bin Laden*. La forme adoptée par les réseaux médiatiques finit par avoir le dessus, à cause de leur puissance vulgarisatrice. Les œuvres publiées dans le domaine (Gunaratna 2002 : 16, Satloff

2002 : 115, Williams 2002 : 91, entre autres) montrent que même les spécialistes et les experts se sont abonnés à la forme popularisée par les médias.

Mais en français, les formes *Oussama bin Laden* (privilegiée par *Le Monde*, *La Presse* et *Le Devoir*) et *Oussama Ben Laden* (Migaux 2004 : 343) sont bien répandues. Cependant, l'analyse de l'anatomie des termes de type *mouvement benladeniste*, *mouvance benladeniste*, *groupe benladeniste*, *terrorisme benladeniste*, etc., dans cette étude révèle que la forme *Oussama Ben Laden* est la plus productive en français. Le problème de romanisation n'est pas limité aux noms propres, mais il se manifeste également au niveau des termes syntagmatiques construits à partir des noms arabes tels qu'*al-qaïda*, *Al-qaïda*, *Al Qaida*, *al Qaida*, etc., ou dans les termes du type *réseau al Qaida* et *mouvement Al-qaïda*.

5.3.3 Le partage lexicosémantique intralinguistique

La question du partage lexicosémantique est très intéressante du point de vue terminologique parce que non seulement deux langues peuvent être impliquées comme nous venons de le voir, mais aussi des lexiques terminologiques connexes peuvent partager des unités entre eux au sein d'une même langue. Ce mode de partage lexicosémantique s'explique par diverses raisons dont l'épanouissement du terrorisme international, les effets du terrorisme sur de nombreux domaines distincts et constitutifs de la société — des domaines susceptibles aux attaques terroristes, ou, au contraire, ceux sous l'angle desquels les luttes antiterroristes peuvent être menées.

Il est vrai que toutes sortes d'individus de formations et d'orientations bien variées (les philosophes, les scientifiques, les fabricants d'armes à feu, les soldats, les analystes, etc.) sont impliqués dans le terrorisme soit en tant que complices soit en tant qu'acteurs directs. Beaucoup de domaines sont menacés par le terrorisme, tandis que bien d'autres tels que la fabrication des armes à feu, le développement de

l'énergie biologique, nucléaire, chimique, etc., peuvent faciliter la perpétration des actes terroristes. La présente étude révèle que chacun de ces multiples domaines contribue à la terminologie du terrorisme. Nous allons parler brièvement du domaine de développement de l'énergie BCN (biologique, chimique et nucléaire), et du domaine de l'informatique.

5.3.3.1 Le domaine de la production des armes BCN

Depuis l'usage de sarin au Japon en 1995 par les membres d'Aum Shinrikyo, la menace d'attentats terroristes aux produits chimiques augmente. La possibilité que les organisations terroristes utilisent des armes BCN devient moins utopique. Selon Ganor (1998), avec la prolifération des réacteurs nucléaires dans presque tous les continents du monde, et, par conséquent, la prolifération des experts en matière de développement des produits nucléaires, il n'est plus impossible que des organisations terroristes parviennent à recruter des experts pour développer des armes nucléaires avec l'appui des pays qui les soutiennent. Il n'est plus impossible qu'une organisation terroriste donnée obtienne des armes BCN en employant des scientifiques qu'elle prend en otage, en acquérant le savoir-faire nécessaire pour les fabriquer elle-même, ou en les achetant grâce à l'un des pays qui l'appuient.

Le rapprochement entre le terrorisme et la production des armes biologiques, chimiques et nucléaires institue un pont pour le partage lexicosémantique entre la terminologie du terrorisme et ces domaines scientifiques. La menace des attaques nucléaires, chimiques ou biologiques, et la mise en œuvre de mesures préventives telles que le projet de construction d'un bouclier antimissile du gouvernement américain feront que les termes des domaines scientifiques entrent massivement dans la terminologie du terrorisme. Ainsi, la terminologie du terrorisme contient des termes

tels que *terrorisme nucléaire, terrorisme biologique, attentat terroriste chimique, etc.*, sur lesquels nous reviendrons dans la section 5.3.4.

5.3.3.2 Le domaine de l'informatique

L'usage répandu de l'informatique et Internet par les organisations terroristes ainsi que par les États qui les pourchassent mène inéluctablement au partage des concepts et des termes avec la terminologie de l'Internet, de la télématique et de la guerre électronique. D'après Whine (1998), les organisations terroristes ont établi une présence remarquable dans le cyberspace, et cette présence accrue qui préoccupe déjà les spécialistes et les experts à travers le monde continuera d'amplifier. Le cyberterrorisme est devenu une grande menace à cause du recours répandu à la technologie du traitement informatique des informations par les individus et les gouvernements. Dans le monde anglo-saxon, on utilise des termes tels que *cyberwar* (*cyberguerre*), *netwar* (*net-guerre*) [combat idéologique et politique entre des individus, des groupes ou même des États via l'Internet].

Whine (1998) constate que beaucoup de mouvements tels qu'Al-Qaïda et le Hamas, qualifiés de terroristes par l'Occident, se servent de la technologie de l'information et de la communication pour promouvoir et vulgariser leurs activités, pour la propagande (c'est-à-dire la diffusion de leurs messages au grand public) et la communication (la dissémination des informations entre leurs membres). Toutes ces activités mènent au partage lexicosémantique entre la terminologie du terrorisme et celle de l'informatique. Sur le plan linguistique, la question qui se pose est la suivante : en quoi considère-t-on des unités de type *cyberterrorisme, terrorisme nucléaire, terrorisme biologique, attentat terroriste chimique, etc.*, comme des unités partagées ? Pour répondre à cette question, il serait pertinent d'aborder les modes de partage lexicosémantique dans la section suivante.

5.3.4 Les modes de partage lexicosémantique entre terminologies

Nous allons traiter de deux modes principaux de partage lexicosémantique avec d'autres terminologies : partage intégral et partage partiel. Dans le premier cas, la terminologie du terrorisme utilise une unité provenant d'un autre domaine pour en modifier le sémantisme, le cas échéant, selon son évolution. Un bon exemple est le terme *avion détourné* qui s'est intégré en terminologie du terrorisme depuis la toute première atteinte terroriste à la sécurité des transports aériens sous forme de détournement du Boeing El A1 707 le 22 juillet 1968 par le Front populaire de libération de la Palestine (Blais 2004 : 54). Dans son domaine d'origine, il désigne n'importe quel avion qui décolle d'un aéroport A en direction d'un aéroport B, mais qui est réorienté vers un aéroport C.

Dans le contexte du 11 septembre, parfois substitué par son synonyme *vol détourné*, il est souvent employé au pluriel pour représenter premièrement les quatre avions américains pris en otages par des pirates de l'air, réorientés vers Manhattan, Washington et Pennsylvanie, transformés en armes, en bombes volantes ou en kamikaze pour la destruction du Pentagone et des tours jumelles du World Trade Center. Dans sa deuxième acception, il représente tous les vols qui avaient décollé des quatre coins du monde en direction des États-Unis, mais qui, suite aux événements du 11 septembre et à la fermeture temporaire des voies aériennes américaines, avaient été réorientés vers les principaux aéroports canadiens. Ces deux modes de partage consistent en une extension sémantique de l'unité en question, soit la néologie sémantique, qui résulte de son emploi dans un autre domaine.

Étant donné que les unités partagées évoluent selon la langue d'accueil, ces unités peuvent hériter de caractéristiques sémantiques intéressantes telles que la polysémie et la synonymie (dont nous traiterons en détail dans le sixième chapitre),

situation que la terminologie de l'école viennoise cherche à éliminer en communication professionnelle où la clarté et la précision sont idéales. En arrivant dans le domaine d'accueil, il peut se passer qu'une unité partagée, souvent dans le cadre du partage intégral, se heurte à la concurrence d'un terme qui existe déjà pour le même concept, d'où la synonymie, ou qu'il obtienne un deuxième sens en fonction de l'évolution de la terminologie d'accueil.

Le deuxième mode, le partage partiel, se produit de deux façons, soit par la lexicalisation à l'aide des unités autonomes, ou par l'affixation. Dans le premier cas, la terminologie du terrorisme prend une unité provenant d'une autre terminologie pour la combiner avec d'autres unités du terrorisme afin de former des termes de structure **terrorisme + nucléaire, terrorisme + biologie, terrorisme + religion, terrorisme + transport, terrorisme + militaire**, etc. Le terme partagé remplit souvent une fonction adjectivale. Ce type de partage est le plus fréquent et il a produit des termes tels que *terrorisme biologique, terroriste islamiste, terrorisme chimique*, entre autres. Dans le deuxième cas, le partage partiel peut se faire sous forme d'utilisation d'un affixe venant d'une autre terminologie que l'on combine avec un terme du terrorisme pour en former un autre : *cyberterrorisme* (où l'affixe *cyber-* provient de l'informatique), *narcoterrorisme* (où l'affixe *narco-* provient de la terminologie de la drogue et la toxicomanie).

Nous venons d'aborder ici l'un des procédés les plus productifs en terminologie du terrorisme – le partage lexicosémantique – qui résulte de contacts entre terminologies. Tant que les innovations technoscientifiques continueront, les langues de spécialité continueront à s'enrichir parallèlement à la création de nouveaux concepts, ou à l'introduction d'anciens concepts dans de nouveaux domaines. Tant qu'il y aura échange de services et d'outils, de technologies et d'équipements entre

domaines, il y aura partage lexicosémantique entre langues de spécialité, car l’usage des concepts se fait parallèlement à l’usage des termes qui les désignent. Ce qui est intéressant est que les unités partagées s’intègrent au lexique d’accueil et servent non seulement à l’expression de concepts et de notions qui s’y trouvent, mais également à la créativité lexicale. Dans la section suivante, nous nous intéresserons à la lexicalisation ou syntagmatisation et à la délexicalisation qui se rangent parmi les procédés les plus productifs en terminologie du terrorisme.

5.4 LEXICALISATION ET DÉLEXICALISATION

Dans cette section, nous aborderons la lexicalisation ou syntagmatisation et la délexicalisation comme précédés de créativité lexicale dans la terminologie du terrorisme. Nous étudierons la mise en tandem et l’intercalation de préposition entre lexèmes comme modes de lexicalisation que nous opposerons à la régression lexicale comme mode de délexicalisation. Le tableau 6 ci-dessous comporte quelques termes que nous utiliserons dans l’analyse de ces procédés.

Tableau 6 : Échantillons des termes syntagmatiques

1	<i>Acte de terrorisme</i>	18	<i>Jihad de défense</i>
2	<i>Action internationale coordonnée contre le terrorisme</i>	19	<i>Mécanisme national d'opposition au terrorisme étranger</i>
3	<i>Agression terroriste</i>	20	<i>Membres du groupe terroriste palestinien</i>
4	<i>Arme de terreur de masse</i>	21	<i>Menace terroriste étrangère</i>
5	<i>Attaque au bacille du charbon</i>	22	<i>Mesures antiterroristes</i>
6	<i>Attentat au camion piégé</i>	23	<i>Opération de martyr</i>
7	<i>Attentat-suicide a la bombe</i>	24	<i>Pilote terroriste</i>
8	<i>Attaque terroriste par ordinateur</i>	25	<i>Porteur de bombe</i>
9	<i>Attentats terroristes à répétition</i>	26	<i>Programme de compensations pour victimes du terrorisme</i>
10	<i>Auteur d'attentat</i>	27	<i>Réseaux de Ben Laden</i>

11	<i>Bombe artisanale</i>	28	<i>Services américains contre le terrorisme</i>
12	<i>Bombe insecticide</i>	29	<i>Stratégie nationale contre le terrorisme</i>
13	<i>Coalition internationale contre le terrorisme</i>	30	<i>Stratégie nationale d'ensemble contre le terrorisme</i>
14	<i>Coopération de contreterrorisme</i>	31	<i>Terrorisme de masse</i>
15	<i>Femme bombe</i>	32	<i>Terroriste islamiste</i>
16	<i>Force de contreterrorisme</i>	33	<i>Terrorisme NBC</i>
17	<i>Homme bombe</i>	34	<i>Terrorisme NRBC</i>

Il suffit de voir Bauer (1983), Lipka et al. (2004), Wallis (2004), Norde (2001), entre autres, pour constater en effet que différents linguistes ainsi que des recherches récentes en lexicologie attribuent différentes acceptions à la *lexicalisation*. Bauer (1983 : 42-61) a élaboré un modèle de lexicalisation morphologique ou syntaxique selon lequel les termes anglais tels que *warmth* construits avec affixes improductifs sont des unités lexicalisées. Si les termes anglais du type *warmth* constituent des exemples de lexicalisation morphologique pour Bauer (1983 : 42-61), Lipka et al. (2004 : 7) estiment que des composés par soudure tels que *pickpocket*, *scarecrow*, *wagtail*, et des dérivés préfixaux du type *disbelieve* sont syntaxiquement lexicalisés.

Wallis (2004), à l'instar de Norde (2001 : 232), élabore un autre modèle selon lequel la lexicalisation permet d'obtenir des unités verbales à partir de bases prépositionnelles, comme par exemple le verbe anglais *downed* [dans la phrase « He downed the beer in one » (Wallis 2004 : 3)] obtenu à partir de la préposition *down*. Selon Wallis, la lexicalisation syntaxique permet d'obtenir des groupes verbaux tels que *to boot (out)*, *to sock (it)*, *to head* or *to mother*, à partir des substantifs *boot*, *sock*, *head*, et *mother*.

Les deux modèles ci-dessus créent de la confusion entre la lexicalisation et d'autres procédés tels que la composition, la dérivation et la conversion grammaticale. La notion de lexicalisation morphologique et celle de lexicalisation syntaxique présentées dans les ouvrages cités ci-dessus sont abordées d'un point de vue purement lexicologique. Du point de vue de la terminologie, nous nous contenterons de désigner par le terme lexicalisation ce que Kocourek (1982 : 116) appelle aussi la formation syntagmatique, soit la syntagmatisation. La lexicalisation est un procédé qui permet d'obtenir des termes de structure Nom + Nom (N + N), Nom + Adjectif (N + Adj), Nom + Préposition + Nom (N + Prép + N), etc., composés de deux ou plusieurs unités lexémiques autonomes agrégées à l'aide de blancs ou de prépositions, et qui ont un rapport de désignation. Cette précision permet d'éviter tout conflit entre la lexicalisation terminologique et ce que nous appellerons composition et dérivation.

L'attribution du statut d'unité terminologique lexicalisée à une séquence phrastique, surtout des termes tels que *mécanisme national d'opposition au terrorisme étranger* et *services américains contre le terrorisme*, qui contiennent plusieurs composants, implique non seulement que chacun des composants de cette séquence se combinent avec d'autres pour prendre un sens que la terminologie leur confère en tant qu'ensemble, mais également que la corrélation entre ces composants peut être révélée par des analyses onomasiologique et sémasiologique.

Notre méthodologie d'analyse de la lexicalisation comprend en effet deux approches différentes, mais complémentaires : l'approche onomasiologique (qui part du concept vers l'unité terminologique) et l'approche sémasiologique (qui part de l'unité terminologique vers le concept). L'analyse onomasiologique qui prime en terminologie traditionnelle se fait en considération de l'unicité notionnelle de l'entité qu'est le concept dénommé par le terme. Si l'unité terminologique désigne une entité

conceptuelle distincte comme dans le cas de *stratégie nationale d'ensemble contre le terrorisme*, *menace terroriste étrangère* et *membres de groupe terroriste palestinien*, nous la retenons comme terme lexicalisé peu importe sa longueur. Des facteurs onomasiologiques adaptés à la notion de « rapports de fonction » d'Audet (1994) — rapport de désignation — que nous avons abordés au quatrième chapitre nous ont permis de déterminer l'unicité sémantique, voire de retenir ou de rejeter des éléments lexicaux figurant dans le corpus. Dans les sections suivantes, grâce à l'onomasiologie et la sémasiologie, nous allons étudier la corrélation entre les éléments constitutifs de l'unité terminologique lexicalisée en abordant deux modes principaux de lexicalisation : la mise en tandem et la formation prépositionnelle.

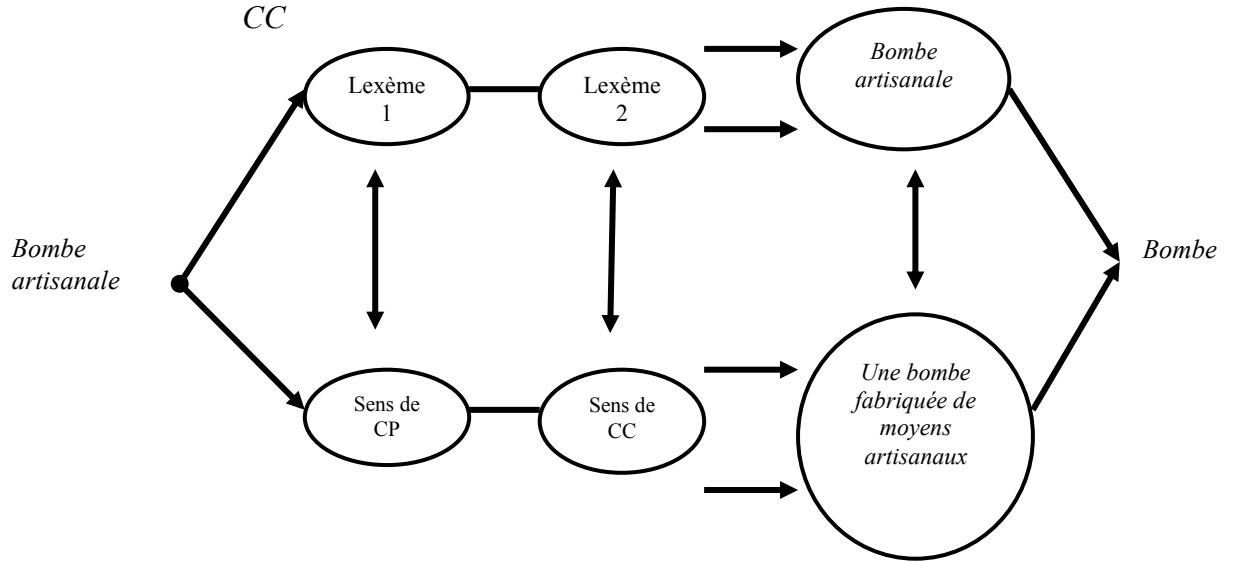
5.4.1 La mise en tandem comme précédé de lexicalisation

La mise en tandem est un mode de lexicalisation par adjonction de deux lexèmes autonomes — l'un étant le composant principal (CP) et l'autre le composant complémentaire (CC) — sans aucune intercalation de préposition. Des analyses morphosyntaxiques nous ont permis d'identifier plus loin deux modes de mise en tandem : l'homogénéisation terminologique (formation de termes à base des lexèmes de nature semblable ou de la même catégorie grammaticale, du type N + N), comme dans les exemples *femme bombe*, *homme bombe*, *convention antiterrorisme*, *mouvement al-qaïda* et *réseau al-qaïda* ; l'hybridation terminologique (formation de termes en combinant des éléments de variétés différentes, du genre N + Adj, N + Adj + Adj), comme par exemple *agression terroriste*, *pilote terroriste*, *terroriste islamiste* et *menace terroriste étrangère*. L'onomasiologie et la sémasiologie permettent donc d'étudier (i) la classe grammaticale à laquelle appartient chacun des composants d'un terme syntagmatique, et (ii) les corrélations qui existent entre eux.

Que le mode de formation soit l'hybridation ou l'homogénéisation terminologique, cette étude révèle deux types de rapports pouvant exister entre le CP et le CC : le rapport de subordination et le rapport de coordination. Dans certains termes comme *bombe artisanale*, on constate, grâce au référent, que le CP est plus sémantiquement lié au concept désigné par l'ensemble, tandis que le CC ne remplit que la fonction de modificateur, soit la subordination. Étant donné que le référent dans *bombe artisanale* est une bombe fabriquée par des moyens artisanaux, *bombe* devient automatiquement le CP parce que c'est le composant qui garde un lien étroit avec le concept dénommé. Le CC (*artisanale*), qui remplit une fonction adjectivale, distingue la bombe dont il est question parmi tous les autres types de bombe tels que *bombe nucléaire* et *bombe atomique*. Pour ce qui est du rapport terme/concept dans ce cas, comme on pourrait le constater dans la figure 5, il y a un degré maximal de motivation ou de transparence car la construction morphologique/lexicale nous renseigne sur la construction sémantique.

Il n'en va pas de même avec le terme *bombe insecticide* (qui ne relève pas de la terminologie du terrorisme, mais qui est un bon exemple français) à la figure 6. Dans ce cas, malgré la forme et la position postérieure qu'occupe le composant *insecticide*, il demeure le CP parce que le concept représenté par l'ensemble n'est pas une bombe.

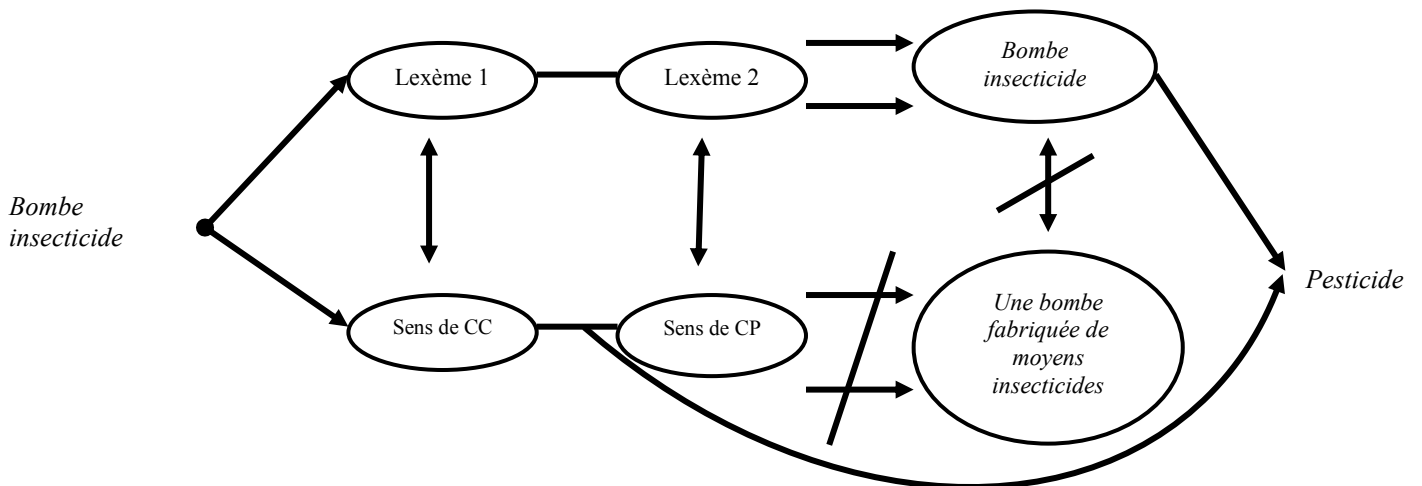
Figure 5 Représentation onomasiologique et sémasiologique du rapport CP et CC



----->

**(Lexème 1/CP [bombe] + Lexème 2/CC [artisanale]) = bombe artisanale =
une bombe fabriquée de moyens artisanaux**

Figure 6 Représentation onomasiologique et sémasiologique du rapport CP et CC



----->

**(Lexème 1/CC [bombe] + Lexème 2/CP [insecticide]) = bombe insecticide ≠
une bombe fabriquée de moyens insecticides**

Avant de passer à la lexicalisation à l'aide de prépositions dans la section suivante, il faut noter qu'en faisant une évaluation générale de notre lexique, nous sommes amenés à conclure que les termes syntagmatiques sont les plus nombreux dans le corpus spécialisé, et que la terminologie du terrorisme, comme beaucoup d'autres langues de spécialité, est soumise aux influences remarquables de la syntagmatisation. Les figures 7 et 8 illustrant les quatre procédés les plus productifs servent à renforcer cette conclusion.

Figure 7 Représentation statistique de la colonne française du lexique

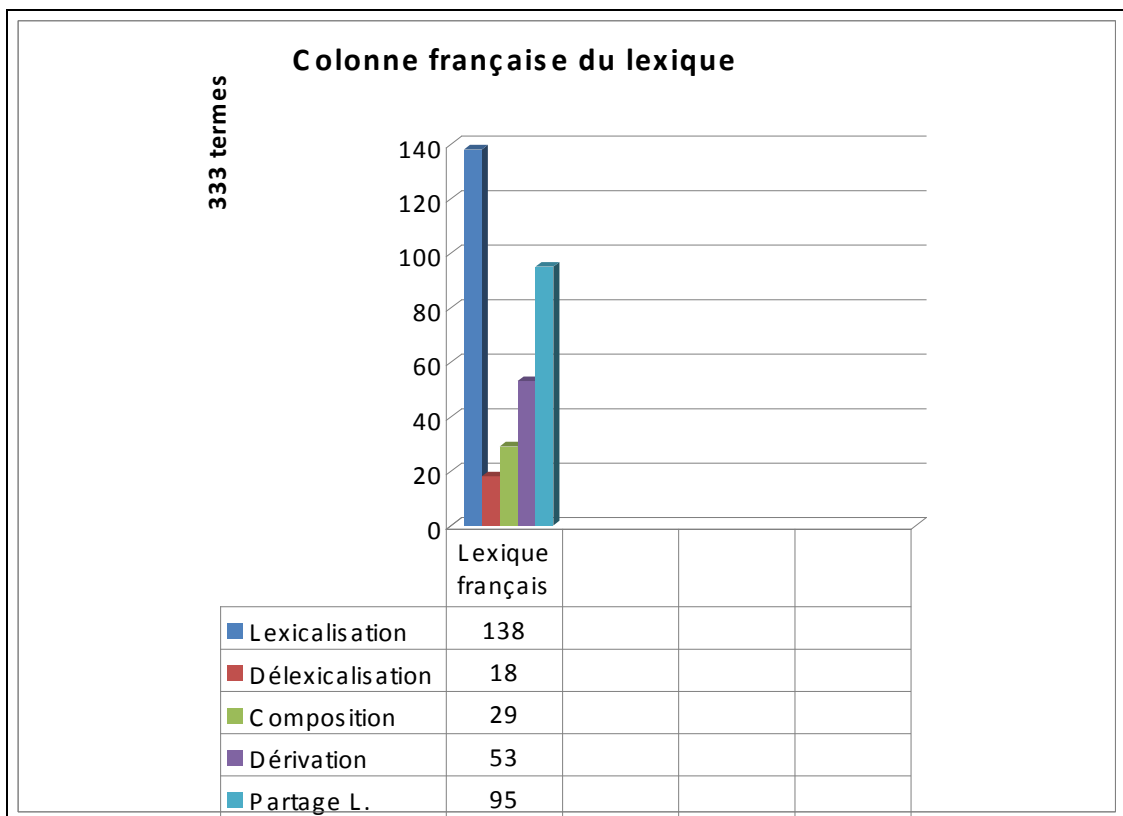
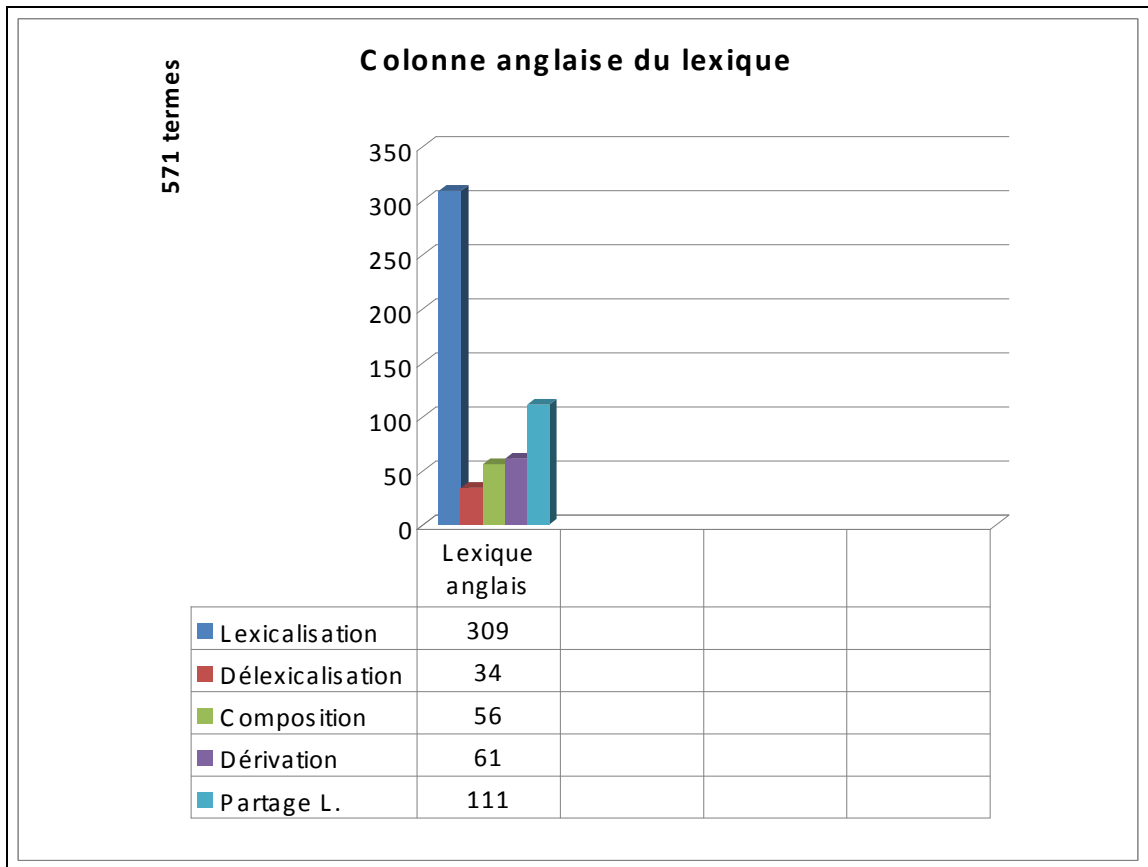


Figure 8 Représentation statistique de la colonne anglaise du lexique



5.4.2 La lexicalisation prépositionnelle

Lorsque nous parlons de la lexicalisation prépositionnelle, nous nous intéressons plutôt à des unités complexes ou des termes syntagmatiques, qui comportent deux ou plusieurs lexèmes ayant un rapport de désignation grâce à l'intercalation d'une ou de plusieurs prépositions. Il s'agit des termes du type *arme de terreur de masse*, *attaque au bacille du charbon*, *jihad de défense*, *opération de martyr*, *terrorisme de masse*, entre autres. La préposition y joue le rôle de connecteur syntaxique qui assure la cohérence à la fois sémantique et grammaticale de l'ensemble.

En observant les comportements individuels des prépositions dans un nombre de termes syntagmatiques étudiés, nous pouvons distinguer deux catégories de préposition : les prépositions pluricorrélatives et les prépositions monocorrélatives.

Les prépositions pluricorrélatives sont celles, telles que *à* et *de*, qui peuvent exprimer une variété de rapports d'un terme lexicalisé à un autre. *Rapport* ici renvoie aux relations grammaticales et sémantiques entre les différents composants d'une unité terminologique lexicalisée, que les analyses onomasiologiques et sémasiologiques permettent de mieux observer et apprécier. Par contre, les prépositions monocorrélatives sont par exemple *contre*, *par*, *sans* et *pour*, qui expriment quasiment un seul type de rapport dans la plupart des termes analysés. Une analyse détaillée des rapports observés se fera dans les sections suivantes :

5.4.2.1 Les prépositions pluricorrélatives

La première préposition pluricorrélative que nous avons étudiée est *à*. Dans la plupart des termes analysés selon notre méthodologie, la préposition *à* exprime deux rapports principaux : un rapport de typologie et un rapport de moyen. Dans le terme *attentats terroristes à répétition*, par exemple, la préposition *à* révèle le genre d'attentats terroristes dont il est question, soit des attentats répétitifs. Dans ce cas, c'est le rapport de typologie qui est exprimé entre *attentats terroristes* et *répétition*. La préposition *à* est aussi capable de relier le CP au CC de sorte que le sens de ce premier se réalise au moyen de celui de ce dernier. Par exemple, dans le terme *attentat-suicide à la bombe*, la préposition permet de constater l'outil ou le moyen par lequel l'attentat en question est effectué.

La deuxième préposition pluricorrélative *de* exprime les deux types de rapport suivants : un rapport de typologie, un rapport de but ou de destination. Dans le terme *actes de terrorisme*, la corrélation entre *actes* et *terrorisme* est celle qui fournit des informations supplémentaires sur *actes* (le CP) grâce à *terrorisme* (le CC). Grosso modo, le composant complémentaire nous permet de constater le genre d'acte dont il est question. Par ailleurs, dans le terme *commission d'enquête sur le terrorisme*, le

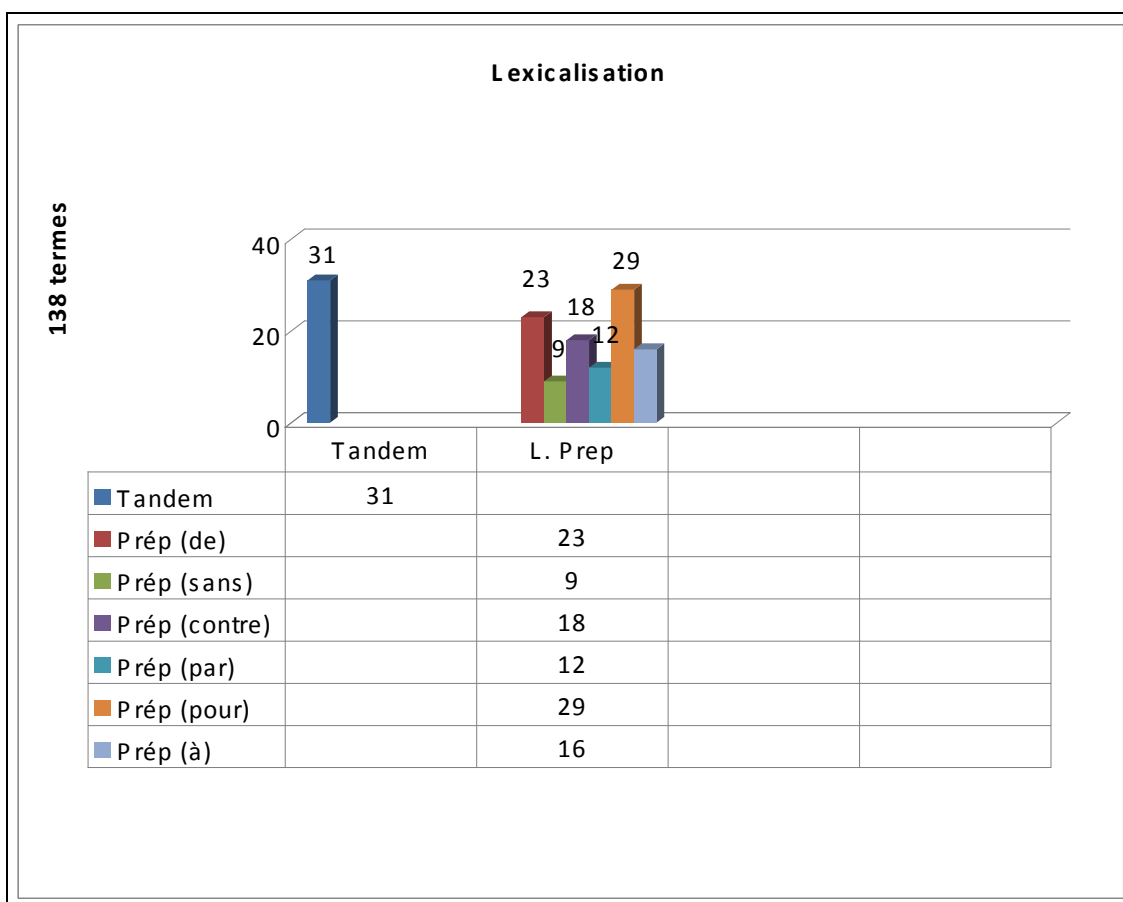
genre de rapport établi par la préposition change. L'adjonction est faite de sorte que le concept dénommé par le CP (*commission*) soit destiné à la réalisation du concept dénommé par le CC (*enquête sur le terrorisme*). Nous ne passerons pas aux prépositions monocorrélatives sans mentionner d'autres corrélations telles que **exécuté par** (*auteur d'attentat*), et **mener par** (*porteur de bombe*).

5.4.2.2 Les prépositions monocorrélatives

Dans la plupart des termes analysés selon cette approche, les prépositions *contre*, *par* et *pour* établissent chacune une adjonction entre le CP et le CC, de sorte que le genre de rapport exprimé ne change pas d'un terme à un autre. La préposition *contre* (dans *coalition internationale contre le terrorisme* et *stratégie nationale contre le terrorisme*, par exemple) exprime l'**opposition**, le **contraire**, ou le **comportement ennemi**. La préposition *par*, par exemple, relie les composants de façon à exprimer le rapport : **fonctionner à l'aide de/fonctionner au moyen de**. Dans le terme *attaque terroriste par ordinateur*, il s'agit d'un attentat qui s'exécute par le biais de l'ordinateur — le CP (*attaque terroriste*) se réalise au moyen du CC (*ordinateur*). La préposition *pour* établit une adjonction entre le CP et le CC d'un terme, de façon que le premier soit destiné au dernier — **destiné à** : *programme de compensations pour victimes du terrorisme*. Le tableau qui suit présente l'ensemble des termes lexicalisés analysés selon les différents modes de lexicalisation traités ci-dessus :

Figure 9

Représentation statistique de la lexicalisation



Avant de passer à l'étude de la variation dans la section suivante, notons que lorsqu'il y a deux ou plusieurs prépositions à l'intérieur d'un même terme, nous nous basons sur le sémantisme du terme pour déterminer le CP et le CC. Donc, la préposition qui relie le CP au CC est celle sur laquelle doit porter l'analyse. Par exemple, le terme *programme de compensations pour victimes du terrorisme* serait traité de la façon suivante :

1. *Programme de compensation* = CP
2. *Victimes du terrorisme* = CC

À l'intérieur du CP, il y a la préposition *de* qui relie deux unités qui, ensemble, forment le CP. De la même façon, la préposition *de* existe à l'intérieur du CC sous

forme de contraction *de + le = du*. Selon cette approche guidée par le rapport de désignation, seule la préposition *pour* relie le CP au CC.

5.4.3 Le phénomène de la variation

Selon Denielou (2004 : 4), Wüster dit que le terme désigne un concept scientifique, qui est lui-même lié à d'autres concepts au sein d'une taxinomie. Un terme peut être constitué de plusieurs mots (par exemple *tondeuse à gazon*), auquel cas il est dit complexe. L'étude de la variation s'intéresse aux différentes formes qu'un terme peut prendre dans un texte. En extrayant des termes de toutes formes pour la constitution de notre lexique, notre méthodologie permet en même temps d'observer les caractéristiques individuelles et les aspects morphosyntaxiques de cette terminologie. En fait, l'une des valeurs terminologiques de la combinaison des méthodes synchronique et diachronique est qu'elles nous permettent non seulement d'observer les termes dans leur état actuel, mais également de suivre leur évolution et, par la même occasion, leur intégration dans le domaine. L'analyse de notre corpus nous a permis d'identifier deux types de variation terminologique que nous aborderons ici.

Le premier type est la variation morphosyntaxique. Il est important de prendre en compte les principales variantes morphosyntaxiques d'un terme parce que, selon notre méthodologie, cette information est très valable pour l'élaboration de la fiche terminologique. Cette information régit le choix de la variante qui constituera l'entrée principale de la fiche et des variantes qui y seront citées comme sous-entrées. Ce phénomène s'exemplifie par la fiche terminologique en Annexe IV, composée pour le terme *mesures pour combattre le terrorisme*. La variante la plus répandue ou la plus utilisée dans le corpus constitue souvent la vedette de la fiche terminologique avec les autres variantes comme sous-entrées. D'autres exemples de la variation

morphosyntaxique sont *logique du terrorisme* et *logique terroriste*, *mouvement de terroriste* et *mouvement terroriste*, *convention antiterroriste* et *convention antiterrorisme*, etc. Comme il n'existe aucune terminologie systématisée pour le domaine, la traduction est souvent source de la variation morphosyntaxique. Nous avons trouvé les termes *arme de terreur de masse* (qui s'apparente à *arme de destruction massive*) et *échelle des attaques* (qui signifie *ampleur des attaques*). Il y a aussi *terrorisme global* calqué sur *global terrorism* que l'on traduirait mieux par *terrorisme mondial*.

Avant de déboucher sur la construction du sens, puis à la délexicalisation, le deuxième type de la variation à étudier est la variation orthographique que nous avons déjà abordée dans la section sur le partage lexicosémantique et la romanisation. Nous avons relevé autant de termes simples que complexes ayant différentes variantes graphiques comme par exemple *jihadiste*, *djihadiste* et *jihadis* ; *moudjahidine*, *moujahidin*, *moudjahidin* et *mujahideen*, etc.

5.4.4 La compositionnalité du sens

La notion de la compositionnalité du sens aurait émané de celle du « sens construit » à laquelle Corbin (1987) a consacré un ouvrage dans le cadre théorique de la morphologie dérivationnelle. Apothéloz (2002) a exploré la compositionnalité du sens en dérivation en langue générale, et nous apporterons une dimension spécialisée à cette notion en l'appliquant à la lexicalisation dans le lexique du terrorisme. Selon Apothéloz (2002 : 50), « Le sens d'un dérivé est dit « compositionnel » s'il est prédictible à partir du sens des morphèmes qui le composent ». Selon le modèle d'Apothéloz, on considérerait par exemple que le nom *drôlerie*, l'adjectif *alimentaire* et l'adverbe *fortement*, sont des lexèmes dont le sens est compositionnel car il existe un parallélisme parfait entre leur forme (la concaténation d'un morphème lexical et

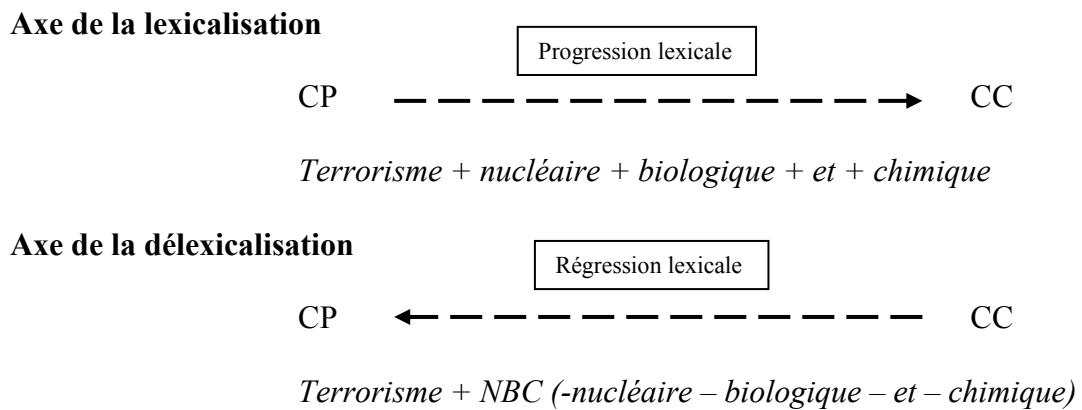
d'un morphème de dérivation) et leur sens (la combinaison des signifiés de ces deux morphèmes), de sorte qu'on peut déduire ou calculer exactement le sens du dérivé à partir du sens des morphèmes qui le composent : « caractère de ce qui est drôle », « qui a rapport aux aliments », et « de manière forte ».

Nous nous approprions ce modèle descriptif du lexique car en terminologie du terrorisme, le phénomène de compositionnalité du sens se manifeste en lexicalisation dans les deux langues qui nous préoccupent. Dans le terme *Comité contre le terrorisme*, la compositionnalité du sens tient au fait que chacun de ces lexèmes entre en rapport avec d'autres. Dans *Comité* [Nom] + *contre* [Préposition] + *le* [Article] + *terrorisme* [Nom]), c'est l'entrée en jeu de tous ces paradigmes constitutifs qui fait que le terme nous apparaît transparent. La notion de compositionnalité du sens nous amène à celle de la motivation ou de la transparence formelle et de la prégnance perceptive qui, elle aussi, relève de la théorie de la morphologie dérivationnelle. Selon Apothéloz (2002 : 52), on dirait d'un dérivé qu'il est formellement transparent si les morphèmes qui le constituent sont perceptiblement prégnants.

5.4.5 La délexicalisation

La lexicalisation et la délexicalisation sont deux mouvements opposés. La lexicalisation commence par le composant en position antérieure vers le composant en position postérieure, soit un mouvement progressif, tandis que la délexicalisation se fait par régression lexicale sous forme de siglaison sur une partie du terme lexicalisé. Le schéma qui suit est une représentation de ces deux mouvements, illustrée à l'aide du terme *terrorisme NBC* (*terrorisme nucléaire, biologique et chimique*).

Figure 10 Représentation de la lexicalisation et la délexicalisation par la progression et la régression lexicales



Si l'axe de la lexicalisation constitue un mouvement progressif (il va du premier composant [*terrorisme*] vers le dernier [*chimique*]), la délexicalisation s'effectue par la régression, une partie du terme (*nucléaire, biologique et chimique*) étant réduite en un sigle (*NBC*). La délexicalisation permet donc d'obtenir des termes lexicalisés composés d'un mélange de lexèmes et de sigles, d'éléments sous-morphémiques ou de brachygraphes selon un mouvement lexical régressif. Avant de passer à la composition dans la section suivante, notons que cette régression lexicale sous forme de siglaison ou de brachygraphie peut s'appliquer au début du terme délexicalisé, comme dans le cas du terme *FBI's most wanted fugitive list*, ou à la fin, par exemple, *terrorisme NRBC* (*terrorisme nucléaire, radiologique, biologique et chimique*) et *terrorisme NBC* (*terrorisme nucléaire, biologique et chimique*). La délexicalisation peut également aboutir à une combinaison de lexèmes, de sigles ou acronymes et de nombres ou chiffres, comme par exemple, *UNSCR 1267 Sanctions Committee, UNSC Resolution 1373, 11 septembre, résolution 1540, Terrorism Act 2000, résolution 1624, et résolution 1373*.

5.5 LA COMPOSITION

L'étude de la composition dans la structure morphologique du français comme toutes les autres langues européennes ne date pas d'aujourd'hui. Thiele (1987 : 71) affirme d'ailleurs que « la composition n'a pas pour le français la même importance parmi les procédés internes d'enrichissement du lexique que, par exemple, pour l'allemand où elle est presque une source intarissable d'augmentation du lexique ». Cette constatation s'avère véridique en terminologie du terrorisme où, comme le montrent les figures 7 et 8, il est évident que l'anglais se prête davantage à la composition que le français. Afin d'amorcer une description de la composition telle qu'elle se présente dans cette terminologie, nous en examinerons d'abord dans les sections suivantes quelques modèles définitionnels :

5.5.1 Le modèle de la morphologie lexicale et du fonctionnalisme

Du point de vue de la morphologie lexicale, Marouzeau (1969 : 54, cité dans Touratier 2002 : 49) définit la composition comme une « Réunion de plusieurs mots, dont chacun est dit *composant* ». Selon Touratier (2002 : 49), la composition qui pendant très long temps a été abordée sous l'angle de la morphologie lexicale a présenté un des problèmes linguistiques les plus délicats parce que le procédé lui-même a toujours été lié à la formation des mots, alors que la notion de mot se trouve parmi les plus débattues en linguistique moderne.

Pour résoudre ce problème, les fonctionnalistes ont remplacé la notion de mot par celle de morphème. Cependant, cette dernière a constitué en soi un autre problème théorique en ce que le morphème est décrit comme « l'unité significative minimale », alors qu'en vérité, les composants d'un terme composé ne sont pas toujours des unités significatives minimales. Selon Touratier (2002 : 49), même sur le plan de la dérivation, le problème du morphème reste encore poignant car « il est clair que tous

les affixes et radicaux identifiés par la morphologie lexicale traditionnelle ne sont pas forcément des morphèmes, faute, dans un nombre important de cas de correspondre à une signification particulière ».

5.5.2 Le modèle de Martinet

Pour résoudre ce délicat problème théorique de mot et de morphème, Martinet a proposé la notion de *synthème* qui, selon Touratier (2002 : 50), est très utile même si elle n'est pas bien connue. Pour reprendre Martinet (1979 : 33, cité dans Touratier 2002 : 50), un synthème est « une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux ou plus de deux monèmes, mais qui, syntaxiquement, entretient les mêmes relations avec les autres éléments de l'énoncé que les monèmes avec lesquels il alterne ». Touratier, à l'instar de Martinet, voit les synthèmes comme des dérivés diminutifs comme *maisonnette*, *fillette*, *indésirable*, *dirigeable*, etc., qui sont chacun une combinaison de morphèmes. Les synthèmes peuvent être aussi des mots composés comme *casse-noisettes*, *tire-bouchon*, *essuie-mains*, *taille-crayon*, etc., qui combinent un verbe avec un nom pour former un constituant qui est finalement un nom, ou comme *machine à laver*, *machine à écrire*, *table à repasser*, etc., qui combinent un nom, un morphème, avec un lexème verbal, et forment ainsi une unité syntaxique en quelque sorte minimale.

En étudiant la composition dans la terminologie qui nous intéresse, nous avons constaté que la notion de synthème de Martinet ne peut être parfaitement intégrée, non seulement parce que la catégorie *maisonnette*, *fillette*, *indésirable*, *dirigeable* cause de la confusion entre la composition et la dérivation, mais également parce que la catégorie *machine à laver*, *machine à écrire*, *table à repasser* efface la délimitation entre la composition et la lexicalisation ou la syntagmatisation. Donc, pour ce qui est de la structure interne d'un terme composé, nous aimerions encore une fois parler de

composant principal et de composant complémentaire, modèle qui a déjà bien marché pour nous dans l'étude de la lexicalisation et de la délexicalisation au point 5.4.

Pour les besoins de cette recherche, la composition se fait par la soudure ou par trait d'union. Nous en étudierons les deux types suivants : la composition lexicale et la composition syntagmatique. Le tableau 7 ci-dessous comporte un nombre de termes anglais et français que nous utiliserons dans l'analyse de ce procédé.

Tableau 7 *Échantillons des termes composés*

1	<i>Al-aqsa martyrs brigade</i>	9	<i>Counter-terrorism measures</i>
2	<i>ATA-trained Special Investigation Group (SIG)</i>	10	<i>Counter-terrorism strategy</i>
3	<i>Attentat-suicide</i>	11	<i>Drug-financed terrorism</i>
4	<i>Avion-suicide</i>	12	<i>Femme-bombe</i>
5	<i>Contreterrorisme</i>	13	<i>Financial-support network for terrorists</i>
6	<i>Contre-terrorisme</i>	14	<i>Homme-bombe</i>
7	<i>Counter-terrorism committee executive directorate</i>	15	<i>Jaish-e-mohammed</i>
8	<i>Counter-terrorism implementation task force</i>		

5.5.3 La composition lexicale

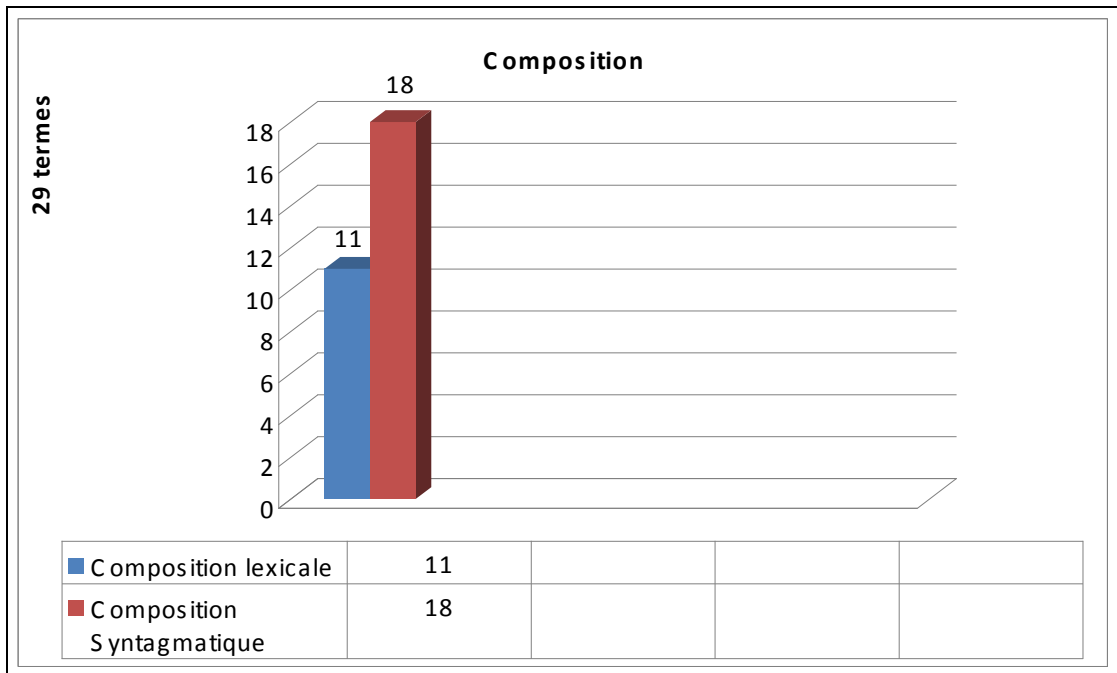
Sous la composition lexicale, on a identifié d'abord la composition à partir de mots français qui se fait par soudure ou juxtaposition de deux ou plusieurs composants, autrement dit de deux ou plusieurs éléments qui peuvent exister à l'état libre, par exemple, *porte + feuille = portefeuille*, *contre + terrorisme = contreterrorisme*. La composition lexicale peut également se faire à l'aide d'un trait d'union, par exemple, *homme-bombe*, *femme-bombe*, *contre-terrorisme*, *attentat-suicide*, *avion-suicide*. Qu'ils soient formés par soudure ou par trait d'union, les composants peuvent appartenir à la même classe grammaticale : N + N, etc. Ils

peuvent aussi appartenir à deux classes différentes : *contre-terrorisme* (Prép + N). La composition lexicale peut être homogène lorsque tous les composants sont des mots originellement français ou des mots gréco-latins qui constituent le fondement de la langue française. Elle peut par contre être hybride lorsqu'elle se fait au moyen de composants qui proviennent de langues différentes avec la structure AR + FR, AN + FR, AN + AR, etc. Exemple: *Jaish-e-Mohammed*.

5.5.4 La composition syntagmatique

Comme la limite entre tous les procédés morphologiques n'est plus évidente en cette terminologie à cause de la prédominance de la lexicalisation, nous avons identifié une deuxième forme de composition que nous nous permettrons d'appeler la composition syntagmatique. La composition syntagmatique se fait à l'intérieur de la lexicalisation, où deux ou plusieurs lexèmes constitutifs d'une unité syntagmatique sont joints par soudure ou à l'aide d'un trait d'union. Ce procédé est plus répandu en anglais et les termes suivants en sont des exemples : *financial-support network for terrorists*, *drug-financed terrorism*, *Counter-Terrorism Implementation Task Force*, *Counter-Terrorism Committee Executive Directorate*, *counter-terrorism strategy*, et *counter-terrorism measures*. La figure 11 qui suit représente l'ensemble des termes composés analysés à partir du lexique.

Figure 11 Représentation statistique de la composition



Avant de passer à la dérivation dans la section suivante, signalons que la structure interne des termes formés par la composition syntagmatique mérite notre attention. Nous allons en traiter trois catégories qui diffèrent en fonction de leur morphologie. La première catégorie est la composition syntagmatique avec lexèmes. Ici, que ce soit en anglais ou en français, les lexèmes indépendants sont combinés à l'intérieur de la lexicalisation. Ensemble, les lexèmes combinés remplissent une fonction adjectivale comme dans les exemples *drug-financed terrorism* et *counter-terrorism strategy*. Dans la deuxième catégorie, une ou plusieurs unités composées à l'intérieur de la lexicalisation est un sigle. On dirait qu'il s'agit de la composition syntagmatique avec siglaison. *ATA-trained Special Investigation Group* en est un bon exemple. Dans la troisième catégorie, une ou plusieurs unités composées à l'intérieur de la lexicalisation est un mot arabe. On dirait qu'il s'agit de la composition syntagmatique avec mots arabes. *Al-Aqsa Martyrs Brigade* en est un exemple anglais.

5.6 LA DÉRIVATION

Selon Kocourek (1991 : 109), la dérivation s’effectue au moyen d’affixes (préfixes et suffixes). Dans cette section, nous analyserons un nombre de termes selon les différents modes de dérivation que nous avons observés : *préfixation*, *suffixation*, *dérivation parasynthétique* et *dérivation syntagmatique*. Le tableau 8 ci-dessous est une liste de termes français que nous utiliserons dans l’analyse de ce procédé. L’analyse de ces termes nous permet de distinguer entre les différents éléments fondamentaux du terme dérivé — *base* et *affixe*.

Tableau 8 Échantillons des termes dérivés

1	<i>Agroterrorisme</i>	13	<i>Jihadiste</i>
2	<i>Antijihadiste</i>	14	<i>Manifestation terroriste</i>
3	<i>Antiterrorisme</i>	15	<i>Menace bioterroriste</i>
4	<i>Benladeniser</i>	16	<i>Mouvance jihadiste</i>
5	<i>Benladenisme</i>	17	<i>Mouvement benladeniste</i>
6	<i>Cyberattaques</i>	18	<i>Septembriste</i>
7	<i>Cyberdjidhadiste</i>	19	<i>Terreur</i>
8	<i>Cyberterreur</i>	20	<i>Terroriser</i>
9	<i>Débenladeniser</i>	21	<i>Terrorisme</i>
10	<i>Hyperterrorisme</i>	22	<i>Terrorisme millénariste</i>
11	<i>Idéologie benladeniste</i>	23	<i>Terroriste</i>
12	<i>Jihadisme</i>		

5.6.1 La base terminologique

Du point de vue de la morphologie dérivationnelle, les *affixes* sont des éléments de formation morphologique qui s'ajoutent à un mot — la notion de mot étant nonconventionnelle en linguistique — plus exactement à ce qu'on appelle une *base*. C'est l'unité sémantique la plus importante qui renferme la signification du terme. Ce lexème central est ce que nous retiendrons dans cette analyse comme la *base terminologique (bt)*. Selon que l'affixe précède ou suit la base terminologique, on peut parler de *préfixe (p)* ou de *suffixe (s)*. Par adjonction d'un préfixe ou d'un suffixe à une base terminologique, on obtient un *terme dérivé (td)*.

Figure 12 Représentation de la notion de base terminologique

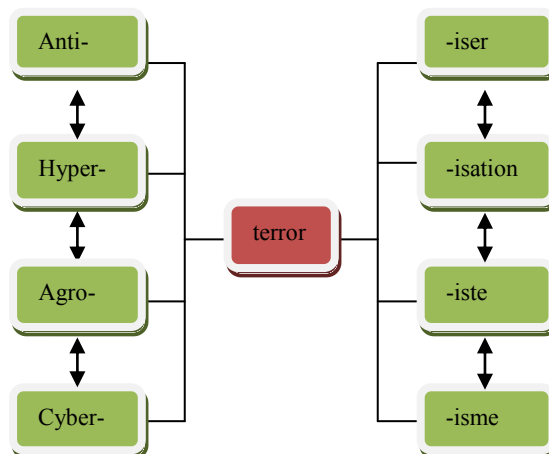
Préfixe	Base	Suffixe
<i>Anti-</i>	<i>terror</i>	<i>-isme</i>
<i>Anti-</i>	<i>jihad</i>	<i>-iste</i>

Une base peut être décomposable en morphèmes plus petits, le morphème étant une unité significative minimale. C'est dans ce sens que Thiele (1987 : 18) parle de *morphème de base* ou *morphème central*. Le morphème de base est le plus petit élément significatif, non décomposable en unités plus petites, d'un mot, qui peut être dégagé par comparaison avec d'autres mots (Golowin 1976 : 121, cité dans Thiele 1987 : 18). Généralement, c'est par suppression de tous les affixes qu'on obtient la base du terme.

La base terminologique peut constituer le noyau d'un paradigme dans lequel les suffixes, comme les préfixes, entretiennent une relation verticale qui leur permet

de se substituer les uns par les autres dans le contexte de la créativité lexicale. Avant de passer à la préfixation comme aspect de la dérivation, dans la figure 13 ci-dessous, soulignons que les flèches indiquent la commutation ou la substitution entre les affixes avec la base au centre du paradigme.

Figure 13 Représentation de la commutation des affixes



5.6.2 La préfixation

Thiele (1987 : 25) définit la préfixation comme la combinaison de préfixes et de morphèmes de base, soit la formation des termes par adjonction des préfixes et des lexèmes ou des morphèmes de base. Le préfixe, dont les exemples sont *hyper-*, *hypo-*, *sur-*, *sous-*, *super-*, *micro-*, etc., est un affixe qui s'ajoute au début d'une base ou d'un radical : *hyperterrorisme*, *bioterrorisme*, etc. Dans le contexte de cette analyse terminologique, la préfixation est une combinaison de préfixes et de bases terminologiques ou de radicaux terminologiques pour obtenir des termes de structure $p + bt$ ou $rt = td$, soit *préfixe (p) + base terminologique (bt) ou radical terminologique (rt) = terme dérivé (td)*.

dé- + benladeriser = débenladeriser

agro- + terrorisme = agroterrorisme

Le terme dérivé appartient toujours à la même classe morphologique que la base terminologique, ce qui fait que le préfixe remplit une fonction sémantique et non grammaticale. Examinons les exemples suivants avant de passer à la suffixation qui est un autre aspect de la dérivation :

dé- (Préfixe) + *benladeriser* (Verbe) = *débenladeriser* (Verbe)

agro- (Préfixe) + *terrorisme* (Nom) = *agroterrorisme* (Nom)

Lorsqu'un préfixe gréco-latin (*anti-*, *contre-*, *hyper-*, etc.) s'ajoute à une base terminologique, la concaténation de ces deux éléments affecte non seulement la morphologie du terme dérivé, mais en même temps, son sémantisme. Mise à part les préfixes tels que *cyber-* et *agro-*, qui relie le terme dérivé à un autre domaine ou système terminologique dans le cadre du partage lexicosémantique, nous avons remarqué le conditionnement sémantique suivant lié à la concaténation des bases et de certains préfixes gréco-latins :

- A) Le préfixe peut exprimer l'opposition, le contraire, le comportement ennemi. Par exemple, *anti-* + *terrorisme* = *antiterrorisme* ou *contre-* + *terrorisme* = *contreterrorisme* (expression de l'opposition, d'une réaction plus ou moins égalisatrice).
- B) Le préfixe peut exprimer l'intensité ou le dépassement du degré normal, le renforcement, la mise en relief ou la diminution. Par exemple, *super* + *terrorisme* = *superterrorisme*, *hyper* + *terrorisme* = *hyperterrorisme* (terrorisme au plus haut degré, au degré supérieur).

5.6.3 La suffixation

Thiele (1987 : 25) définit la suffixation comme la combinaison de morphèmes de base et de suffixes rattachés, soit la formation morphologique qui consiste à joindre des suffixes à des lexèmes. Le suffixe dont des exemples sont *-ation, -age, -ment, -isme, etc.*, est un affixe postposé au lexème auquel il se joint : *terroriste, terrorisme, septembriste, etc.* Dans le contexte de cette analyse terminologique, la suffixation est une combinaison de bases terminologiques ou de radicaux terminologiques et de suffixes pour obtenir des termes de structure *bt* ou *rt + s = td*, soit *base terminologique (bt)* ou *radical terminologique (rt) + suffixe = terme dérivé (td)*.

benladen + isme = benladenisme

jihad + isme = jihadisme

Lorsqu'un suffixe gréco-latin (*-iser, -iste, -isme, -tion, -sation, etc.*) s'ajoute à une base terminologique, la concaténation de ces deux éléments affecte non seulement la morphologie et la propriété sémantique du terme dérivé, mais en même temps, sa catégorie grammaticale. C'est-à-dire que selon le suffixe ajouté, le terme dérivé peut ou non appartenir à une classe morphologique différente de celle de la base :

Nom (*jihad*) + Suffixe (*-iste*) = Adj (*jihadiste*) ou Nom (*jihadiste*)

Nom (*terror*) + Suffixe (*-iser*) = Verbe (*terroriser*)

Nom (*terror*) + Suffixe (*-isation*) = Nom (*terrorisation*)

Le suffixe a donc une valeur grammaticale et une fonction catégorielle car il indique non seulement la classe morphosyntaxique du terme dérivé, mais également son genre et son nombre. Par exemple :

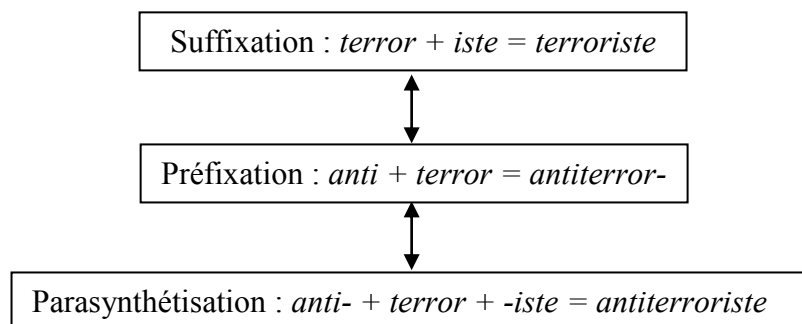
jihad (bt) + *-isme* (Suffixe) = *jihadisme* (nom, masculin, singulier)

terror (bt) + *-istes* (Suffixe) = *terroristes* (adjectif, pluriel, masculin ou féminin / nom, pluriel, masculin ou féminin)

5.6.4 La dérivation parasynthétique

La dérivation parasynthétique est l'adjonction simultanée de suffixe, de préfixe et de base ou radical terminologique. Dans le contexte de cette analyse, la dérivation parasynthétique est une combinaison simultanée de préfixes, de bases terminologiques ou de radicaux terminologiques et de suffixes pour obtenir des termes de structure $p + bt/rt + s = td$. La dérivation parasynthétique est illustrée à la figure 14 ci-dessous à l'aide du terme *antiterroriste*. D'autres exemples de parasynthétisation sont *hyperterrorisme* et *antijihadiste*.

Figure 14 Représentation de la parasynthétisation



5.6.5 La dérivation syntagmatique

Depuis sa naissance, la terminologie a toujours adopté une approche de la linguistique traditionnelle pour décrire la dérivation, c'est-à-dire qu'elle a appliqué des modèles linguistiques à la description des langues de spécialité. Mais ce à quoi la description des langues de spécialité ne s'est jamais consacrée jusqu'à présent est l'intersection entre la lexicalisation ou la syntagmatisation (le procédé de créativité lexicale le plus productif en langues de spécialité) et d'autres procédés morphologiques traditionnels. Notre analyse de la terminologie du terrorisme révèle une forme de dérivation unique aux langues de spécialité, dont la description a

échappée aux terminologies jusqu'ici. C'est ce que nous convenons d'appeler *la dérivation syntagmatique*.

Dans les langues de spécialité, il peut arriver à l'intérieur des termes syntagmatiques que la dérivation préfixale, suffixale ou parasynthétique s'applique à un ou plusieurs composants du syntagme.

Manifestation terroriste

Mouvance jihadiste

Idéologie benladeniste

Mouvement benladeniste

Menace bioterroriste

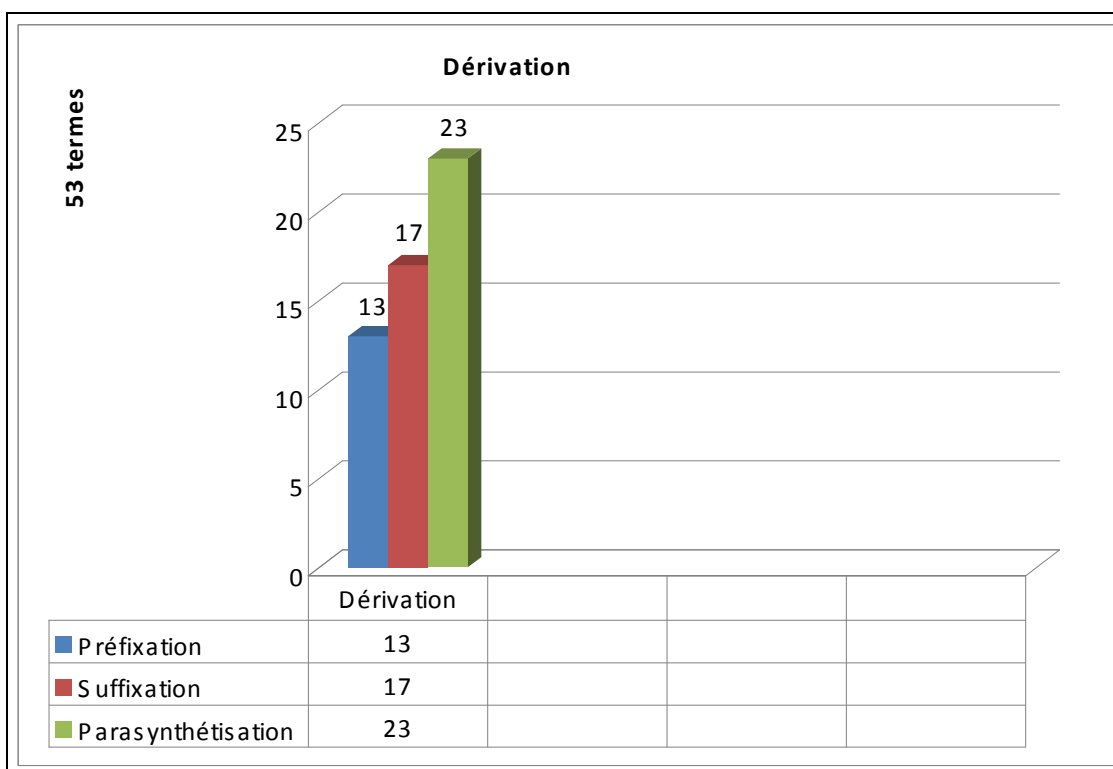
Dans les exemples ci-dessus, la dérivation (préfixation, suffixation ou parasynthétisation) se produit à l'intérieur de la syntagmatisation. Grâce à ce phénomène, on obtient des termes de structure *lexème + terme dérivé*, *terme dérivé + terme dérivé*, etc., qui abondent dans les lexiques spécialisés.

1. *terme dérivé (terrorisme) + terme dérivé (millénariste) = terrorisme millénariste*

2. *terme dérivé (terrorisme) + lexème (indigène) = terrorisme indigène*

La figure 15 permet de présenter l'ensemble de termes français utilisés dans l'analyse des trois premiers aspects de la dérivation : préfixation, suffixation et parasynthétisation.

Figure 15 Représentation statistique de la dérivation



Avant d’aborder un autre procédé de créativité lexicale appelé *conversion*, signalons que notre étude a repéré bon nombre de termes créés par dérivation que nous ne pouvons pas tous citer en exemple. Une majorité de ces termes sont des créations assez récentes formées selon les divers modes de dérivation étudiés ci-haut. Nous avons remarqué qu’en sus des créations à l’aide des affixes gréco-latins tels que *agro-* dans *agroterrorisme*, *cyber-* dans *cyberattaques* et *cyberterreur*, ainsi que *hyper-* dans *hyperterrorisme*, il y a plusieurs termes dérivés à partir d’emprunts tels que *ihadiste*, *cyberihadiste*, et *antihadiste*. Il y a également des termes issus de noms propres tels que *benladenisme* qui provient de Ben Laden. Nous avons même trouvé des verbes dérivés de Ben Laden tels que *benladeriser* et *débenladeriser*. C’est là le bien-fondé de notre quatrième hypothèse, à savoir qu’une fois intégrées dans la langue d’accueil, les unités partagées suivent leur propre évolution indépendamment de la langue de départ et y contribuent à la créativité lexicale.

5.6.6 Le télescopage

Le télescopage se fait par soudage de deux ou plusieurs termes tronqués. Par exemple, *courrier électronique* devient *courriel*. Ce procédé est très peu productif en terminologie du terrorisme, mais nous avons repéré le terme *islamikaze* obtenu à partir du terme *kamikaze islamiste* et *qaidologue* (défini comme un spécialiste qui étudie le réseau al-qaïda).

5.7 LA CONVERSION (VARIATION GRAMMATICALE)

Notre méthodologie d'analyse de la conversion s'inspire de deux œuvres antérieures : celle de la morphologie dérivationnelle d'Apothéloz (2002), et celle d'Aito (1999). Apothéloz (2002 : 95) décrit la conversion comme « un mode de formation qui consiste à transposer un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre sans aucune modification formelle, c'est-à-dire sans ajout ni retrait d'un affixe dérivationnel ». Du point de vue de la grammaire traditionnelle dont la méthodologie influence la description des terminologies depuis très longtemps, Aito (1999), à l'instar de Kocourek (1982 : 87), voit la conversion comme une forme de dérivation ayant pour synonymes l'hypostase, la dérivation impropre et la dérivation zéro. Selon Aito (1999 : 54), la conversion décrit deux termes de forme semblable et d'une origine étymologique commune, qui finissent par appartenir à deux classes lexicales différentes.

Aito observe en plus que ce mode de formation terminologique marqué par le changement de catégorie grammaticale rend possible en terminologie des constructions complexes avec de grandes implications syntaxiques. Notre approche nous permet d'explorer la conversion en analysant ses différents volets que notre corpus nous a permis d'identifier, et en examinant ses effets réels et potentiels non seulement dans les termes simples du type *terroriste* (Nom) et *terroriste* (Adjectif),

mais aussi dans les termes syntagmatiques du type *voiture piégée*, où il y a conversion du participe passé en adjectif à l'intérieur de la lexicalisation. Le tableau ci-dessous regroupe quelques termes français qui nous serviront à analyser ce procédé.

Tableau 9 *La conversion grammaticale*

1	<i>Avion détourné</i>	6	<i>Réseau al Qaida</i>
2	<i>Bombe volante</i>	7	<i>Terrorisme NBC</i>
3	<i>Jihadiste</i>	8	<i>Terroriste</i>
4	<i>Mouvement Al-qāida</i>	9	<i>Voiture piégée</i>
5	<i>Pensée benladeniste</i>	10	<i>Vol détourné</i>

Par rapport à la valeur linguistique de la conversion, Aito (1999 : 54) signale que la conversion est investie d'une capacité productrice bénéfique parce qu'elle est un moyen intarissable de l'économie linguistique. Aito et Apothéloz constatent que la conversion aboutit, dans de nombreux cas, à l'adjectivation ou à la substantivation. Nous nous proposons d'aborder l'interface de ce changement transcategoriel tel que notre corpus nous permet de l'observer dans la terminologie du terrorisme.

Le premier type de ce changement transcategoriel à étudier est la conversion du participe présent (Ppr) en adjectif (Adj) : *bombe volante* (Ppr devenu Adj). Le composant complémentaire (*volante*) à l'intérieur de ce terme syntagmatique est avant tout un participe présent qui remplit une fonction adjectivale avec la marque du féminin par l'ajout de *-e* pour assurer la cohésion syntaxique du syntagme. Le deuxième mode est la conversion du participe passé (Pp) en nom (N) : *pensée benladeniste*. Nous avons identifié également la conversion du participe passé (Pp) en adjectif (Adj). Ce mode est plus productif que les autres modes de conversion et

répond au besoin de modification des substantifs qui constituent les éléments principaux des langues de spécialité : *voiture piégée* et *vol détourné*.

Il y a un nombre de termes tels que *terroriste* et *jihadiste* qui, selon le contexte, peuvent être des adjectifs ou des substantifs. On peut voir les divers usages du terme *jihadiste* dans les exemples suivants que nous devons à Paquin (2006) :

Jihadiste = N : « À ce stade, les **jihadistes** peuvent se contenter de rappeler leur existence, d'où leur stratégie d'apparition furtive ».

Jihadiste = Adj : « Ces deux mouvements **jihadistes** auraient été formés à Addis Ababa (Éthiopie) et auraient été invités dans la capitale éthiopienne à la fin de la guerre entre Érythrée et Éthiopie afin de sceller une alliance ».

La conversion est grosso modo un procédé moins productif en terminologie française du terrorisme. Avant de passer à la siglaison dans la section suivante, nous étudierons comme dernier mode de conversion, la conversion du sigle en adjectif à l'intérieur d'un terme syntagmatique : *terrorisme nbc* ou *terrorisme NBC* (*terrorisme nucléaire, biologique et chimique*).

5.8 LA SIGLAISON

La morphologie moderne admet la désignation des organismes administratifs, des sociétés commerciales ou industrielles, des institutions politiques, paragouvernementales et non-gouvernementales, des associations, entre autres, par des sigles ou des abréviations. La siglaison consiste en la réduction d'un terme lexicalisé à la succession des initiales de ses composants, parfois due à l'économie linguistique. Comme la terminologie du terrorisme est soumise aux influences incontrôlables de la lexicalisation, presque tous les autres procédés de créativité lexicale, y compris la siglaison, sont également influencés par la lexicalisation.

Le premier mode de siglaison observé s'applique au terme tout entier : l'abréviation se fait en retenant la première lettre de chaque composant du terme syntagmatique. Selon la prononciation, on distingue des sigles *GRC* [Gendarmerie royale du Canada], *FPLP* [Le Front populaire pour la libération de la Palestine], *ADM* [Arme de destruction massive], *CSG* [Counterterrorism and Security Group], *CTAG* [Counterterrorism Action Group], *PMOI* [People's Mujahidin of Iran]) et des acronymes (*ONU* [Organisation des nations unies], *APEC* [Asia-Pacific Economic Cooperation], *MEK* [Mujahedin-e Khalq Organization]), (*GIA* [Groupe islamique armé]. Pour reprendre Léon et al. (2005 : 160), un sigle est un groupe de lettres initiales de mots, constituant un nouveau mot, qui devient l'abréviation de ce groupe de mots, tandis que les linguistes ont coutume d'appeler *acronyme*, tout sigle qui se prononce d'un seul mot.

Les sigles et les acronymes peuvent servir de base pour la dérivation en prenant un préfixe ou un suffixe : *FTO* (Foreign Terrorist Organization) prend le suffixe flexionnel *-s* pour devenir *FTOs* en anglais, et *ONU* prend le suffixe *-sien* pour devenir *onusien* en français. Le deuxième mode a déjà été abordé sous la délexicalisation au point 5.4.5. L'abréviation s'applique à une partie d'un terme syntagmatique : *APEC's Counterterrorism Task Force*, *ATA Program*. Ayant abordé les principaux procédés de création de termes dans ce domaine, nous passerons à présent à l'étude de la néologie.

5.9 LA NÉOLOGIE

La néologie est l'étude et la création des néologismes, et le néologisme, lui-même, est un nouveau terme. Selon Pruvost et Sablayrolles (2003 : 59), le néologisme est de prime abord une création individuelle qui surgit dans une situation précise, à un moment particulier. En terminologie du terrorisme, les écrivains, auteurs, journalistes,

chroniqueurs, rédacteurs techniques, acteurs et institutions du contreterrorisme, entre autres, sont des néologues prolifiques dont les œuvres sont un lieu privilégié de néologismes. Selon Rey (1988 : 282), la néologie et le néologisme restent une question relative en terminologie et en linguistique car, selon l'angle sous lequel on les aborde, leur conception peut dépendre « d'un jugement relatif et même subjectif, lié à [leur] définition même, qui repose non pas sur la nouveauté objective, mais sur un sentiment de la nouveauté ». Rey a fait cette affirmation parce qu'une unité terminologique qui paraît nouvelle pour certains, peut ne pas l'être pour d'autres. Par exemple, la première fois qu'un mot entre dans un dictionnaire général, on le présente souvent comme néologisme alors que ce mot est déjà connu et utilisé par bon nombre de locuteurs depuis un certain temps.

D'après Célestin et al. (2003), la notion de temps liée au néologisme n'est pas simple à circonscrire car la perception de nouveauté est en soi éphémère. La notion de nouveauté est perceptible pour les locuteurs pendant un temps variable et limité. La terminologie du terrorisme étant marquée par la médiatisation et la diffusion instantanée des termes, il devient raisonnable de limiter la perception de nouveauté accordée aux termes. Les linguistes tels que Pruvost et Sablayrolles (2003 : 36) s'entendent généralement pour limiter à cinq années la durée accordée à la perception de nouveauté. Comme le 11 septembre est un point important dans l'histoire du terrorisme, tous les néologismes doivent être créés après ce point de bouleversement. Nous avons repéré des termes tels que *benladenisme*, *benladeniser*, *benladeniste*, *septembriste*, *islamikaze*, *qaidalogue*, *réseautisation*, *réseautique*, entre autres, dont la création est directement ou indirectement liée au terrorisme depuis cette date-là.

En plus du critère de temps ci-dessus, notre identification des néologismes est régie également par des critères lexicologiques, diachroniques et sociaux élaborés par

Cabré (1998 : 254), mais en même temps, par des pratiques en vigueur à l'Office québécois de la langue française. Un néologisme peut être :

1. Une nouvelle création morphologique telle que *qaïdalogue*, *benladeniste* ou *islamikaze* obtenue dans la terminologie par dérivation, télescopage, composition, siglaison, ou d'autres procédés de créativité lexicale.
2. Un néologisme sémantique ou un néologisme de partage lexicosémantique dont *kamikaze* et *9/11* représentent de bons exemples.

En conclusion, dans ce cinquième chapitre, nous avons adopté une multiplicité d'approches inspirées par des publications antérieures en terminologie et en linguistique pour aborder les aspects morphosyntaxiques, diachroniques et synchroniques du domaine. Tous les termes utilisés dans l'analyse des procédés morphologiques soutiennent nos hypothèses sur la créativité lexicale. Dans le sixième chapitre qui suivra, nous nous intéresserons aux aspects sémantiques du domaine et aux phénomènes de variations sémantiques.

CHAPITRE 6 LA DESCRIPTION CONCEPTOLOGIQUE DU DOMAINE

Du point de vue structuraliste, le terme en tant que préoccupation de la terminologie est composé de trois aspects complémentaires : le signifiant, le signifié et le référent. Dans les chapitres qui précèdent, nous nous sommes intéressés à la structure formelle et aux caractéristiques du signifiant. Le signifié sur lequel nous porterons notre attention dans ce chapitre comporte un nombre de propriétés sémantiques qui permettent de délimiter le terme — le signifié sémantique (l'unité mentale qui est le sens du terme, soit le concept), le signifié de nombre (qui caractérise le concept en terme du singulier ou du pluriel), et le signifié de genre (qui caractérise le concept en terme du masculin ou du féminin). Notre approche du signifié de nombre et du signifié de genre dans ce travail a déjà été expliquée dans la section traitant de la lemmatisation au point 4.6.1.3.4.

Évoquer le référent, c'est parler des rapports de représentativité entre le signifiant, les trois dimensions du signifié déjà mentionnées, et les objets extralinguistiques qui existent dans le monde réel. Dans ce chapitre, nous nous servirons des méthodes mises au point dans le domaine de l'ontologie, du Web sémantique et de l'ingénierie des connaissances, entre autres, pour analyser les rapports entre les concepts et les termes, les concepts et d'autres concepts auxquels ils sont sémantiquement liés, et les concepts et les objets du monde dans le domaine de notre intérêt. Notre étude se situera dans le cadre de l'ontologie qui est un aspect important de la conceptologie comme la branche de la terminologie qui se préoccupe du sens.

6.1 QU'EST-CE QUE L'ONTOLOGIE ?

Charlet et al. (2004) font remarquer que l'étude de l'ontologie dans les années 90 a été influencée par des développements en acquisition et gestion des connaissances au sein de la communauté de l'ingénierie des connaissances. Aujourd'hui, étant donné que la terminologie se préoccupe de l'organisation des connaissances dans les spécialités, l'étude ontologique des domaines spécifiques est devenue un aspect important des recherches sémantiques en terminologie parce que le domaine terminologique demeure un ensemble d'objets structurés, systématiquement liés les uns aux autres par différentes relations sémantiques.

Les théoriciens ont identifié deux acceptions de l'ontologie à savoir : l'ontologie comme un système conceptuel informel et l'ontologie comme la représentation formelle de ce système conceptuel via une théorie logique (Guarino et Giaretta 1995). Davantage, Charlet et al. (2004) définissent l'ontologie comme l'« Ensemble des objets [qui forment des systèmes conceptuels que la terminologie permet de modéliser] reconnus comme existant dans le domaine ». Donc, construire l'ontologie d'un domaine donné c'est en fait tracer, démontrer et représenter dans un langage visuel ou formel comment les termes, les concepts et les objets du domaine sont sémantiquement liés les uns aux autres. Dans ce chapitre, nous nous devons de mettre en évidence la structure sémantique du domaine du terrorisme en procédant à une analyse ontologique des constituants de son système conceptuel tels que les entités, les attributs, les processus, entre autres, leurs définitions et leurs interrelations.

6.2 CLASSIFICATION ET MÉTHODES DE LA CONSTITUTION DES ONTOLOGIES

Pour ce qui est des méthodologies, un nombre de travaux (Fernández et al. 1999; Gruber 1993; Charlet et al. 2004) proposent des principes de construction des ontologies. Charlet et al. (2004) présentent une catégorisation des ontologies selon des méthodes en vigueur en ingénierie des connaissances. Ces œuvres antérieures distinguent plusieurs types d'ontologies en fonction de la vision du monde des chercheurs, des objectifs de travail et des liens entre les objets conceptualisés et manipulés au sein du domaine : i) l'ontologie générique, qui repère et organise les concepts les plus abstraits du domaine, ii) l'ontologie d'une méthode de résolution de problème où le rôle joué par chaque concept dans le raisonnement est rendu explicite, iii) l'ontologie d'application, et enfin iv) l'ontologie de représentation qui repère et organise les primitives de la théorie logique permettant de représenter l'ontologie. Notre travail s'appuiera sur le cadre de l'ontologie générique pour révéler les rapports qu'entretiennent les termes et les concepts du domaine.

Pour ce qui est de notre approche, nous recourons à des méthodes de construction des ontologies basées sur le corpus textuel, qui ont déjà été expérimentées dans le projet MENELAS effectué par Zweigenbaum et al. (1995) et dans une étude du Web sémantique menée par Charlet et al. (2004). Bien que notre quatrième chapitre ait été consacré à la constitution du corpus, nous y reviendrons brièvement ici en portant notre attention sur la problématique de la construction de l'ontologie du domaine.

Cette approche nous permet de décrire les variations des sens des termes considérés en contexte. Le corpus textuel fournit les contextes sémantiques des termes et concepts et, ainsi, facilite la caractérisation des unités terminologiques et les

contenus sémantiques qu'elles dénomment. Bref, notre approche comprend les trois étapes suivantes : 1) la constitution du corpus et son analyse à l'aide d'outils de traitement automatique du langage, 2) la représentation ontologique qui permet de formaliser les concepts et de représenter les rapports observés dans un langage formel, 3) la description sémantique des concepts selon des principes différentiels. Dans la section suivante, nous réitérerons brièvement la raison d'être du corpus compilé comme base de notre ontologie.

6.2.1 Le corpus et son analyse

De prime abord, nous nous intéressons au terrorisme en tant que milieu où les spécialistes se servent de la langue pour exprimer les connaissances. Comme nous l'avons démontré au quatrième chapitre, ces connaissances sont souvent exprimées dans les textes oraux et écrits. Pour atteindre les objectifs du travail, la toute première étape de cette étude ontologique demeure la constitution d'un corpus textuel qui permet de caractériser les concepts et, ainsi, de construire ou modéliser l'ontologie. En pratique, nous utilisons le corpus et d'autres outils terminologiques pour modéliser le domaine. Ces supports terminologiques permettent la recherche des unités terminologiques telles que les termes simples et les syntagmes nominaux (dont nous avons décrit la morphologie dans le cinquième chapitre) qui dénomment les concepts et sont ainsi des candidats-termes.

Le corpus permet d'accéder à plusieurs contextes qui sont révélateurs des proximités d'usage des termes et les relations sémantiques tridimensionnelles à savoir : les relations entre termes, les relations entre concepts, et les relations entre termes et concepts. Avant de passer au formalisme de l'ontologie dans la section suivante, notons que le corpus, comme première étape de l'ontologie, nous donne accès à de nombreux contextes sémantiques qui facilitent la structuration et la

hiérarchisation du domaine d'intérêt en fonction des ressources textuelles sur lesquelles nous appliquons les techniques de la conceptologie pour cerner toutes sortes de relations entre les composants du système terminologique et du système conceptuel du domaine.

6.3 LA REPRÉSENTATION ONTOLOGIQUE

La deuxième étape comprend l'expression des relations entre les objets du domaine dans un langage formel qui les rend moins abstraites, plus simples, plus accessibles et plus compréhensibles. En conceptologie, l'ontologie se traduit souvent en un langage formel qui s'écrit par arbres — l'ontologie formelle. Cet outil permet de représenter le système terminologique, des notions sémantiques et l'ensemble des objets liés au domaine, le but étant d'obtenir des concepts bien délimités ou définis. La problématique de l'organisation sémantique des terminologies a déjà été abordée dans des recherches précédentes comme Ferret et al. (2002). Dans ces œuvres antérieures, la combinaison des méthodes linguistiques avec des méthodes statistiques a été utilisée pour étudier les relations sémantiques entre un ensemble de termes extraits des corpus compilés pour des objectifs spécifiques.

Comme la pratique de la terminologie se laisse influencer par des développements dans d'autres disciplines telles que la statistique, l'intelligence artificielle, l'ingénierie des connaissances, la sémantique de prototype, le formalisme de la théorie sens=texte, et la sémantique distributionnelle, il y a plusieurs possibilités de choix de langage ontologique. Notre méthodologie se sert non seulement des arbres mais également d'autres outils tels que les tableaux et les graphes pour représenter la structure sémantique du domaine. Avant de passer à la troisième étape, signalons que le formalisme adopté ici facilite l'organisation et la description sémantique des concepts, la hiérarchisation du domaine, et l'exploitation des

ressources extraites du corpus pour la construction de l'ontologie ainsi que sa description.

6.4 IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES RELATIONS SÉMANTIQUES

Depuis l'émergence de la terminologie comme discipline, l'analyse des concepts spécialisés demeure un aspect vital du dépouillement terminologique. La troisième étape de notre méthodologie consiste en l'analyse des relations sémantiques entre termes et concepts révélées par l'ontologie formelle. Notre approche de l'analyse et de la description des concepts et des relations sémantiques entre eux sera largement influencée par les principes de la sémantique différentielle et distributionnelle et des démarches en vigueur au sein du groupe TIA (Terminologie et intelligence artificielle). Elle consiste en une analyse distributionnelle des termes et des concepts, et en la définition des relations sémantiques par l'observation des séquences en corpus qui véhiculent et exemplifient ces relations (hyponymie, hyperonymie, synonymie, antonymie, polysémie, univocité, biunivocité, monoréférentialité, monosémie, etc.) que les termes et les concepts du domaine entretiennent entre eux.

L'étude des différentes relations sémantiques et référentielles entre les concepts du domaine nous permet de procéder à une analyse en trois volets à savoir : l'analyse des relations concept/concept, l'analyse des relations terme/terme, et l'analyse des relations terme/concept. Grâce à l'onomasiologie et la sémasiologie, nous nous servons d'un nombre de termes et de contextes d'utilisation sélectionnés à partir du dossier terminologique pour révéler les caractéristiques sémantiques ou conceptuelles du domaine.

Notre méthodologie a deux modes d'application : le mode numérique consistant en une approche statistique de regroupement des termes ayant des liens morphologiques ou sémantiques (cette approche facilite la construction d'un tableau statistique générique qui regroupe les composants du lexique en forme de chiffres) ; et le mode distributionnel qui consiste en la constitution de famille de termes à l'aide d'arbres pour regrouper les termes et concepts en fonction des propriétés morphologiques, sémantiques et contextuelles.

6.4.1 Le mode statistique et la famille de termes

L'hypothèse directrice de cette analyse par regroupement demeure que les concepts n'existent pas en isolation, et que, comme les termes qui les désignent, chaque concept est systématiquement lié à d'autres concepts pour former un réseau appelé système terminologique (du point de vue de la morphologie des termes) ou système conceptuel (du point de vue de la sémantique des termes). L'analyse que nous ferons dans cette section s'inspire de la notion linguistique de « famille de mots » que Jousse (2002 : 23) a décrite de la façon suivante : « on regroupe sous le terme de « famille de mots », un ensemble d'unités lexicales morphologiquement apparentés ».

La constitution de famille de mots en linguistique se fonde traditionnellement sur l'étymologie et l'évolution diachronique des mots. La lacune de cette approche est que même les unités lexicales ayant un très faible lien morphologique mais n'ayant plus du tout de proximité sémantique peuvent être considérés comme étant de la même famille. C'est le cas avec Rey-Debove et al. (1987), qui, selon Corbin (1987 : 89, cité dans Jousse 2002 : 23), se basent sur l'étymologie pour regrouper les unités suivantes à la même famille : *fac-similé, facteur, facile, façon, factotum, faculté*.

Pour combler cette lacune, Picoche (1993) propose une approche bidimensionnelle — diachronique et synchronique — de constitution de famille de mots. La première dimension est axée sur l'étymologie et la deuxième sur les liens formels et sémantiques entre mots. Grâce à cette nouvelle approche, Jousse (2002 : 24) regroupe les termes suivants de la terminologie de l'informatique dans la même famille : *imprimer*, *impression*, *imprimé*, *imprimante*, *imprimable*, *réimprimer*, *réimpression*, *réimprimable*, *surimpression*.

Notre propre démarche qui combine les deux approches ci-dessus et qui parle plutôt de « famille de termes » repose sur les liens à la fois dérivationnels et sémantiques. Elle utilise le verbe comme le noyau d'un réseau auquel d'autres termes de catégories variées sont rattachés sous forme de nœuds. En attendant d'étudier dans la section 6.4.2 la position actuelle et l'importance du verbe en langue de spécialité, le mélange des approches diachronique et synchronique nous permet de réduire la colonne française du lexique en un tableau statistique de cinquante réseaux qui est présenté au tableau 10.

Le tableau 10 est une ontologie générique où chacun des cinquante verbes que nous avons sélectionnés pour cette analyse distributionnelle est représenté par un marqueur statistique allant de FT1 (famille de termes) à FT50. Le chiffre rattaché à chaque verbe entre parenthèses représente le nombre de candidats-termes dont la plupart sont à vocation nominale. Par opposition à la représentation arborescente, cette représentation numérique est économique sur le plan spatial.

Tableau 10 Répartition des termes du terrorisme selon les familles lexicosémantiques (Voir illustration à la page 129 à la légende du tableau)

FT1 (7)	FT11 (5)	FT21 (9)	FT31 (5)	FT41 (1)
FT2 (6)	FT12 (7)	FT22 (6)	FT32 (8)	FT42 (15)
FT3 (3)	FT13 (5)	FT23 (5)	FT33 (1)	FT43 (7)
FT4 (0)	FT14 (13)	FT24 (4)	FT34 (11)	FT44 (8)
FT5 (5)	FT15 (5)	FT25 (7)	FT35 (5)	FT45 (3)
FT6 (6)	FT16 (6)	FT26 (9)	FT36 (5)	FT46 (4)
FT7 (11)	FT17 (12)	FT27 (11)	FT37 (0)	FT47 (13)
FT8 (6)	FT18 (5)	FT28 (9)	FT38 (9)	FT48 (9)
FT9 (7)	FT19 (7)	FT29 (5)	FT39 (4)	FT49 (4)
FT10 (9)	FT20 (8)	FT30 (7)	FT40 (5)	FT50 (10)

6.4.2 Le verbe spécialisé dans la famille de termes

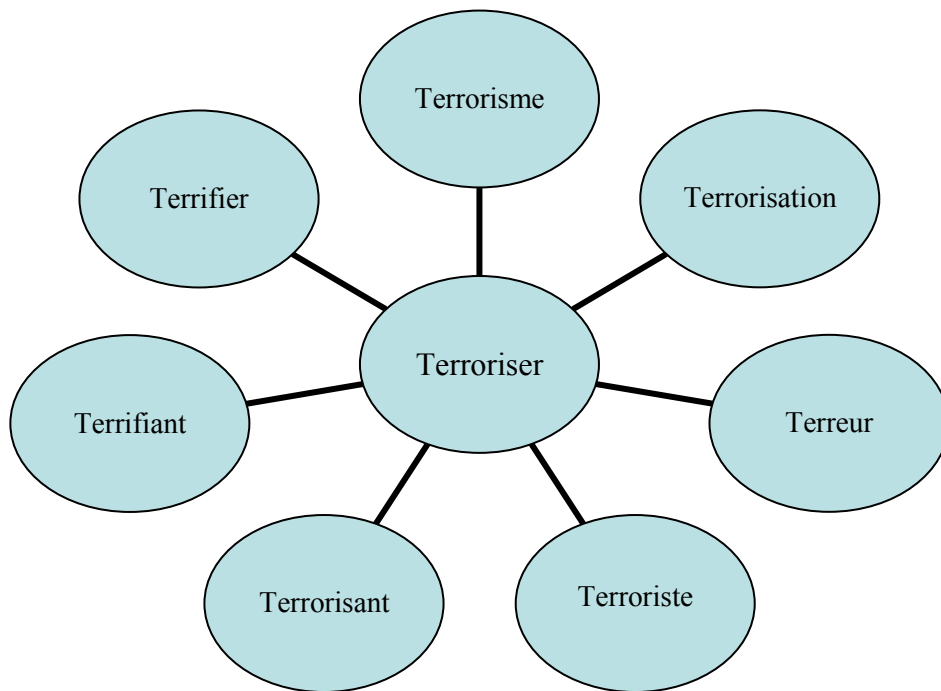
Selon L'Homme (1995 : 69), « la terminologie, qui se concentre exclusivement sur le nom, ne tient pas compte des verbes dans les descriptions (ce qui fait, par exemple, qu'un lexique sur le soudage retiendra le terme *reaming*; *alésage*, mais pas *to ream* ; *aléser*) ». Depuis l'époque de Wüster, la terminologie privilégie le nom non seulement pour sa primauté numérique, mais aussi parce que les terminologues traditionnels croient que la fonction du terme, qui est souvent décrit comme une forme linguistique désignant une notion bien délimitée à l'intérieur d'un

domaine particulier, ne peut être assumée que par une unité à vocation nominale. Ainsi, De Bessé (1991 : 119, cité dans L'Homme 1995 : 69) affirme-t-il que « C'est autour de cette catégorie [le nom qui a une supériorité numérique en terminologie] que doit être organisée la recherche ». En outre, les terminologues de la première génération estiment que la théorie générale de la terminologie étant fondée sur la monoréférentialité et l'univocité, celle-ci peut difficilement privilégier le verbe, lequel, en langue générale, est sujet à la polysémie et à l'ambiguïté que l'on cherche à éliminer en langue de spécialité. La terminologie traditionnelle ne s'intéresse au verbe que dans la mesure où il est associé à un substantif auquel il est subordonné.

Cette conception du verbe spécialisé dans les ouvrages de référence présente des lacunes pratiques en terminologie. En ne tenant compte que du nom, la plupart des recherches méconnaissent tout simplement le fonctionnement des autres parties du discours en terminologie. Pour résoudre ce problème, un nombre d'études telles que L'Homme (1995 ; 1993), qui se penchent plutôt vers la terminologie textuelle, ont souligné l'incontournable rôle du verbe spécialisé surtout dans les corpus textuels.

La figure 16 démontre que même si le verbe n'a pas de supériorité numérique en langue de spécialité, il peut servir à d'autres fins telles que le repérage des substantifs que la terminologie privilégie. Le verbe, utilisé comme noyau de la famille de termes en ontologie, peut non seulement faciliter le repérage des dénominations à vocation nominale, mais également, le regroupement et la classification de ces dénominations. À la figure 16, à partir du verbe *terroriser*, nous avons recueilli les huit candidats-termes (y compris des substantifs, des adjectifs et d'autres verbes) représentés par le chiffre entre parenthèses [FT1 (7)] :

Figure 16 *Le verbe spécialisé comme noyau ontologique de la famille de termes*



6.4.3 Le mode distributionnel et les relations sémantiques

Dans cette section, nous nous servirons des outils d'analyse terminologique tels que les arbres et les graphes pour définir les relations sémantiques observées et pour analyser les relations ontologiques entre les termes et les concepts. Nous adopterons une approche descriptive influencée par le modèle du formalisme que Jenhani (2003) a appliqué dans le programme prolog dans une étude sur l'ontologie du tourisme. En se basant sur des études antérieures en ontologie, Jenhani, dont le modèle nous guidera dans les sections ci-dessous, a défini les différentes relations sémantiques dans le domaine du tourisme : les relations paradigmatiques envisagées du point de vue des caractéristiques des signifiants et des signifiés, et les relations structurantes envisagées du point de vue des caractéristiques des référents. Sous les relations paradigmatiques, nous étudierons des relations lexicosémantiques telles que l'hyponymie et l'hyperonymie, la polysémie, la synonymie, l'antonymie, etc. Sous les

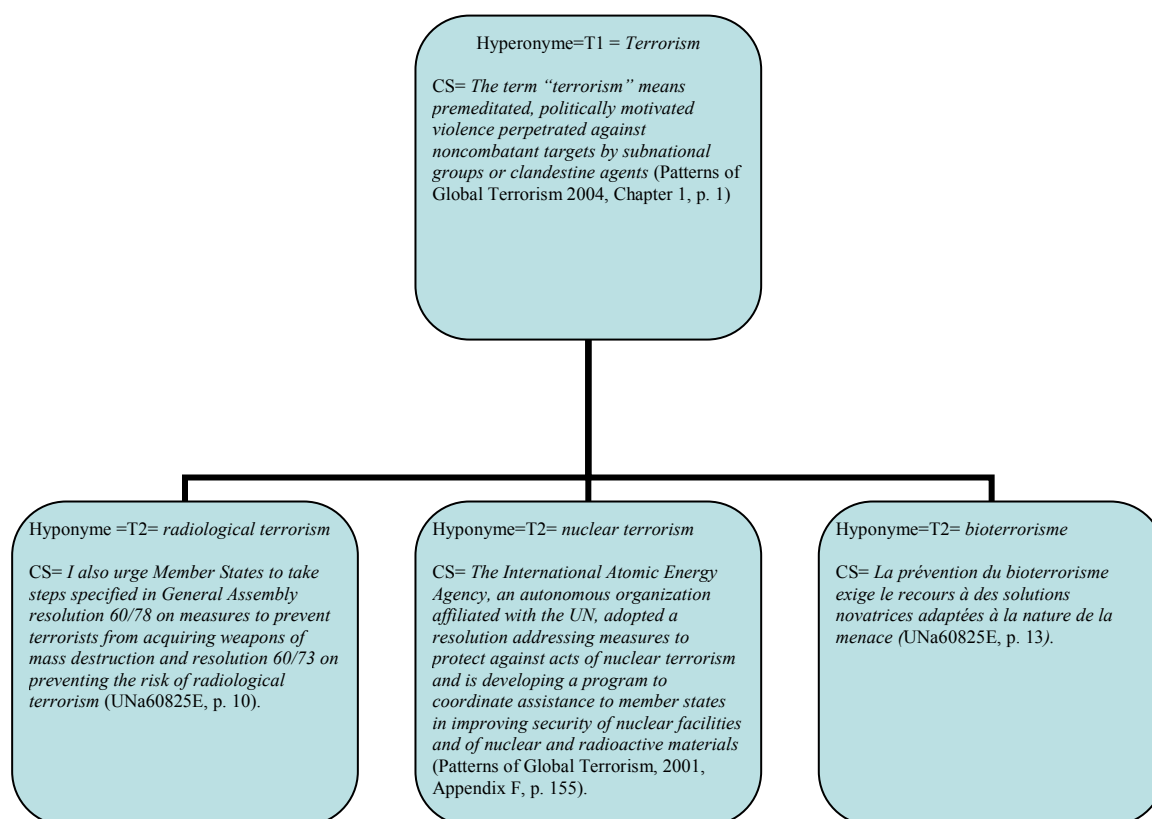
relations structurantes, nous étudierons les propriétés intrinsèques et extrinsèques des candidats-termes.

6.5 LES RELATIONS PARADIGMATIQUES

6.5.1 L'hyponymie et l'hyperonymie

Il existe toute sorte de rapports paradigmatiques (la monosémie, l'univocité, la biunivocité, la monoréférentialité, la polysémie, la synonymie, l'hyponymie, etc.) entre des concepts et des termes qui les désignent. La monoréférentialité, la monosémie, l'univocité et la biunivocité sont des rapports idéaux en terminologie où on cherche à éliminer l'ambiguïté selon le principe d'« un seul terme pour un seul concept ». La relation d'hyponymie est définie comme suite : X est un hyponyme de Y si un X est une sorte de Y est vrai. Le modèle de Jenhani que nous empruntons utilise le prédicat **est-un (X,Y)** que l'on peut interpréter comme suit: X est un (est un type de) Y. Avant de considérer un terme X comme étant hyponyme du terme Y, il nous a fallu étudier les contextes sémantiques des deux termes dans le dossier terminologique pour nous assurer que le sens de X (hyponyme) est compris dans celui de Y (hyperonyme). Donc, l'hyponymie est la relation entre un terme spécifique X (hyponyme) et un terme générique Y (hyperonyme). Le diagramme à la figure 17 permet d'illustrer ces relations.

Figure 17 Relations paradigmatiques : représentation ontologique des relations d'hyponymie et d'hyperonymie



Le sens d'un terme particulier se détermine par l'ensemble de ses caractéristiques sémantiques dans différents contextes observés dans le corpus. C'est en fait les contextes repérés dans le dossier terminologique sous forme de séquences et de bouts de paragraphes qui permettent d'étudier les liens sémantiques entre les composants du lexique. Les bouts de paragraphes sont systématiquement marqués *CS* (*Contexte Sémantique*), et le sens d'un terme particulier *T* est la somme de tous ses contextes sémantiques, en statistique, $T = CS$. Donc, comme le révèle la figure 17 obtenue en utilisant des termes anglais, l'organisation sémantique des termes en famille, la hiérarchisation et la construction de l'ontologie se font selon une approche distributionnelle résumée en équation comme suite : si un terme *T2* est l'hyponyme d'un terme *T1*, le *CS* de *T2* doit être compris dans le *CS* de *T1*.

En conceptologie, l'étude des relations d'hyponymie et d'hyperonymie est un aspect important de l'ontologie car elle permet d'organiser les termes selon une structure hiérarchique. Des relations d'hyponymie existent entre deux concepts dont l'un est générique, et l'autre, partitif. La relation entre *violence politique* et *terrorisme* est de nature hyponymique, car bien que les deux concepts partagent des traits caractériels, le premier est générique alors que le deuxième est partitif. Ce type de relation peut se représenter selon un axe vertical illustré par la figure 18. Les relations d'hyperonymie existent entre les concepts qui sont des espèces d'un concept générique. De telles relations existent entre *cyberterrorisme*, *narcoterrorisme*, et *terrorisme sexuel*, qui sont des espèces du concept *terrorisme*. Ce type de relation peut se représenter selon un axe horizontal illustré par la figure 19.

Figure 18 Représentation conceptuelle de l'organisation verticale des concepts

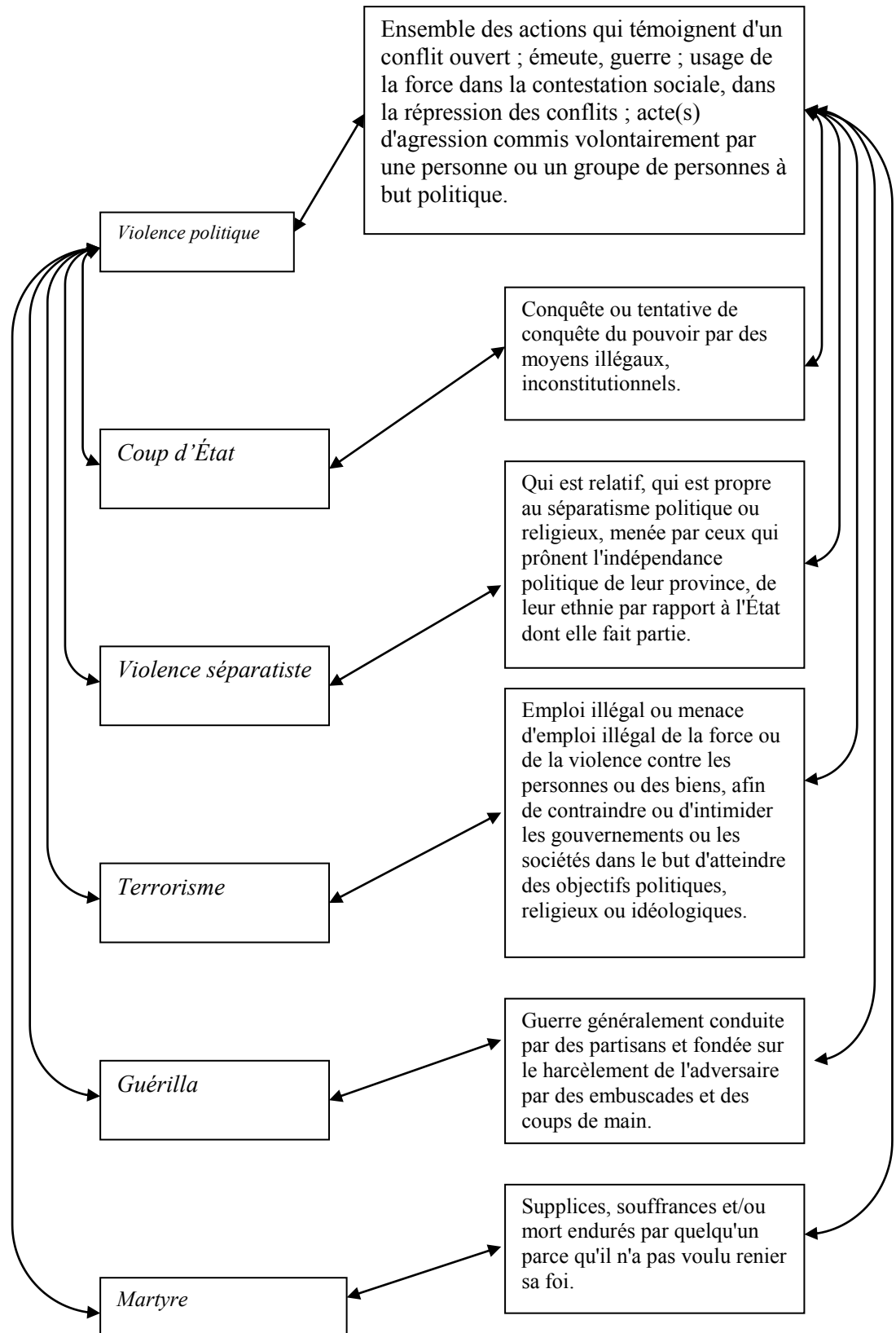
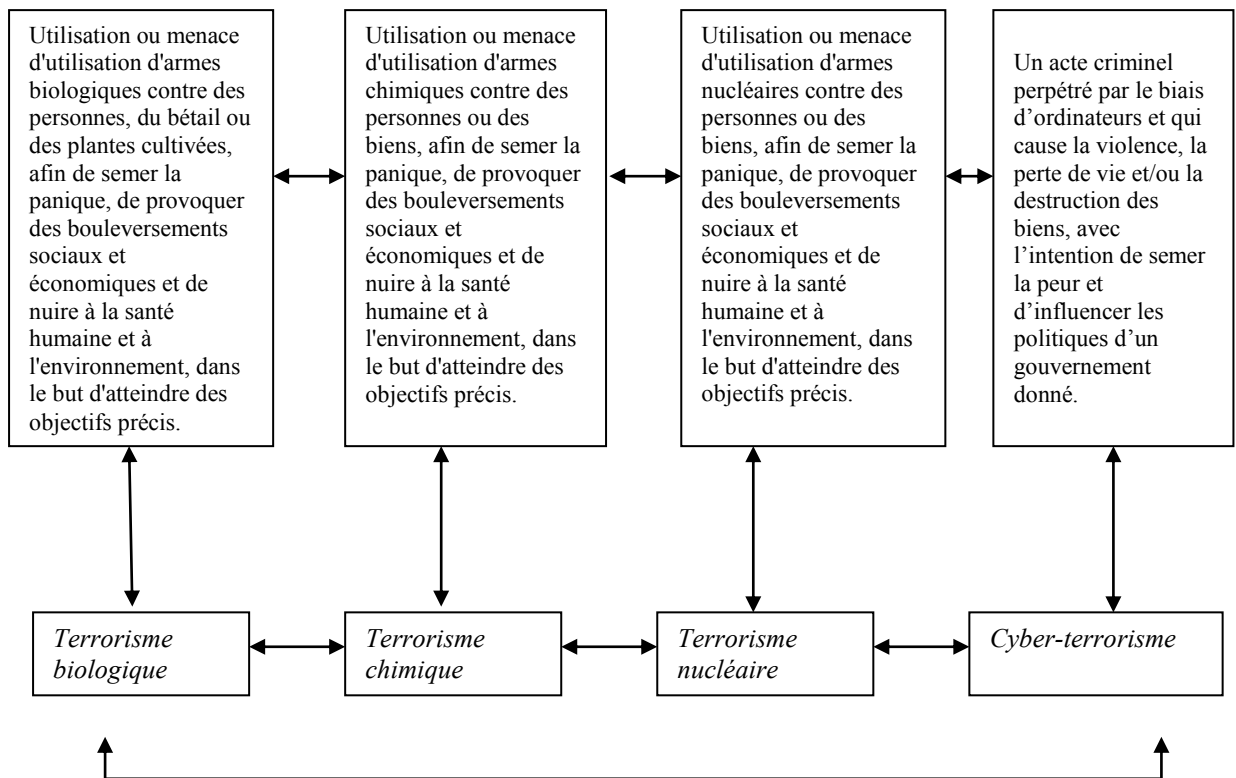


Figure 19 Représentation conceptuelle de l'organisation horizontale des concepts



La terminologie classique voit ainsi le concept comme une unité systématique qui fait partie d'un ensemble structuré de notions à l'intérieur duquel il a ses propres valeurs et fonctions (Cabré 1998 : 180). La structuration et la hiérarchisation des concepts d'un domaine demeurent le point de départ d'un travail terminologique parce qu'elles facilitent :

- a) l'application des principes de base de la terminographie qui, contrairement à la lexicographie, organise son travail sur la base de l'onomasiologie, ce qui exige l'établissement préalable des concepts à dénommer (Cabré 1998 : 181).
- b) le traitement des éléments de base, c'est-à-dire des concepts, des dénominations, et des objets réels, selon des approches scientifiques.
- c) l'élaboration, la diffusion et l'apprentissage d'une terminologie donnée, mais également le contrôle des différents concepts qui y appartiennent, la

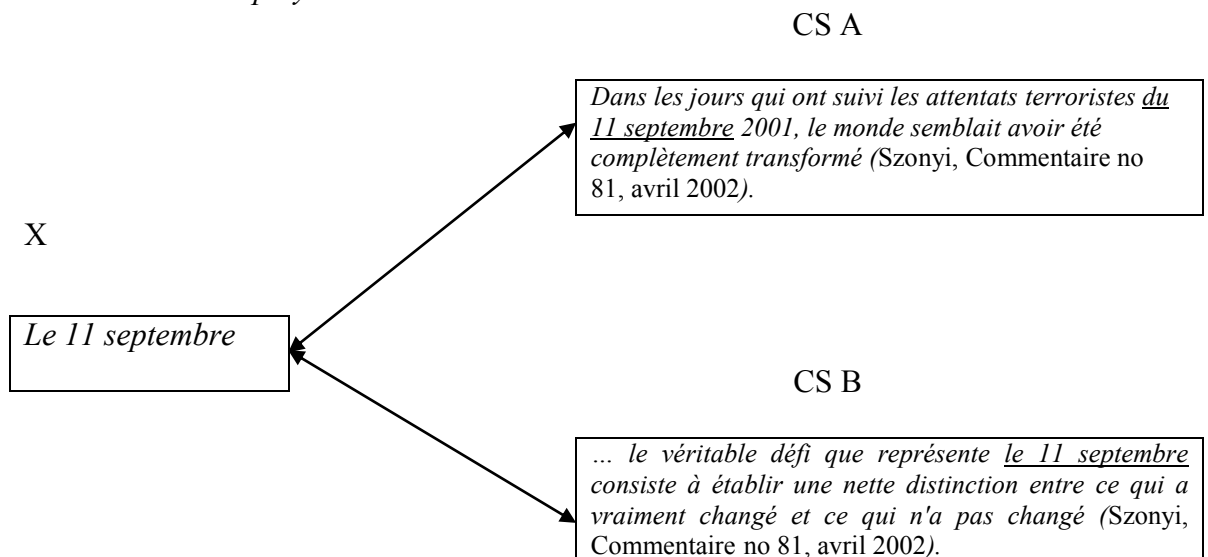
définition des termes et des concepts qu'ils dénomment, et finalement, l'accès aux informations et aux données terminologiques.

d) le travail du terminologue/terminographe, notamment dans la sélection des termes qui composeront son dictionnaire et dans la préparation de descriptions tenant compte des liens que partagent les termes (L'Homme 2004 : 25).

6.5.2 La polysémie

Ici, nous revenons à l'application d'un phénomène langagier que nous avons décrit à la section 5.3.4. La polysémie se définit de la façon suivante : X est polysémique s'il a deux ou plusieurs sens distincts et séparables l'un de l'autre par deux contextes sémantiques différents A et B. Le diagramme suivant sert à démontrer la polysémie du terme *11 septembre* en utilisant deux CS A et B. Avant d'aborder la synonymie dans la section suivante, notons que le CS A dans la figure 20 ci-dessous révèle que parfois ce terme désigne la date des attentats terroristes qui ont eu lieu aux États-Unis en septembre 2001. Le CS B montre que le même terme est utilisé parfois pour désigner ces attentats mêmes qui ont eu lieu à cette date.

Figure 20 Relations paradigmatisées : représentation ontologique des relations de polysémie



6.5.3 La synonymie

Selon Léon et al. (2005), la synonymie désigne une relation de similarité entre les signifiés. Deux termes X et Y sont synonymes lorsqu'ils partagent le même signifié ou lorsqu'ils ont des signifiés très proches. Pour considérer X comme synonyme de Y, il faut non seulement examiner les différents contextes sémantiques de X et Y dans le dossier terminologique pour s'assurer que les deux termes ont la même fonction syntaxique et que toutes les phrases déclaratives contenant X ont les mêmes conditions de vérité qu'une autre phrase identique où X est remplacé par Y, mais aussi soumettre X et Y à une analyse sémique.

Sur le plan sémantique, les unités terminologiques se distinguent par certains traits distinctifs qu'on peut appeler *sèmes*. Le tableau 11 inspiré du modèle de Léon et al. (2005 : 255) est une analyse sémique des liens synonymiques entre deux termes anglais : *London bombings* et *7/7 bombings*.

Tableau 11 Analyse sémique des synonymes

Sémèmes	Sèmes					
	CS	Description	Date	Lieu	Mode de formation	Catégorie
<i>London bombings</i>	<i>The 7 July 2005 London bombings (also called the 7/7 bombings) were a series of coordinated terrorist bomb blasts that hit London's public transport system</i>	Attentat terroriste sur le métro de Londres	Le 7 juillet 2005	Londres	Lexicalisation	Nom

	<i>during the morning rush hour.</i>					
<i>7/7 bombings</i>	<i>The 7 July 2005 London bombings (also called the 7/7 bombings) were a series of coordinated terrorist bomb blasts that hit London's public transport system during the morning rush hour.</i>	Attentat terroriste sur le métro de Londres	Le 7 juillet 2005	Londres	Délexicalisation	Nom

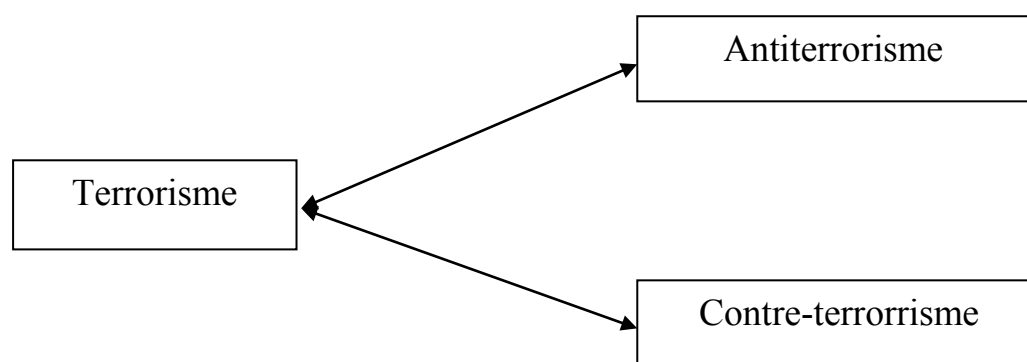
6.5.4 L'antonymie

Léon et al. (2005 : 256) définissent l'antonymie comme une relation d'opposition entre les signifiés. Le terrorisme étant souvent défini selon divers points de vue, de sorte que le terroriste de l'un est le combattant de la liberté de l'autre, il n'est pas étonnant de voir beaucoup de termes qui, du point de vue de leurs signifiés, s'opposent les uns aux autres. Un grand nombre de termes antonymiques du domaine se construisent par adjonction de morphèmes dérivationnels négatifs tels que *anti-*, *contre-*, *non-* (*attaque/contre-attaque*, *terroriste/anti-terroriste*, *terrorisme/antiterrorisme*, *combattant/non-combattant*, etc.).

Certains antonymes syntagmatiques se forment à l'aide de prépositions négatives telles que *contre* (*violence terroriste / violence contre le terrorisme ; combat de perpétration du terrorisme / combat contre la perpétration du terrorisme*,

etc.). Comme on peut le constater à la figure 21, un seul terme peut avoir plusieurs antonymes en raison de variations terminologiques que nous avons déjà étudiées aux points 5.3.2 et 5.4.3.

Figure 21 Représentation de la relation antonymique



6.5.5 L'extension du sens

Les exemples fournis dans cette section renforcent les observations faites au point 5.3.4. Par extension du sens, nous entendons l'ajout d'un nouveau sens à un terme existant. L'extension du sens se fait en désignant un nouveau concept au moyen d'un terme qui existe déjà dans le lexique de la langue concernée. Le terme anglais *9/11* est un bon exemple de cette extension sémantique. À sa formation en 2001, il a été employé pour désigner la date des attentats du 11 septembre, puis les événements qui ont eu lieu à cette date. Son extension sémantique se révèle dans les récentes expressions telles que *London's 9/11* (pour désigner les attentats de juillet 2005 dans le métro de Londres) et *We don't want another 9/11* où le terme semble désigner tout attentat terroriste d'envergure. Du point de vue socioterminologique, Gaudin (2005 : 86) explique cette situation en avançant que dès que la circulation des formes

linguistiques s'élargit, la signification des termes se soumet à des négociations nouvelles.

Un autre bon exemple de cette inventivité lexicosémantique intéressante est le terme *kamikaze*, mot japonais qui désignait à l'origine deux tempêtes qui, en 1274 et 1281, ont détruit la flotte d'invasion des Mongols. Suite à des attaques suicides orchestrées par les soldats japonais contre les navires militaires américains lors de la Seconde Guerre mondiale, *kamikaze* s'employait pour désigner :

- i) des avions chargés d'explosifs, pilotés par des soldats suicidaires (d'où le terme *avion-suicide*) ;
- ii) des aviateurs militaires japonais qui jetaient leurs avions contre les navires militaires ennemis.

Les analyses psychoterminologiques et socioterminologiques révèlent que, par extension et par inventivité morphosémantique, un *kamikaze*, parfois appelé *martyr* dans la presse du Moyen-Orient, est du point de vue occidental un terroriste qui se suicide en faisant exploser une bombe transportée sur lui-même, pour causer autant de morts que possible. Pour lier ce phénomène à nos hypothèses de la section 1.1, devant les emplois récents des termes tels que *9/11*, *kamikaze*, *fatwa*, etc., cette idée de nouveauté lexicosémantique ne serait plus limitée à des formations *ex nihilo*. Il peut s'agir de la néologie sémantique — une nouvelle façon de dire, d'assortir des mots, de représenter des concepts par le truchement d'une association entre lexèmes selon le goût du champ en question ou de ceux qui le fréquentent.

6.5.6 La métaphorisation

L'étude des comportements des termes et des concepts dans une variété de contextes révèle un autre aspect sémantique des unités terminologiques dans ce domaine — la métaphorisation qui est liée à la définition terminologique. Horne

(2001 : 73) conçoit d'ailleurs la métaphore comme « le résultat d'une sélection paradigmatique indépendante du déroulement syntagmatique du contexte discursif ».

La relation métaphorique se définit par X est Y, comme dans l'exemple suivant :

Figure 22 La métaphorisation terminologique



Horne (2001 : 73) fait remarquer que « dire *l'amour est un feu*, c'est simplement désigner l'amour par un autre nom ». L'emploi du terme *peste du XXI^e siècle* (*La Presse*, mercredi 12 septembre 2001, p. A13) par Vladimir Poutine pour décrire le terrorisme n'en est moins métaphorique que la description des quatre avions détournés comme des *bombes volantes* dans la plupart des journaux. La métaphorisation relève du discours terminologique, c'est-à-dire qu'elle est un fait définitionnel que l'on conçoit dans la terminologie textuelle, car c'est dans le texte que se définissent les concepts.

6.5.7 La métonymie

Selon le *Trésor de la langue française*, la métonymie est une figure d'expression par laquelle on désigne une entité conceptuelle au moyen d'un terme qui, en langue, en signifie une autre, celle-ci étant, au départ, associée à la première par un rapport de contiguïté. Par exemple, le terme *le 11 septembre*, comme *le 14 juillet*, est une construction par laquelle une date est utilisée pour désigner un événement qui s'y situe. La notion de métonymie est l'une des notions écartées en terminologie par la théorie classique de l'école de Vienne. Mais avec l'avènement de la terminologie textuelle vers les années quatre-vingt-dix, les terminologues de notre époque

s'entendent sur le fait que la terminologie fait partie intégrante de la langue naturelle, et ainsi, tous les phénomènes langagiers de la langue générale peuvent se manifester en terminologie.

Dès le lendemain des attentats contre les États-Unis, la terminologie anglaise s'est procréée en ajoutant quelques termes comme *9-11* (avec une variation orthographique *9/11*). Par la suite, la terminologie française exprime le même concept par le terme *11 septembre*. En terminologie du terrorisme, la métonymie et la brachygraphie sont étroitement liés aujourd'hui, ce que l'on peut remarquer dans les constructions où on utilise de plus en plus la date pour représenter un événement terroriste qui a eu lieu à cette date : *11M*, *11-M*, *3-11* ou *3/11* (pour désigner les attaques terroristes du 11 mars 2004 sur les Cercanías à Madrid) et *7/7* ou *7/7 bombings* (pour désigner les attaques terroristes du 7 juillet 2005 à Londres). Ayant exploré un nombre de relations paradigmatiques que nous avons observées, dans les parties suivantes, nous allons nous consacrer à la description des relations structurantes.

6.6 LES RELATIONS STRUCTURANTES

Dans cette section, nous nous consacrerons à la description des propriétés intrinsèques et extrinsèques ainsi que les aspects fonctionnels des candidats-termes. Du point de vue de la tradition triangulaire de signifié, signifiant et référent du structuralisme, c'est en fait l'aspect référentiel du terme dont il s'agit ici. En nous inspirant de Jenhani (2003), notre étude se base sur l'observation des caractéristiques des candidats-termes, des concepts, des objets qu'ils représentent et des tendances terminologiques de ce domaine pour étudier les relations structurantes.

Jenhani (2003) a défini les relations structurantes comme celles qui permettent de définir la structure globale d'un concept en considérant les caractéristiques du

réfèrent pour distinguer les propriétés intrinsèques et les propriétés extrinsèques. Les propriétés intrinsèques d'un réfèrent sont toutes les propriétés indispensables à son existence. On a classé dans cette catégorie les propriétés physiques : les propriétés liées à la description de la forme, la couleur, le poids et les dimensions d'un objet ainsi que les caractéristiques concernant l'état de l'objet, sa durée de vie, sa validité, etc. Les propriétés extrinsèques d'un réfèrent sont celles qui ne sont pas primordiales à son existence et peuvent changer au cours du temps. On a classé dans cette catégorie, par exemple, les propriétés d'identification d'un objet (nom, nationalité, etc.) qui permettent de distinguer un objet d'un autre ou une personne d'une autre. Pour chaque terme repéré, il faut délimiter les caractéristiques du réfèrent en remplissant la fiche de relation structurante en Annexe VI.

Pour conclure ce chapitre, nous avons exploité des notions nouvelles des domaines de l'ontologie, de l'ingénierie des connaissances, du distributionnalisme, du structuralisme, et de la terminologie textuelle pour effectuer une analyse conceptologique du domaine. Notre analyse révèle que la terminologie du domaine du terrorisme est un ensemble d'unités qui se relie les unes aux autres de façon systématique. Du point de vue du structuralisme, la terminologie du domaine est en fait la concaténation de trois systèmes — le système des signifiants dont les composants entretiennent toute sortes de relations morphologiques ; le système des signifiés dont les composants entretiennent toutes sortes de relations sémantiques ; et le système des référents dont les composants constituent la manifestation concrète des deux autres systèmes. Dans les chapitres précédents, nous avons abordé la constitution du système morphologique, et nous avons recouru à des théories et pratiques des domaines déjà mentionnés pour révéler non seulement la composition sémantique du domaine, mais aussi les liens entre les termes, les concepts et les objets

du monde qu'ils désignent. Dans la conclusion générale, nous montrerons dans quelle mesure tous les objectifs de cette recherche ont été atteints.

CHAPITRE 7 CONCLUSION

Selon Franquesa (2001 : 16), « langue et connaissance avancent en parallèle et se soutiennent mutuellement. La connaissance se construit et s'étend et, grâce à elle, la langue est constamment mise à jour afin de désigner les nouveaux concepts dans tous les domaines de la connaissance et dans tous les secteurs d'activité ». D'après Célestin et al. (2003) une langue de spécialité qui n'a pas recours à la néologie risque de se scléroser et de finir par disparaître. Dans le premier chapitre, nous avons présenté la problématique du travail en formulant un nombre d'hypothèses qui sous-tendent les objectifs que ce travail cherche à atteindre. Ce septième chapitre répondra donc à un nombre de questions récapitulatives telles que : en quoi les objectifs du travail ont-ils été atteints ? Et quelle est la contribution de ce travail à l'avancement des connaissances dans le domaine de la terminologie ?

7.1 RÉCAPITULATION

Nous avons postulé que l'évolution de la langue, y compris les langues de spécialité est liée aux mutations sociolinguistiques. Toutes les nouveautés sociolinguistiques qui se produisent dans le domaine du terrorisme poussent le français et l'anglais, comme bien d'autres langues, à s'enrichir par divers procédés que nous avons analysés dans ce travail. Nous avons prouvé ce postulat avec le lexique compilé et les nombreux termes que nous avons utilisés dans l'analyse.

Le sixième chapitre et une large partie du cinquième chapitre ont été consacrés aux aspects sémantiques des termes. La combinaison de la diachronie et la synchronie nous a permis de prouver notre deuxième hypothèse que la créativité lexicale que nous avons proposée dans la première hypothèse ne s'est pas bornée à des formations de toute pièce. Notre analyse de l'extension du sens des termes révèle que la néologie

sémantique qui permet d'assigner un nouveau sens à un terme existant fait partie de la créativité lexicale.

L'analyse du partage lexicosémantique non seulement entre langues différentes, mais aussi entre terminologies prouve la troisième hypothèse selon laquelle, grâce aux innovations technoscientifiques, aux échanges de services et d'outils, de technologies et d'équipements entre domaines, la terminologie du terrorisme comme d'autres langues de spécialité s'enrichit. L'étude de la dérivation, la lexicalisation et la variation terminologique a appuyé notre hypothèse selon laquelle les termes empruntés aux autres domaines ne sont pas des objets statiques. Ils sont susceptibles de connaître une évolution morphologique ou sémantique, mais ultimement, ils sont capables de se procréer selon les règles de la créativité lexicale de la langue d'accueil.

Nous avons aussi postulé que les termes et les concepts ne sont pas des objets isolés, et qu'ils se joignent à d'autres termes et concepts avec lesquels ils ont une proximité morphologique ou sémantique pour former des systèmes hiérarchiques. Grâce à la conceptologie, l'observation de différentes relations sémantiques et référentielles entre les concepts du domaine nous a permis de procéder à une analyse en trois volets à savoir : l'analyse des relations concept/concept, l'analyse des relations terme/terme, et l'analyse des relations terme/concept.

Nous avons porté notre attention sur les termes comme éléments du discours qui interviennent dans l'interaction, expression et/ou communication entre êtres humains. Par le fait même, les termes véhiculent et suscitent une variété de sentiments : le mécontentement, la peine, le séparatisme, la trahison, la jalousie, l'hostilité, l'agression, entre autres. Toutes ces hypothèses que nos analyses ont

soutenues ont préalablement été formulées en vue d'atteindre les objectifs du travail.

Mais en quoi avons-nous atteint nos objectifs ?

7.2 LES OBJECTIFS ATTEINTS

Avant d'aborder la contribution originale de cette étude à l'avancement des connaissances dans la section 7.3, nous nous servons du tableau ci-dessous pour résumer et récapituler les objectifs du travail et comment chacun des objectifs a été atteint.

Objectifs		Méthodes	Données requises	Technique d'analyse	Cadre théorique	Finalité
1	Explorer le terrorisme selon son manque de définition consensuelle et en souligner les tendances actuelles	Revue critique des œuvres antérieures en vue de comparer les divers points de vue définitionnels pour révéler le terrorisme comme menace de notre siècle	Bibliographie et corpus d'œuvres théoriques et pratiques publiés dans le domaine entre 1970 et 2008	Descriptive Critique Analytique	Socioterminologie Psychoterminologie Diachronie Synchronie	Mise en évidence des tendances actuelles dans le domaine ; les menaces du terrorisme et les efforts de répression
2	La délimitation du domaine du terrorisme	Structuration et hiérarchisation du domaine pour cibler deux sous-domaines particuliers	Bibliographie et corpus d'œuvres théoriques, pratiques et méthodologiques publiés dans le domaine et en terminologie	Distributionnelle Arborescente	Théorie générale Théorie des portes Sociocognitivisme	La distinction entre le terrorisme et d'autres formes de violence politique
3	Définition de la terminologie et de ses préoccupations	Faire comprendre les conditions et considération qui régissent nos choix et méthodes	Ouvrages théoriques, pratiques et méthodologiques en terminologie	Descriptive Critique Diachronique Synchronique	Théorie générale Théorie des portes Sociocognitivisme Terminologie textuelle Socioterminologie	Description du fondement théorique du travail et comment les principes de la terminologie y seront appliqués
4	Description de la composition interne du corpus	Description des démarches de constitution en terminologie et description de la source du corpus	Ouvrages théoriques, pratiques et méthodologiques en terminologie. Ouvrages théoriques, pratiques, et de vulgarisation, rapports, journaux, etc., en terrorisme	Descriptive Qualitative Statistique	Théorie générale Théorie des portes Sociocognitivisme Terminologie textuelle Socioterminologie	Faire comprendre la taille du corpus et en quoi il reflète un ensemble de connaissances transmises dans le domaine
5	Compilation du lexique	Extraction des termes et leur stockage dans les outils de travail	Ouvrages théoriques, pratiques et méthodologiques en terminologie	Qualitative Linguistique	Théorie générale Théorie des portes Sociocognitivisme Terminologie textuelle Socioterminologie, etc.	Lexique bilingue de 904 termes — 571 termes anglais et 333 termes français

5	Dépouillement	Faire comprendre les approches et comment appliquer les principes terminologiques au travail	Ouvrages théoriques, pratiques et méthodologiques en terminologie et en linguistique	Descriptive Analytique	Théorie générale Structuralisme Fonctionnalisme Générativisme	Description du processus du dépouillement et des critères qui l'ont régi
6	Outil de travail	Faire comprendre les approches et comment appliquer les principes terminologiques au travail	Ouvrages théoriques, pratiques et méthodologiques en terminologie	Schématique Diagrammatique Descriptive Visuel	Terminologie classique	Description des outils du travail tels que l'arbre du domaine, diagramme, tableau, dossier terminologique, fiche terminologique et graphes
7	Description de la composition morphologique du domaine	Analyse des procédés morphologiques	Ouvrages théoriques, pratiques et méthodologiques en terminologie et en linguistique	Descriptive Analytique Qualitative Statistique	Théorie générale Structuralisme Fonctionnalisme Générativisme Distributionnalisme	Analyse des termes nouveaux et des procédés de la créativité lexicale et des caractéristiques du signifiant
8	Description de la structure sémantique du domaine	Analyse ontologique du système terminologique et du système conceptuel	Ouvrages de fond en terminologie et en linguistique, ontologie, Web sémantique, et ingénierie des connaissances	Qualitative Statistique Quantitative Descriptive	Théorie générale Structuralisme Fonctionnalisme Générativisme Distributionnalisme	Appréciation de la variation sémantique, des relations sémantiques, et des caractéristiques du signifié et du référent
9	Attirer des intérêts terminologiques et développer le domaine	Recherches et publications des articles	Bibliographie et corpus d'œuvres théoriques, pratiques et méthodologiques publiés dans le domaine et en terminologie	—	—	—

7.3 LA CONTRIBUTION DU TRAVAIL

L'ensemble de la contribution de cette étude à l'avancement des connaissances peut être envisagé des deux points de vue différents : la contribution au domaine du terrorisme en particulier et la contribution à la terminologie et à la linguistique en général.

7.3.1 Contribution au domaine du terrorisme

Nous avons noté dès le départ que l'intérêt porté au terrorisme s'accroît sur le plan théorique, politique, idéologique, etc., mais aussi sur celui des luttes

antiterroristes et de l'adoption de mesures préventives. Le terrorisme attire quotidiennement l'attention de milliers de personnes, ce qui aboutit à l'enrichissement lexical de sa terminologie. Avant la formulation des hypothèses et l'élaboration des objectifs, notre enquête sur des bases de données et des moteurs de recherche tels que *google*, *Biblio Branchée*, *CBCA Reference*, *CPIQ Canadian Periodical Index*, *Expanded Academic ASAP*, *JSTOR*, *MLA*, *Oxford Journals Online*, *ProQuest Dissertations and Theses*, *ArticleFirst*, *Ulrich's Periodical Directory*, etc., a prouvé qu'il n'existe aucune terminologie systématisée pour ce domaine, que ce soit comme lexique ou ensemble de démarches pour y aboutir.

Ce travail est d'abord un effort pour remédier au vide terminologique souligné ci-dessus. Notre intérêt dans ce travail est de développer le domaine terminologique du terrorisme tout en confectionnant un lexique bilingue (français / anglais), qui sera un répertoire de termes permettant d'exprimer un ensemble d'activités et de connaissances liées au terrorisme. Ce travail a permis d'établir un lexique bilingue de 904 termes, soit 571 termes anglais et 333 termes français. Nous avons utilisé un total de 233 termes pour appuyer ou illustrer les analyses faites dans ce travail.

Le lexique bilingue issu de cette recherche facilitera la traduction des documents consacrés au terrorisme, de l'anglais vers le français et vice versa. Dans le deuxième chapitre, nous avons exploré le terrorisme, de son manque de définition à son système terminologique, le but étant de délimiter le domaine afin d'y appliquer les démarches du dépouillement terminologique.

7.3.2 Contribution à la terminologie et à la linguistique

Outre la constitution du lexique et la création d'un outil de traduction, notre travail est aussi une étude linguistique et terminologique de la créativité lexicale et de différentes voies morphologiques par lesquelles s'effectue la représentation entre les

termes et les concepts dans le domaine du terrorisme. Notre intérêt est d'ordre morphologique, sémantique et socioterminologique. Sur le plan morphologique, après le recueil d'un ensemble de termes qui permettent d'exprimer un ensemble de connaissances et d'activités liées au terrorisme, notre recherche a pris la forme d'une analyse morphologique de ces termes pour déterminer les différents procédés de leur formation ainsi que l'évolution et l'enrichissement lexical que connaît cette terminologie. En poursuivant ces objectifs, nous avons constaté non seulement l'existence de nouveaux procédés d'analyse terminologique tels que la délexicalisation et le partage lexicosémantique, mais aussi de nouvelles manières d'analyser la structure morphologique pour révéler comment les langues de spécialité s'enrichissent en combinant des éléments de diverses origines.

Nous avons dit que depuis son émergence, la terminologie a toujours adopté des approches linguistiques pour décrire la morphologie des langues de spécialité. Ce faisant, la description des langues de spécialité a, pendant très longtemps, passé sous silence l'intersection entre la lexicalisation ou la syntagmatisation (le procédé de créativité lexicale le plus productif en langues de spécialité) et d'autres procédés morphologiques. Cette étude a proposé de nouvelles perspectives d'envisager la structure du signifiant : le partage partiel et le partage intégral, la mise en tandem, la lexicalisation prépositionnelle et la délexicalisation, la composition lexicale et la composition syntagmatique, y compris l'homogénéisation et l'hybridation.

Sur le plan sémantique, la délimitation du domaine et les analyses conceptologiques ont permis d'appréhender tout d'abord les différents systèmes conceptuels du domaine, puis les variétés de relations entretenues entre les concepts constitutifs de ces systèmes. Cet objectif a été atteint surtout aux deuxième et sixième chapitres. La psychoterminologie et la socioterminologie nous ont permis de prêter

attention au sémantisme des termes tout en examinant leur comportement dans les différents contextes de leur apparition. Tout en replaçant le terme dans le discours en tant qu'élément qui intervient dans la communication entre des humains, l'interrogation socioterminologique et psychoterminologique a déterminé le rapport entre l'usage des termes et des variables sociolinguistiques tels que l'idéologie, la religion, la politique et la culture.

Nous espérons que notre réflexion suscitera de plus en plus d'intérêts terminologiques dans ce domaine. Puisque le domaine du terrorisme fait l'objet de peu d'activités terminologiques, on peut constater selon les chiffres des figures 14 et 15 que plusieurs termes anglais ne comptent pas encore d'équivalent en français, ce qui pose des pièges aux traducteurs.

Pour surmonter les difficultés de traduction et éviter la création de nombreuses variantes qui semblent mal traduites en français, nous partageons complètement l'avis de Paquin (2006) selon lequel il est nécessaire de voir de plus en plus d'activités axées sur le développement de cette terminologie. Paquin signale par ailleurs que même si l'on retrouve de nombreux néologismes depuis quelques années, il pourrait s'avérer nécessaire d'en créer plusieurs autres dans les années à venir afin de combler de nombreuses lacunes terminologiques de ce domaine. Dans ce sens, notre lexique peut permettre aux traducteurs, terminologues et institutions de terminologie non seulement d'identifier les correspondances et les divergences entre les termes existants, mais également de repérer les termes anglais qui n'ont pas encore d'équivalent afin de créer des termes qui répondent aux besoins dénominatifs du français.

RÉFÉRENCES LINGUISTIQUES

- Aitchison, Jean. 1991. *Language Change: Progress or Decay?* Cambridge: Cambridge University Press.
- Aito, Emmanuel. 2004. « Morphologie dérivationnelle et construction de sens ». *Linguistik online*, vol. 19, p. 1-13.
- Aito, Emmanuel. 1999. « La conversion et l'interface infinitif/impératif/nom dans la terminologie du micro-ordinateur ». *Terminologies nouvelles*, n° 20, p. 54-59.
- Apothéloz, Denis. 2002. *La construction du lexique français : Principes de morphologie dérivationnelle*. Paris : Éditions Ophrys.
- Audet, Charles-Henri. 1994. *Morphologie et syntaxe du français : précis et méthodologie de sémantique grammaticale*. Québec : Le Griffon d'argile.
- Bachimont, Bruno. 2000. « Engagement sémantique et engagement ontologique : conception et réalisation d'ontologies en ingénierie des connaissances ». http://www.utc.fr/~bachimon/Publications_attachments/Ontologie-ICBook.pdf, le 4 septembre 2008.
- Bachimont, Bruno. 1995. « Ontologie régionale et terminologie : quelques remarques méthodologiques et critiques ». *La banque des mots*, n° spécial, p. 67-86.
- Baggioni, Daniel et al. 1974. « Néologie et énonciation : analyse d'un corpus ». *Langages*, vol. 36, p. 83-94.
- Bauer, Laurie. 1983. *English word-formation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Baylon, Christian. 1991. *Sociolinguistique*. Paris : Éditions Nathan.

- Béjoint, Henri. 2007. « Nouvelle lexicographie et nouvelles terminologies : convergences et divergences ». Dans L'Homme, M.-C. et Vandaele, S. (eds.), *Lexicographie et terminologie : compatibilité des modèles et des méthodes*, p. 29-78. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa.
- Béjoint, Henri. 1997. « Regards sur la définition en terminologie ». *Cahiers de lexicologie*, vol. 70, n° 1, p. 19–26.
- Blank, Andreas. 2001. “Words and Concepts in Time: Towards Diachronic Cognitive Onomasiology”. *Metaphorik*, vol. 1, p. 6-25.
- Boissy, Jacques. 1994. « L'intelligence néologique en langue spécialisée ». *La banque des mots*, n° spécial, p. 61-68.
- Boissy, Jacques. 1993. « Terme, symbole ». *La banque des mots*, n° spécial 5, p. 33-41.
- Boisson, Claude et Philippe Thoiron. 1997. *Autour de la dénomination*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Bommier-Pincemin, Bénédicte. 2004. « Lexicométrie sur corpus étiquetés ». Dans G. Purnelle et al. (éds), *Le poids des mots*, Actes des 7es journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (JADT 2004), vol. II, p. 865-873.
- Bommier-Pincemin, Bénédicte. 1999. « Définir un corpus », extrait de thèse.
<http://www.revue-texto.net/Corpus/Corpus.html>, le 6 mai 2007.
- Bourigault, Didier et Monique Slodzian. 1999. « Pour une terminologie textuelle ». *Terminologies nouvelles*, n° 19, p. 29-32.
- Bourion, Evelyne, Denise Malrieu. 1994. « Concepts, systèmes signifiants et organisation d'un domaine : étude sémantique et sémiotique d'un plan de classement de base de données ». *Cahiers de lexicologie*, vol. 64, n° 1, p. 83-131.

- Bouveret, Mariam. 1998. « Approche de la dénomination en langue spécialisée ». *Meta*, vol. 43, n° 3, p. 393-409.
- Brousseau, Anne-Marie et Emmanuel Nikiema. 2001. *Phonologie et morphologie du français*. Saint-Laurent : Fides.
- Cabré, M. Teresa. 2000. « Terminologie et linguistique : la théorie des portes ». *Terminologies nouvelles*, n° 21, p. 10-15.
- Cabré, M. Teresa. 1998. *La terminologie : théorie, méthode et application*. Traduit du Catalan, adapté et mis à jour par Monique C. Cormier et John Humbley. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Caudel, Danielle. 2000. « La définition chez les scientifiques ». *Terminologies nouvelles*, n° 21, p. 52-57.
- Celestin Tina et al. 2003. « Le phénomène de la néologie technique et scientifique au Québec – Bilan et perspectives ». <http://www.realiter.net/spip.php?article352>, le 4 septembre 2008.
- Chabridon, Jacky, Pierre Lerat. 1993. « Terme et famille de termes ». *La banque des mots* n° spécial, p. 55-63.
- Chansou, Michel. 1997. « Méthodologie de la constitution du corpus ». *Terminologies nouvelles*, n° 16, p. 33-36.
- Charlet, Jean et al. 2004. « Ontologies pour le Web sémantique ». *Revue internationale I3*. http://www.revue-i3.org/hors_serie/annee2004/index.php, le 4 septembre 2008.
- Conceição, Manuel Célio. 1999. « Terminologie et transmission du savoir : (re)construction(s) de concepts. Dans V. Delavigne et M. Bouveret (dir.), *Sémantique des termes spécialisés*, p. 33-42. Rouen : Publications de l'université de Rouen.

- Condamines, Anne. 2005. « Linguistique de corpus et terminologie ». *Langages*, n° 156, p. 36-47.
- Condamines, Anne. 1994. « Terminologie et représentation des connaissances ». *La banque des mots*, n° spécial 6, p. 29-44.
- Corbin, Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*.
Tubingen : Niemayer.
- De Bessé, Bruno. 2000. « Le domaine ». Dans H. Béjoint et P. Thoiron (dir.), *Le sens en terminologie*, p. 182-197. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- De Bessé, Bruno. 1990. « La définition terminologique ». Dans J. Chaurand et F. Mazière (eds.), *La définition*, p. 252–261. Paris : Librairie Larousse.
- Denielou, Yves-Pol. 2004. « Acquisition automatique de relations lexicales sémantiques sur corpus ». http://www.dit.bretagne.ens-cachan.fr/People/Claude.Jard/Stage04MIT1_YvesPol.pdf, le 4 septembre 2008.
- Depecker, Loïc. 2005. « Contribution de la terminologie à la linguistique ». *Langages*, vol. 157, p. 6-13.
- Depecker, Loïc. 2002. *Entre signe et concept : éléments de terminologie générale*.
Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Depecker, Loïc. 2000. « Quelques aspects des vocabulaires spécialisés de la fin du XXe siècle : entre créativité lexicale et parallélisation sur l'anglais ». *La banque des mots*, n° 60, p. 103-134.
- Desmet, Isabel et Samy Boutayeb. 1993. « Terme et mot : proposition pour la terminologie ». *La banque des mots*, n° spécial 5, p. 5-32.
- Dictionnaire de l'Académie française. <http://www.langue-fr.net/>

- Diki-Kidiri, Marcel. 1999. « Le signifié et le concept dans la dénomination ». *Meta*, vol. 44, n° 4, p. 572-581.
- Drouin, Patrick et al. 2006. « Extraction semi-automatique des néologismes dans la terminologie du terrorisme ». Dans *Actes des 8e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (JADT-2006)*, p. 389-400. Besançon.
- Drouin, Patrick. 2002. *Acquisition automatique des termes: l'utilisation des pivots lexicaux spécialisés*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Drouin, Patrick. 1997. « Une méthodologie d'identification automatique des syntagmes terminologiques : l'apport de la description du non-terme ». *Meta*, vol. 42, n° 1, p. 45-54.
- Dubuc, Robert. 2002. *Manuel pratique de terminologie*. Québec : Linguatech.
- Dury, Pascaline. 1999. « Les variations sémantiques en terminologie : étude diachronique et comparative appliquée à l'écologie ». Dans V. Delavigne et M. Bouveret (dir.), *Sémantique des termes spécialisés*, p. 19-32. Rouen : Publications de l'université de Rouen.
- Edema, Atibakwa Baboya. 2000. « Terminologie européenne et terminologie africaine : éléments de comparaison ». *Terminologies nouvelles*, n° 21, p. 32-38.
- Elsen, Hilke. 2000. « The Structure of Meaning: Semasiological and Onomasiological Aspects of Development ». *Onomasiology Online*, vol. 1, p. 1-17.
- Felber, Helmet. 1987. *Manuel de terminologie*. Paris : Unesco/Infoterm.
- Felber, Helmet. 1984. *Terminology Manual*. Vienna: Infoterm.

- Fernández, Mariano et al. 1999. "Building a chemical ontology using methontology and the ontology design environment". *IEEE Intelligent System*, <http://ieeexplore.ieee.org/iel4/5254/16144/00747904.pdf>, September 4, 2008.
- Ferret, Olivier et al. 2002. "Building domain specific lexical hierarchies from corpora." [http://www-list.cea.fr/fr/publications/docs/si/ingenierie_connaissance/gb/irec_2002_ferret.pdf](http://www-list cea.fr/fr/publications/docs/si/ingenierie_connaissance/gb/irec_2002_ferret.pdf), September 4, 2008.
- Franquesa, Ester. 2001. « Langue, technologie et terminologie ». *Cahiers du Rifal*, n° 22. p. 10-17.
- Galisson, Robert. 1978. *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale*. Paris : Editions Fernand Nathan.
- Gambier, Yves. 1991. « Présupposés de la terminologie : vers une remise en cause ». *Cahiers de linguistique sociale*, n° 18, p. 31-58.
- Gardner-Chloros, Pénélope. 1999. « La métaphore de l'emprunt : implications pour une théorie de l'évolution des langues. Réponse à Henriette Walter ». *Current Issues in Language and Society*, vol. 6, n° 3 et 4, p. 221-223.
- Gaudin, François. 2005. « La socioterminologie ». *Langages*, n° 157, p. 80-92.
- Gaudin, François. 2003. *Socioterminologie : une approche sociolinguistique de la terminologie*. Rouen : Université de Rouen.
- Gaudin, François. 1997. « L'enquête en terminologie : point de la question et Propositions ». *Terminologies nouvelles*, n° 16, p. 37-43.
- Gaudin, François. 1994. « L'insécurité linguistique des scientifiques : à propos d'une enquête socioterminologique ». *Cahiers de lexicologie*, vol. 65, n° 2, p. 47-58.
- Gaudin, François. 1993. *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*. Rouen : Université de Rouen.

- Gentilhomme, Yves. 1994. « L'éclatement du signifié dans les discours technoscientifiques ». *Cahiers de lexicologie*, vol. 64, n° 1, p. 5-35.
- Germain, Claude. 1981. *La sémantique fonctionnelle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gross, Gaston et André Clas. 1997. « Synonymie, polysémie et classes d'objets ». *Meta*, vol. 42, n° 1, p. 147-154.
- Gruber, Thomas. 1993. "A Translation Approach to Portable Ontology Specifications." *Knowledge Acquisition*, vol. 5, Issue 2, p. 199–220.
- Grzega, Joachim. 2003. "Borrowing as a Word-Finding Process in Cognitive Historical Onomasiology". *Onomasiology Online*, vol. 4, p. 22-42.
- Guarino, Nicola et Giaretta Pierdaniele. 1995. "Ontologies and knowledge bases". <http://www.loa-cnr.it/Papers/KBKS95.pdf>, September 4, 2008.
- Guespin, Louis. 1974. « Néologie et énonciation; problèmes théoriques et méthodologiques ». *Langages*, vol. 36, p. 74-82.
- Guilbert, Louis. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Librairie Larousse.
- Guilbert, Louis. 1973. « La spécificité du terme scientifique et technique ». *Langue française*, n° 17, p. 5-17.
- Gouadec, Daniel. 1990. *Terminologie : constitution des données*. Paris : AFNOR.
- Habert, Benoît et al. 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin.
- Hamon, Thierry et al. 1998. « Détection de liens de synonymie : complémentarité des ressources générales et spécialisées ». *Terminologies nouvelles*, n° 19, p. 61-69.
- Hermans, Adrien et Vansteelandt Andrée. 1999. « Néologie traductive », *Terminologies nouvelles*, n° 20, p. 37-43.

- Hoffman, Lothar. 1979. "Towards a Theory of LSP. Elements of a Methodology of LSP Analysis". *Fachsprache*, vol. 1, n° 1-2, p. 12-17.
- Holzem, Maryvonne. 2000. *Terminologie et documentation : pour une meilleure circulation de savoirs*. Paris : Éditions ADBS.
- Horne, Christine. 2001. « Vers une théorie linguistique de la métaphore ». *PAMAPLA*, vol 25, p. 71-78.
- Humbley, John. 1999. "Terminology: A Practical Approach". *Meta*, vol. 44, n° 2, p. 376-378.
- Humbley, John. 1997. "Is Terminology Specialized Lexicography? The Experience of French-Speaking Countries". *Hermes*, vol. 18, p. 13-31.
- Humbley, John. 1996. « Les langues spécialisées ». *Cahiers de lexicologie*, vol. 68, n° 1, p. 203-204.
- Humbley, John. 1993. « L'observation de la néologie terminologique : l'expérience du CTN ». *La banque des mots*, n° spécial, p. 65-73.
- Humbley, John. 1989. « Terminologie et conscience linguistique ». *La banque des mots*, n° spécial, p. 97-104.
- Igwe, Chidi. 2007. « Emprunt comme procédé d'enrichissement de la terminologie du terrorisme ». *Revue de l'université de Moncton*, Numéro hors série, p. 189-205.
- Igwe, Chidi. 2006. « Emprunt comme procédé d'enrichissement de la terminologie du terrorisme ». *Initiales*, vol. 21, p. 42-57.
- Igwe, Chidi. 2005. « Pour une méthodologie du développement de la terminologie du terrorisme ». *Translation Directory*.
<http://www.translationdirectory.com/article785.htm>.

- Igwe, Chidi. 2005. *Autour des approches onomasiologiques et sémasiologiques du rapport terme/concept en terminologie : vers une description des zones limitrophes*. MA Thesis, University of Regina.
- ISO/TC 37/SC 1/CD 704.2 N 133 95 EN. 1995. *Terminology Work –Principles and Methods*. Genève: Organisation internationale de terminologie.
- ISO 704. 1987. *Principes et méthodes de la terminologie*. Genève : Organisation internationale de terminologie.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essay de linguistique générale*. Traduit de l'anglais et préface par Nicolas Ruwet. Paris : Éditions de Minuit.
- Jenhani, Olfa. 2003. « Ontologies pour le WEB : relations, construction d'ontologies et méthodes de raisonnement pour la génération de langue naturelle ». <http://www.loria.fr/projets/geni/doc/sg3/RapportOlfa.pdf>, le 4 septembre 2008.
- Jousse, Anne-Marie. 2002. *Dérivation sémantique et morphologique de termes, analyse en corpus spécialisé et modélisation au moyen des fonctions lexicales*. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal/Université du Maine.
- Kageura, Kyo. 2003. *The Dynamics of Terminology: A Descriptive Theory of Term Formation and Terminological growth*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Kageura, Kyo. 1995. "Terminological Semantics: An Examination of Concept and Meaning in the Study of Terms". *International forum on information and documentation*, vol. 20, n° 4, p. 25-31.
- Kayser, Daniel. 1995. « Terme et dénomination ». *La banque des mots*, n° spécial 7, p. 19-34.
- Kaufmann, Francine. 2003. « La terminologie idéologique du terrorisme dans le conflit du Proche-Orient ». *Topique*, vol. 83, p. 87-109.

- Kleiber, Georges. 1990. *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*.
Paris : Presses Universitaires de France.
- Kocourek, Rostislav. 1991. *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. 2ème Édition. Wiesbaden : Oscar Brandstetter Verlag.
- Kocourek, Rostislav. 1982. *La langue française de la technique et de la science*.
Wiesbaden : Oscar Brandstetter Verlag.
- Langacker, Ronald. 1997. "The Contextual basis of Cognitive Semantics". In Nuyts et Peterson (eds.), *Language and Conceptualization*, p. 229-252. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lehmann, Alise. 1990. « De définition à définition – l'interprétation dans le dictionnaire par le jeu des renvois ». Dans Jacques Chaurand et Francine Mazière (eds.), *La définition*, p. 208-224. Paris : Librairie Larousse.
- Léon, Pierre et Parth Bhatt. 2005. *Structure du français moderne : Introduction à l'analyse linguistique*. Toronto : Canadian Scholars' Press, Inc.
- Lerat, Pierre. 1995. « Terme, mot, vocable ». *La banque des mots*, n°7, p. 5-9.
- Lerat, Pierre. 1990a. « Sélection et analyse de termes nouveaux dans une base de données prédictionnaires ». *Cahiers de lexicologie*, vol. 56-57, n° 1-2, p. 255-260.
- Lerat, Pierre. 1990b. « L'analyse morphologique des termes nouveaux ». *La banque des mots*, n° spécial, p. 23-34.
- Lerat, Pierre. 1989. « Les fondements théoriques de la terminologie ». *La banque des mots*, n° spécial, p. 51-62.
- Lerat, Pierre. 1988. « Terminologie et sémantique descriptive ». *La banque des mots*, n° spécial, p. 11-30.

- Le Trésor de la langue française informatisé*. <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- Lino, Maria. 2005. « Contextes et néologie terminologique dans le domaine médical ». <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Lino.pdf>, le 4 septembre 2008.
- Lipka, Leonhard et al. 2004. “Lexicalization & Institutionalization: The State of the Art in 2004”. <http://www.pulib.sk/skase/Volumes/JTL01/lipka.pdf>, September 4, 2008.
- L'Homme, Marie-Claude. 2004. *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- L'Homme, Marie-Claude. 1996a. « Sélection des prépositions dans les termes complexes *nom (prép) nom* à partir de leur structure conceptuelle ». *Cahiers de lexicologie*, vol. 68, n° 1, p. 25-43.
- L'Homme, Marie-Claude. 1996b. « Analyse des termes complexes binominaux français et Anglais : problèmes et éléments de solutions ». *ALFA*, vol. 9, p. 81-92.
- Mayaffre, Damon. 2005. « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives ». http://www.revue-texto.net/1996-2007/Corpus/Publications/Mayaffre_Corpus.html, le 4 septembre 2008.
- Mayer, Ingrid et Kristen Mackintosh. 2000. « L'étirement du sens terminologique : aperçu du phénomène de la déterminologisation ». Dans Henri Béjoint et Philippe Thoiron (dir.), *Le sens en terminologie*, p. 198-217. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Mellet, Sylvie. 2002. « Corpus et recherches linguistiques : introduction ». *Corpus*, n° 1, p. 5-13.

- Mopoho, Raymond. 1996. « Emprunt et créativité lexicale dans le discours de l'Internet français ». *Actes de langue française et de linguistique*. vol. 9, p.123-132.
- Mortureux, Marie-Françoise. 1974. « Analogie 'créatrice' formelle et sémantique ». *Langages*, vol. 36, p. 20-33.
- Norde, Muriel. 2001. "Deflexion as a Counterdirectional Factor in Grammatical Change". *Language Sciences*, vol. 23, p. 231-264.
- Ogden, C. K., I. A. Richards. 1989 [1923]. *The Meaning of Meaning*. New York: Harcourt Brace Jovanovich.
- Pamanta, Demba. 2000. « Les emprunts lexicaux peuls au français : analyse linguistique et sociolinguistique à partir du journal *Kabaaru* ». *Nordic Journal of African Studies*, vol. 9, n° 3, p. 133-151.
- Paquin, Annie. 2006. *Étude de la néologie dans la terminologie du terrorisme avant et après septembre 2001 : une approche lexicométrique*. Thèse de maîtrise. Montreal : Université de Montréal.
- Pavel, Silvia et Diane Nolet. 2001. *Précis de terminologie*. Ottawa : Bureau de Traduction, Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada.
- Pearson, Jenniffer. 1999. « Comment accéder aux éléments définitoires dans les textes spécialisés ». *Terminologies nouvelles*, n° 19, p. 21-28.
- Picht, Heribert et Jennifer Draskau. 1985. *Terminology: An Introduction*. Guildford: The University of Surrey.
- Picht, Heribert. 1984. "Breve historia y situación actual de la teoría, la investigación y las prácticas terminológicas". In *Actas del primer seminario national de terminología, Caracas, 11 al 15 de abril de 1983*, p. 24-32. Caracas: Universidad Simón Bolívar.

- Picoche, Jacqueline. 2002. « La terminologie est-elle incontournable? ». *La banque des mots*, no 64, p. 107-116.
- Picoche, Jacqueline. 1995. *Études de lexicologie et dialectologie*. Rassemblées par Nelly Andrieux-Reix et Geneviève Hasenohr. Paris : Conseil International de la langue française.
- Picoche, Jacqueline. 1993. *Didactique du vocabulaire français*. Paris : Éditions Nathan.
- Picoche, Jacqueline. 1992. *Précis de lexicologie française*. Paris : Éditions Nathan.
- Polguère, Alain. 2003. *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Polguère, Alain. 2000. *Notions de base en lexicologie*. Montréal : Université de Montréal.
- Pruvost, Jean et Sablayrolles Jean-François. 2003. *Les néologismes*. Collection : Que sais-je? Paris : Presses universitaires de France.
- Quemada, Bernard. 1978. « Technique et langage ». Dans Bertrand Guille (dir.), *Histoire des techniques*, p. 1146-1240. Paris : Gallimard.
- Quirion, Jean. 2004. « État de la question sur la nature des facteurs d'implantation terminologique ». Actes du Colloque international sur la traduction : Traduction et Francophonie. *Traduire en Francophonie*, p. 193-200. Paris : Maison du dictionnaire.
- Rastier, François. 2004. « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus ». http://www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html, le 4 septembre 2008.
- Rastier, François. 1995. « Le terme : entre ontologie et linguistique ». *La banque des mots*, n° spécial 7, p. 35-65.

- Rey, Alain. 1995. *Essay on Terminology*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin.
- Rey, Alain. 1992. *La terminologie : noms et notions*. 2^e éd. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rey, Alain. 1988. « Terminologie et lexicologie ». *Parallèles*, n° 10, p. 27-35.
- Rey, Alain. 1988. « Dictionnaire et néologie », Dans *Terminologie et technologies nouvelles*, p. 279-289. Québec-Paris : Office de la langue française-Commissariat général de la langue française.
- Rey, Alain. 1973. *Théories du signe et du sens*. Paris : Éditions Klincksieck.
- Rey-Debove, Josette et al. 1987. *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*. Paris : Dictionnaire Le Robert.
- Rondeau, Guy. 1984. *Introduction à la terminologie*. 2^eme Édition. Chicoutimi : Gaëtan Morin Éditeur.
- Rondeau, Guy. 1983. *Introduction à la terminologie*. Chicoutimi : Gaëtan Morin Éditeur.
- Sager, Juan Carlos. 1998. « In Search of a Foundation : Towards a theory of the Term ». *Terminology*, vol. 5, n° 1, p. 41-57.
- Sager, Juan Carlos. 1990. *A Practical Course in Terminology Processing*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamin.
- Sager, Juan Carlos et al. 1986. *New Trends in Terminology*. Umist Report. Satloff, B.
- Schaetzen, Caroline. 2000. *Des termes et des choses*. Paris : Maison du Dictionnaire.
- Schneider, Alain. 1993. « Terme, formule et symbole ». *La banque des mots*, n° spécial, p. 43-53.
- Séguéla, Patrick. 1999. « Adaptation semi-automatique d'une base de marqueurs de relations sémantiques sur des corpus spécialisés ». *Terminologies nouvelles*, n° 19, p. 52-60.

- Setti, Skora. 2000. *La relation concept-objet : autour des définitions des termes. Définition de termes français-anglais*. Vienne : TermNet.
- Sinclair, John. 1991. *Corpus, Concordance and Collocation*. Oxford: Oxford University Press.
- Slodzian, Monique. 2000. « L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du sens ». Dans Henri Béjoint et Philippe Thoiron (dir.), *Le sens en terminologie*, p. 61-85. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Štekauer, Pavol. 2001. "Fundamental Principles of an Onomasiological Theory of English Word-Formation". *Onomasiology Online*, vol. 2, p. 1-42.
- Termium. Mise à jour par le Comité de méthodologie de la Direction de la terminologie et de la normalisation sous la direction de Diane Nolet. Ottawa : Bureau de Traduction, Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada. http://www.termium.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/lecon1/indexe_f.html.
- Temmerman, Rita. 2000a. *Towards New Ways of Terminology Description: The Sociocognitive Approach*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin.
- Temmerman, Rita. 2000b. « Une théorie réaliste de la terminologie : le sociocognitivism ». *Terminologies nouvelles*, n° 21, p. 58-64.
- Thiele, Johannes. 1987. *La formation des mots en français moderne*. Traduction et adaptation d'André Clas. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Thoiron, Philippe. 1997. « Méthodologie d'analyse des résultats des enquêtes d'implantation de la terminologie officielle ». *Terminologies nouvelles*, n° 16, p. 48-54.
- Touratier, Christine. 2002. *Morphologie et morphématique : analyse en morphèmes*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.

- Trask, Robert Lawrence. 1999. *Key Concepts in Language and Linguistics*.
London/New York: Routledge.
- Wallis, David. 2004. "Syntactic Lexicalisation as a Third Type of
Degrammaticalisation". *Cambridge Occasional Papers in Linguistics
(COPiL)*, vol. 1, p. 1-24. <http://www.ling.cam.ac.uk/li7/willis.pdf>, September
4, 2008.
- Wüster, Eugen. 1991. *Einführung in die allgemeine Terminologielehre und
terminologische Lexikographie*. Aufl. Bonn: Romanistischer Verlag.
- Wüster, Eugen. 1981. « L'étude scientifique générale de la terminologie, zone
frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les
sciences des choses ». Dans G. Rondeau et H. Felber (éds), *Textes choisis de
terminologie*, p. 55-108. Québec : Université Laval.
- Wüster, Eugen. 1959. "Das Worten der Weld, schaubildlich und terminologisch
Dargestellt". *Sprachforum*, vol. 3, n° 3, p. 183-204.
- Zweigenbaum, Pierre et al. 1995. "Issues In The Structuring And Acquisition Of An
Ontology For Medical Language Understanding". *Methods Of Information In
Medicine*, vol. 34, n° 1/2, p. 15-24.

RÉFÉRENCES SUR LE TERRORISME

- Abuza, Zachary. 2003. *Militant Islam in Southeast Asia*. London: Lynne Rienner Publishers.
- Ali, Farhana. 2005. « Femmes combattantes musulmanes - une tendance émergente ». http://www.terrorisme.net/p/printer_190.shtml, le 4 septembre 2008.
- Anonymous. 2004. *Imperial Hubris: Why the West is losing the War on Terror*. Washington, D.C.: Brassey's, Inc.
- Asad, Talal. 2007. *On Suicide Bombing*. New York: Columbia University Press.
- Baud, Jacques. 2005. *Le renseignement et la lutte contre le terrorisme : stratégies et perspectives internationales*. Panazol : Lavauzelle.
- Baudoin, Jean-Louis et al. 1970. *Terrorisme et justice. Entre la liberté et l'ordre : le crime politique*. Montréal : Éditions du Jour.
- Bin Laden, Ossama. 1998. "Text of Fatwah Urging Jihad Against Americans". In Al-Quds al-'Arabi, February 23, 1998
<http://www.geocities.com/clintonbennett/Lectures/fatwa.html>, September 4, 2008.
- Blais, Alexandre. 2004. *Tout savoir sur le terrorisme*. Montréal : Les Éditions des intouchables.
- Booth, Ken et Tim Dunne (eds.). 2002. *Worlds in Collision: Terror and the Future of Global Order*. New York: Palgrave Macmillan.
- Bossard, André. 1990. « Terrorismes : l'inventaire des ripostes juridiques dans l'ordre international ». Dans *Notes & Études de l'Institut de Criminologie de Paris*, Centre de Recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines, (sans pagination).

- Burke, Jason. 2003. *Al-Qaeda: Casting a Shadow of Terror*. London/New York: I. B. Tauris.
- Camus, Albert. 2002. *Réflexions sur le terrorisme*. Paris : Nicolas Philippe.
- Chaliand, Gérard et Arnaud Blin (dir.). 2004. *Histoire du terrorisme : de l'Antiquité à l'Al-Qaeda*. Paris : Bayard.
- Chaliand, Gérard et Arnaud Blin. 2004. « De 1968 à l'islamisme radical ». Dans Gérard Chaliand et Arnaud Blin (dir.), *Histoire du terrorisme*, p. 243-279. Paris : Bayard.
- Chaliand, Gérard (dir.). 2002. *Les stratégies du terrorisme*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Chasdi, J. Richard. 2002. *Tapestry of Terror: A Portrait of Middle East Terrorism 1994-1999*. New York/Oxford: Lexington Books.
- Clarke, Lee (ed.). 2003. *Terrorism and Disaster: New Threats, New Ideas*. Oxford: Elsevier Ltd.
- Cole, David et James Dempsey. 2006. *Terrorism and the constitution: sacrificing civil liberties in the name of national security*. New York: New Press.
- Decocq. André. 1990. « Les Conventions européennes sur le terrorisme ». Dans *Notes et Études de l'Institut de Criminologie de Paris*, n° 14. Centre de Recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines.
- Denis, Alain. 2003. *L'Illusion de la paix : enquête sur l'ennemi inconnu*. Paris : L'Harmattan.
- Denton, E. Robert (ed.). 2004. *Language, Symbols, and the Media: Communication in the Aftermath of the World Trade Center Attack*. New Brunswick: Transaction Publishers.

- Denton, E. Robert (Jr.). 2004. "The Language, Symbols, and Media of 9/11: An Introduction". In Robert E. Denton (ed.), *Language, Symbols, and the Media: Communication in the aftermath of the World Trade Center Attack*, p. 1-15. New Brunswick/London: Transaction Publishers.
- Dispot, Laurent. 1978. *La machine à terreurs : de la révolution française au terrorisme*. Paris : Éditions Grasset et Fasquelle.
- Dreyfus, Antoine. 2007. *Les fils d'Al-Qaïda : la nouvelle génération du Djihad*. Paris : Cherche-midi.
- Dudziak, L. Mary (ed.). 2003. *September 11 in History*. Durham/London: Duke University Press.
- Falk, Richard. 2003. *The Great Terror War*. New York/Northampton: Olive Branch Press.
- Federal Bureau of Investigation. <http://www.fbi.gov/publications.htm>.
- Fédération internationale des ligues des droits de l'homme. 2003. « Human Rights and counter terrorism measures », Written intervention of the International Federation for Human Rights (FIDH), a nongovernmental organisation with special consultative status, <http://www.fidh.org/intgouv/onu/com59/terror2003a.pdf>.
- Flükiger, Jean-Marc. 2005a. « L'extrémisme juif après le retrait de la bande de Gaza – Entretien avec Gideon Aran ». http://www.terrorisme.net/p/article_192.shtml, le 4 septembre 2008.
- Flükiger, Jean-Marc. 2005b. « Le terrorisme entre questions d'éthique, de définition et de responsabilité ». http://www.terrorisme.net/p/article_155.shtml, le 4 septembre 2008.

- Ganor, Boaz. 1998. "Defining Terrorism: Is One Man's Terrorist Another Man's Freedom Fighter?"
<http://www.ict.org.il/ResearchPublications/tabid/64/Articlsid/432/currentpage/1/Default.aspx>, September 4, 2008.
- Glucksmann, André. 2003. *Ouest contre Ouest*. Paris : Plon.
- Gunaratna, Rohan. 2002. *Inside Al Qaeda: Global Network of Terror*. New York: Columbia University Press.
- Halliday, Fred. 2002. *Two Hours that Shook the World. September 11, 2001: Causes and Consequences*. London: Saqi Books.
- Hamm, S. Mark. 2002. *In Bad Company: America's Terrorist Underground*. Boston: Northeastern University Press.
- Herren, Eric. 2005. "Tools for Countering Future Terrorism".
<http://www.ict.org.il/Articles/tabid/66/Articlsid/196/currentpage/10/Default.aspx>, September 4, 2008.
- Hershberg, Eric and Kevin Moore (eds.). 2002. *Critical Views of September 11: Analyses from Around the World*. New York: The New Press.
- Honderich, Ted. 2002. *After the Terror*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Howwith, Arnold and Robyn Pangi (eds.). 2003. *Countering Terrorism: Dimensions of Preparedness*. Cambridge/Massachusetts: The MIT Press.
- Jagwanth, S. et F. Soltau. 2002. « L'Afrique et le terrorisme, participer à la campagne planétaire ». *Monographie*, n° 74.
<http://www.iss.co.za/PUBS/MONOGRAPHS/No74French/Chap2.html>.
- Kegley, Charles (ed.). 1990. *International Terrorism: Characteristics, Causes, Controls*. New York: St. Martin's Press, Inc.
- Klimov, Alexis. 1986. *Terrorisme et beauté*. Québec : Éditions du Beffroi.

- Labévière, Richard. 2000. *Dollars for Terror: The United States and Islam*.
Translated by Martin DeMers. New York: Algora Publishing.
- La Presse. <http://www.cyberpresse.ca/section/CPRESSE>.
- Le Devoir. <http://www.ledevoir.com>.
- Légaré, François. 2001. *Le terrorisme avec armes de destruction massive ; analyse et évaluation de la menace dans la perspective d'une réponse étatique*. Thèse de Maîtrise. Montréal : Université de Montréal.
- Lepick, Olivier et Jean-François Daguzan. 2003. *Le Terrorisme non conventionnel*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Levitt, Matthew. 2002. *Targeting Terror: U.S. Policy toward Middle Eastern State Sponsors and Terrorist Organizations, Post-September 11*. Washington, D.C.: The Washington Institute for Near East Policy.
- Long, David. 1990. *The Anatomy of Terrorism*. New York: Free Press.
- L'ONU. <http://www.un.org/french/terrorism/index.html>.
- Marret, Jean-Luc. 2002. *Techniques du terrorisme : méthodes et pratiques du métier*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mattox, E. Henry. 2004. *Chronology of World Terrorism, 1901-2001*. North Carolina: McFarland & Company, Inc.
- Merari, Ariel. 2004. « Du terrorisme comme stratégie d'insurrection ». Dans Gérard Chaliand et Arnaud Blin (dir.), *Histoire du terrorisme*, p. 23-55. Paris : Bayard.
- Migaux, Philippe. 2004. « Al Qaida ». Dans G. Chaliand et A. Blin (dir.), *Histoire du terrorisme*, p. 343-381. Paris : Bayard.
- Morf, Gustave. 1970. *Le Terrorisme québécois*. Montréal : Les Éditions de l'Homme.

- Nasr, Octavia. 2006. "Bin Laden tells Sunnis to fight Shiites in Iraq"
<http://www.cnn.com/2006/WORLD/meast/07/02/binladen.message/index.html>
 September 4, 2008.
- Office of the Coordinator for Counterterrorism. "Country Reports on Terrorism".
<http://www.state.gov/s/ct/rls/crt>, September 4, 2008.
- Paine, Luran. 1975. *The Terrorists*. London: Robert Hale & Company.
- Parenti, Michael. 2002. *The Terrorism Trap: September 11 and Beyond*. San Francisco: City Lights Books.
- Patterns of Global Terrorism. <http://www.state.gov/s/ct/rls/pgtrpt/>, September 4, 2008.
- Posner, Gerald. 2003. *Why America Slept: The Failure to Prevent 9/11*. New York: Random House.
- Primor, Avi. 2004. *Du terrorisme et de ceux qui l'exploitent*. Paris: Bayard.
- Pyszczynski, Tom et al. 2003. *In the Wake of 9/11: The Psychology of Terror*. Washington, D.C.: American Psychological Association.
- Radio Canada. 2005. « Vaste projet de réforme de l'ONU ». <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/nouvelles/200503/20/008-reforme-ONU.shtml>, le 4 septembre 2008.
- Satloff, Robert (ed.). 2002. *War on Terror: The Middle East Dimension*. Washington: The Washington Institute for Near East Policy.
- Schmid, Alex et Albert Jongman. 1988. *Political Terrorism: A New Guide to Actors*. North-Holland Publishing Company: Amsterdam.
- Shultz, Richard and Andrea Dew. 2006. *Insurgents, Terrorists, and Militias: The Warriors of Contemporary Combat*. New York: Columbia University Press.
- Sifaoui, Mohamed. 2007. *Combattre le terrorisme islamiste*. Paris : Grasset.

- Sifaoui, Mohamed. 2003. *Mes "frères" assassins : comment j'ai infiltré une cellule d'Al-Qaida!* Paris : Le Cherche Midi.
- Soyer, Jean-Claude. 1990. « Terrorisme : menaces et ripostes ». Dans *Notes et Études de l'Institut de Criminologie de Paris*, (sans pagination). Paris : Centre de Recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines.
- Sterba, James (ed.). 2003. *Terrorism and International Justice*. New York/Oxford: Oxford University Press.
- Strasser, Steven. 2004. *The 9/11 Investigations*. New York: Public Affairs LLC.
- Szonyi, Michael. 2002. « Le 11 septembre et l'après-11 septembre : répercussions sur la Chine et réaction des Chinois ». *Commentaire*, n° 81. <http://www.csis-scrs.gc.ca/fr/publications/commentary/com81.asp>, le 4 septembre 2008.
- Thackrah, John Richard. 1987. *Encyclopedia of Terrorism and Political Violence*. London/New York: Routledge & Kegan Paul.
- Thévenet, Cédric. 2005. *Cyberterrorisme, mythe ou réalité ?* Thèse de Maîtrise. Université de Marne-La-Vallée.
- U.S. Department of State. *Title 22 of the United States Code, Section 2656f(d)*. <http://www.state.gov/documents/organization/45316.pdf>, September 4, 2008.
- Verton, Dan. 2003. *Black Ice: The Invisible Threat of Cyber-Terrorism*. Emeryville: McGraw-Hill/Osborne.
- Wardlaw, Grant. 1989. *Political Terrorism: Theory, tactics, and Counter-Measures*. 2nd Edition. Cambridge: Cambridge University Press.
- Wardlaw, Grant. 1982. *Political Terrorism: Theory, tactics, and Counter-Measures*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Whine, Michael. 1998. "Islamist organizations on the internet". <http://www.ict.org.il/articles/articledet.cfm?articleid=31>, September 4, 2008.

- Whittaker, David. 2002. *Terrorism: Understanding the Global Threat*. London:
Pearson Education Limited.
- Wieviorka, Michel. 1988. *Sociétés et terrorisme*. Paris : Fayard.
- Williams, E. Mary (ed.). 2003. *The Terrorist Attack on America*. Farmington Hills:
Greenhaven Press.
- Williams, Paul. 2002. *Al Qaeda: Brotherhood of Terror*. New York: ALPHA.
- Zinn, Howard. 2002. *Terrorism and War*. Toronto: Seven Stories Press.
- Zunes, Stephen. 2003. *Tinderbox: U.S. Foreign Policy and the Roots of Terrorism*.
Monroe: Common Courage Press.

ANNEXE I : TABLEAU STATISTIQUE AN-CDP

Nom d'auteur(s)	Notation statistique	Date de publication	Titre d'ouvrage	Nombre de pages
Abuza, Zachary	AZ	2003	<i>Militant Islam in Southeast Asia : Crucible of Terror</i>	281
Asad, Talal	AT	2007	<i>On Suicide Bombing</i>	128
Chasdi, J. Richard	CJR	2002	<i>Tapestry of Terror : A Portrait of Middle East Terrorism 1994-1999</i>	536
Clarke, Lee	CL	2003	<i>Terrorism and Disaster : New Threats, New Ideas</i>	152
Cole, David et al	CD et al.	2006	<i>Terrorism and the constitution : sacrificing civil liberties in the name of national security</i>	302
Denton, E. Robert	DER	2004	<i>Language, Symbols, and the Media : Communication in the Aftermath of the World Trade Center Attack.</i>	240
Dudziak, L. Mary et al.	DLM et al.	2003	<i>September 11 in History : A Watershed Moment</i>	240
Falk, Richard	FR	2003	<i>The Great Terror War</i>	232
Gérard Chaliand et al.	GC et al. Angl.	2007	<i>The history of terrorism : from antiquity to al Qaeda</i>	483
Gunaratna, Rohan	GR	2003	<i>Inside Al Qaeda : Global Network of Terror</i>	416
Halliday, Fred	HF	2002	<i>Two Hours that Shook the World. September 11, 2001 : Causes and Consequences</i>	240
Hershberg, Eric and Kevin W. Moore	HEKWM	2002	<i>Critical Views of September 11 : Analyses from Around the World</i>	400

Howwith, M. Arnold and Robyn L. Pangi	HMARLP	2003	<i>Countering Terrorism : Dimensions of Preparedness</i>	352
Kegley, W. Charles	KWC	1990	<i>International Terrorism : Characteristics, Causes, Controls</i>	352
Levitt, Matthew	LM	2003	<i>Targeting Terror : U.S. Policy toward Middle Eastern State Sponsors and Terrorist Organizations, Post-September 11</i>	141
Mattox, E. Henry	MEH	2004	<i>Chronology of World Terrorism, 1901-2001</i>	187
Pyszczyński, Tom et al.	PT et al.	2002	<i>In the Wake of 9/11 : The Psychology of Terror</i>	264
Satloff, B. Robert	SBR	2002	<i>War on Terror : The Middle East Dimension</i>	192
Shultz, Richard H. and Andrea J. Dew	SRetAD	2006	<i>Insurgents, Terrorists, and Militias : The Warriors of Contemporary Combat</i>	316
Williams, L. Paul	WLP	2002	<i>Al Qaeda : Brotherhood of Terror</i>	240

ANNEXE II : TABLEAU STATISTIQUE FR-CDP

Nom d'auteur(s)	Notation statistique	Date de publication	Titre d'ouvrage	Nombre de pages
Baudoin, Jean-Louis et al.	BJ et al.	1970	<i>Terrorisme et justice. Entre la liberté et l'ordre : le crime politique</i>	175
Blais, Alexandre	BA	2004	<i>Tout savoir sur le terrorisme</i>	201
Chaliand, Gérard et Arnaud Blin	CGAB	2004	<i>Histoire du terrorisme : de l'Antiquité à l'Al-Qaeda</i>	667
Chaliand, Gérard	CG	2002	<i>Les stratégies du terrorisme</i>	246
Denis, Alain	DA	2003	<i>L'Illusion de la paix : enquête sur l'ennemi inconnu</i>	162
Dispot, Laurent	DL	1978	<i>La machine à terreur : de la révolution française au terrorisme</i>	281
Dreyfus, Antoine	DrA	2007	<i>Les fils d'Al-Qaïda : la nouvelle génération du Djihad</i>	240
Duchesne, André	DuA	2006	<i>Le 11 septembre et nous</i>	357
Glucksmann, André	GA	2003	<i>Ouest contre Ouest</i>	208
Baud, Jacques	BJ	2005	<i>Le renseignement et la lutte contre le terrorisme : stratégies et perspectives internationales</i>	413
Légaré, François	LF	2001	<i>Le terrorisme avec armes de destruction massive ; analyse et évaluation de la menace dans la perspective d'une réponse étatique</i>	105

Lepick, Olivier et Jean-François Daguzan	LOJFD	2003	<i>Le Terrorisme non conventionnel</i>	152
Marret, Jean-Luc	MJL	2002	<i>Techniques du terrorisme : méthodes et pratiques du métier</i>	177
Primor, Avi	PA	2004	<i>Du terrorisme et de ceux qui l'exploitent</i>	272
Sifaoui, Mohamed	SM	2007	<i>Combattre le terrorisme islamiste</i>	278

ANNEXE III : FICHE TERMINOLOGIQUE

<p>Vedette : <i>Terrorism Act 2000</i></p> <p>Source : La Presse</p>	<p>Marque Gram</p> <p style="text-align: center;">n.m.</p>	<p>Équivalent</p> <p>Anglais : <i>Terrorism Act 2000</i></p>
<p>Domaine : Terrorisme</p>	<p>Sous-domaine : Antiterrorisme</p>	
<p>Définition :</p> <p>Source :</p>		
<p>Contexte :</p> <p><i>« De plus en plus inquiet face à la montée du terrorisme international, le gouvernement britannique a introduit le Terrorism Act 2000 en février dernier. La nouvelle loi, critiquée par des groupes de défense des droits humains, élargit considérablement les pouvoirs de la police et permet de proscrire les membres de groupes terroristes installés au Royaume-Uni. ».</i></p>		
<p>Source : La Presse, mercredi 12 septembre 2001, p. A11</p> <p>Date : 27/04/05</p>	<p>Signature : CNI</p>	

ANNEXE IV : FICHE DE LA VARIATION TERMINOLOGIQUE

<p>Vedette : <i>Mesures pour combattre le terrorisme</i></p>	<p>Marque Gram. : n.f.</p>	<p>Équivalent anglais : <i>measures against terrorism</i></p>
<p>Source de la vedette : Conseil de sécurité des Nations Unies, 7 novembre 2004, 23:16, Terrorisme.net</p>		<p>Source de l'équivalent : Patterns 2001, Appendix E, p. 136</p>
<p>Domaine : Terrorisme</p> <p>Sous-domaine : Antiterrorisme</p> <p>Définition :</p> <p>Source :</p>		
<p>Contexte :</p> <p>« Rappelant aux États qu'en prenant toutes mesures pour combattre le terrorisme, ils doivent veiller à respecter toutes les obligations mises à leur charge par le droit international, et que les mesures adoptées doivent être conformes au droit international, en particulier aux instruments relatifs aux droits de l'homme et aux réfugiés, ainsi qu'au droit humanitaire ». Source : Conseil de sécurité des Nations Unies, 7 novembre 2004, 23:16, Terrorisme.net</p> <p>« We will take defensive measures against terrorism to protect Americans ». Source : Patterns 2001, Appendix E, p. 136</p>		
<p>Variantes : <i>Mesures contre le terrorisme</i> <i>Mesures antiterroristes</i> <i>Mesures antiterrorisme</i></p>		<p>Date : 27/04/05 Signature : CNI</p>

ANNEXE V : ANALYSES PSYCHOTERMINOLOGIQUES DES TERMES

Terme anglais	Équivalent français	Catégorie de terme	Contexte	Remarques	Raisons
<i>Mujahid</i> (plural <i>mujahidin</i> or <i>mujahideen</i>)	<i>Mujahideen</i>	Religious	1) In contexts where <i>mujahid</i> designates an individual who participates in <i>jihad</i> , whereby <i>jihad</i> refers to a “Holy War,” a legitimate struggle against oppression, declared by recognized religious authorities. 2) In contexts where the term refers to the struggle within oneself or a spiritual struggle.	The term may not provoke emotions of anger and revolt from interlocutors.	The primary meaning of the term <i>mujahid</i> is a “holy warrior who participates in a jihad-- striving in the path of God, which is a duty of all Muslims.”
			3) In contexts where <i>mujahid</i> designates a jihadist in contexts where <i>jihad</i> designates a terrorist movement, or a violent cause against an unarmed population with the aim of promoting a political agenda.	The term may provoke reactions of opposition from interlocutors.	The use of this term designates the activity of terrorists as jihad and thus legitimizes it. To use the term in this context authenticates terrorists as warriors for Islam.
<i>Jihad</i>	<i>Jihad</i>	Religious	1) In contexts where <i>jihad</i> designates an identifiable terrorist movement, or a violent cause against an unarmed population. 2) In terms like <i>global jihad</i> where it designates the will and military actions of any terrorist organization against a legitimate government or instituted authority.	The term may not provoke emotions of anger and revolt from interlocutors.	<i>Jihad</i> literally means striving and generally occurs as part of the expression <i>jihad fi sabil illah</i> , striving in the path of God. Striving in the path of God is a duty of all Muslims. Calling terrorist groups jihadis and their movement a global jihad thus indicates that one recognizes their doctrines and actions as being in the path of God and, for Muslims, legitimate. Even though <i>jihad</i> is often used by al Qaeda and some other groups to mean warfare against infidels, for most Muslims, the term indicates a spiritual struggle.
			3) In contexts where <i>jihad</i> refers to an internal struggle and steadfastness to the Islamic religion. 4) In contexts where <i>jihad</i> refers to a legitimate struggle against oppression, declared by recognized religious authorities; where the term refers to the struggle within oneself or a spiritual struggle.	The term may not cause reactions of opposition, anger or hostility from interlocutors.	<i>Jihad</i> literally means striving and generally occurs as part of the expression <i>jihad fi sabil illah</i> , striving in the path of God. Striving in the path of God is a duty of all Muslims. Calling

					terrorist <i>groups jihadis</i> and their movement a global jihad thus indicates that we recognize their doctrines and actions as being in the path of God and, for Muslims, legitimate.
<i>Islamic terrorist</i>	<i>Terroriste islamiste</i>	Religious	1) In contexts where <i>Islamic terrorist</i> refers to an individual who carry out a terrorist activity such as suicide bombing; who takes advantage of Islam for political purposes.	Term is recently being replaced with expressions like <i>terrorist abusively invoking Islam</i> .	Even though one may find terrorists who abusively invoke Islam, scholars argue that there is nothing in the religion to justify outrages like the September 11 attacks or the bombings of Madrid and London. Scholars have been increasingly active in isolating the radicals who abuse Islam for political purposes. This affects the choice of language that makes clear that such people are only abusing the Islamic religion but do not represent it.
Operation Infinite Justice		Military / Religious	1) In this post-9/11 era, in contexts where <i>Operation Infinite Justice</i> refers to any US-led war or military operation against terrorism.	Term is being replaced with expressions like <i>Operation Enduring Freedom</i> .	<i>Operation Infinite Justice</i> is the short-lived original name of the US military response to the September 11, 2001 attacks. The Defense Department quickly abandoned this term upon learning that the phrase is offensive to Muslims, who believe that only Allah can dispense infinite justice. The operation then became known as <i>Operation Enduring Freedom</i> .

ANNEXE VI : FICHE DES RELATIONS STRUCTURANTES

Auteur :	Date :	Signature :	
Terme et domaine :			
1. propriétés intrinsèques :		2. propriétés extrinsèques :	
1.1 propriétés physiques :	1.2 État	2.1 propriétés d'identification :	
1.1.1 dimensions :	1.2.1 Neuve :	2.1.1 couleur :	
1.1.2 surface :	1.2.2 Age/duré de vie :	2.1.2 nationalité :	
1.1.3 forme :		2.1.3 nom :	
1.1.4 taille :			
1.1.5 poids :			

INDEX THÉMATIQUE

- 11 septembre 2001 : 1, 45, 135
- acronyme : 99, 116
- affixation : 2, 73, 84, 105
- affixe : 84, 86, 101, 105, 106, 107, 109, 112, 113
- analyse conceptuelle : 2, 10
- antonymie : 124, 129, 137
- arbre du domaine : 7, 11, 24, 25
- autonomie distributionnelle : 67
- banalisation : 58, 159
- base terminologique : 106, 107, 108, 109
- biunivocité : 124, 130
- brachygraphie : 99, 141
- Bureau de traduction : 6, 171
- communication spécialisée : 47, 52, 66
- commutation : 107
- composition lexicale : 102, 103, 149
- composition syntagmatique : 102, 103, 104, 149
- composition : 2, 10, 11, 42, 53, 61, 64, 67, 73, 87, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 118, 142, 146, 147, 149
- compositionnalité du sens : 97, 98
- concept : 2, 3, 4, 10, 12, 23, 25, 34, 37, 47, 55, 62, 64, 65, 67, 71, 76, 78, 82, 84, 85, 87, 88, 89, 94, 96, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 129, 130, 133, 134, 135, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 149, 152, 153, 155, 156, 157, 162, 163, 170, 172
- conceptologie : 119, 123, 132, 145
- constitution du corpus : 6, 8, 44, 45, 51, 69, 72, 121, 122, 154
- conventionnelle : 7, 106
- conversion : 87, 112, 113, 114, 115, 151
- corpus de documents sur papier : 53, 54
- corpus de textes électroniques : 53, 54
- corpus spécialisé : 45, 52, 163
- corpus terminologique : 53
- créativité lexicale : 1, 10, 12, 63, 72, 73, 79, 85, 107, 110, 112, 115, 118, 144, 145, 147, 148, 149, 156, 160, 166
- créativité lexicosémantique : 1
- critères de dépouillement : 60
- critères morphologiques : 59, 60, 61, 62
- critères sémantiques : 61, 64, 65
- décentralisation : 20
- décomposition : 67
- définition conventionnelle : 7
- délexicalisation : 10, 73, 85, 97, 98, 99, 102, 116, 137, 149
- délimitation du domaine : 7, 11, 23, 25, 26, 30, 32, 146, 149
- dépouillement du corpus : 6, 9, 59, 60

dérivation impropre : 113

dérivation parasynthétique : 105, 110

dérivation syntagmatique : 105, 110, 111

dérivation zéro : 113

dérivation : 10, 12, 63, 79, 87, 97, 98, 100, 101, 104, 105, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 116, 118, 145, 163

désambiguïsation : 35, 66

déterminologisation : 58, 166

diachronie : 34, 35, 144, 146

Direction de la terminologie : 6, 51, 61, 71

discipline de la terminologie : 5, 44

domaine terminologique : 2, 4, 7, 23, 65, 120, 148

dossier terminologique : 69, 70, 71, 124, 130, 131, 136

faits sémantiques : 61, 64, 67

famille de termes : 12, 125, 126, 128, 154

fiche terminologique : 71, 96, 147

fonction de désignation : 66, 67

fonctionnalisme : 100, 147

grammaire sémantique : 64

guérilla : 7, 17, 20, 24, 29, 30, 31

hiérarchie : 20

homogénéisation terminologique : 88

hybridation terminologique : 88

hyperonymie : 124, 129, 130, 131, 132

hyponymie : 124, 129, 130, 131, 132

hypostase : 113

hypothèse : 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 34, 37, 50, 73, 77, 79, 112, 118, 125, 139, 144, 145, 148

implantation terminologique : 36

Institut de criminologie de Paris : 56

langue générale : 58, 78, 97, 128, 141

langues de spécialité : 2, 36, 38, 44, 50, 62, 66, 84, 85, 91, 110, 111, 115, 144, 145, 149

langues étrangères : 77, 78

lemmatisation : 69, 119

lexème : 78, 85, 88, 90, 92, 97, 98, 99, 101, 103, 104, 106, 109, 111, 139

lexicalisation prépositionnelle : 92, 149

lexicalisation : 2, 10, 62, 63, 66, 73, 84, 85, 86, 87, 88, 91, 92, 94, 95, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 110, 114, 115, 136, 145, 149, 172

lexique bilingue : 4, 5, 77, 146, 148

lexique : 4, 5, 6, 9, 10, 50, 58, 60, 61, 69, 71, 77, 80, 85, 91, 92, 96, 97, 98, 100, 103, 111, 125, 126, 127, 131, 138, 144, 146, 148, 150, 151, 155, 183

métaphorisation : 139, 140

méthode qualitative : 60

methodologie : 5, 6, 8, 9, 22, 23, 33, 36, 37, 42, 44, 51, 54, 57, 58, 59, 87, 93, 96, 113, 121, 123, 124, 125, 151, 154, 157, 162, 171, 172

monème : 101

monoréférentialité : 36, 65, 124, 128, 130

monosémie : 36, 65, 124, 130

morphème : 69, 97, 98, 100, 101, 106, 107, 109, 137, 172

morphologie dérivationnelle : 97, 98, 106, 113, 151, 155

morphologie lexicale : 100, 101

motivation : 42, 62

néologie sémantique : 2, 72, 83, 139, 145

néologie terminologique : 72, 162, 165

néologie : 2, 45, 72, 83, 116, 117, 139, 144, 152, 154, 160, 161, 162, 165, 167, 169

non-spécialiste : 61

non-terme : 40

normalisation : 35, 51, 171

norme BS 3669 : 50

onomasiologie : 88, 124, 134

ontologie : 119, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 128, 129, 131, 132, 142, 147, 151, 155, 160, 163, 169, 173

opposition sémantique : 64

parasynthétisation : 110, 111

partage lexicosémantique : 2, 10, 34, 73, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 97, 108, 118, 145, 149

polysémie : 36, 65, 83, 124, 128, 129, 130, 135, 160

préfixation : 63, 105, 107, 110, 111

préfixe : 105, 106, 107, 108, 110, 116

prépositions monocorrélatives : 92, 93, 94

prépositions pluricorrélatives : 92, 93

procédés morphologiques : 2, 103, 110, 118, 147, 149

psychotermologie : 3, 29, 41, 42, 146, 149

relations paradigmatiques : 129, 130, 131, 135, 141

relations sémantiques : 2, 10, 120, 122, 123, 124, 129, 142, 145, 147, 170

relations structurantes : 1, 29, 130, 141, 182

répertoire de termes : 1, 148

scientifico-technique : 65

sémasiologie : 11, 88, 124

sémiologie : 64

siglaison : 98, 99, 104, 115, 116, 118

sigle : 99, 104, 115, 116

sociolinguistique : 1, 5, 36, 37, 38, 144, 150, 152, 159, 167

sociotermologie : 32, 36, 37, 44, 47, 146, 149, 159

sous-domaine terminologique : 62

spécialiste : 3, 9, 14, 18, 19, 23, 39, 41, 51, 61, 65, 76, 80, 82, 113, 122

spécificité des termes : 66

suffixation : 63, 105, 108, 109, 110, 111

suffixe : 105, 106, 109, 110, 116

synchronie : 35, 144, 146

synonymie : 36, 65, 83, 84, 124, 129, 130, 135, 136, 160

synthème : 101

système conceptuel : 3, 8, 64, 120, 123, 125, 147

système terminologique : 3, 108, 123, 125, 147, 148

tandem : 85, 88, 149

télescopage : 113, 118

terme syntagmatique : 89, 114, 115, 116

terminologie du terrorisme : 2, 36, 45, 77, 81, 82, 83, 84, 100, 110, 115, 117, 145, 157, 167

terminologie systématisée : 3, 97, 148

terminologie textuelle : 38, 39, 40, 43, 44, 47, 53, 140, 142, 146, 153, 171

terminologie viennoise : 61, 65

terminologisation : 58

test de conjonction : 68

théorie classique : 33, 34, 35, 38, 40, 140

unicité notionnelle : 88

unité lexicale : 2, 71, 75, 76, 125

unité notionnelle : 65

unité terminologique : 39, 64, 87, 88, 93, 117

univocité : 35, 124, 128, 130

valeur mnémonique : 64

valeur terminologique : 50, 61, 64, 66, 67, 68

variation morphosyntaxique : 96, 97

variation terminologique : 72, 96, 145

INDEX DES AUTEURS

- Aitchison : 73, 75, 151
- Aito : 113, 114, 151
- Apothéloz : 97, 98, 113, 114, 151
- Audet : 60, 61, 64, 65, 66, 88, 151
- Auger : 36, 53
- Bauer : 86, 152
- Béjoint : 35, 36 : 155, 166, 171
- Blais : 7, 11, 15, 83, 152
- Blank : 152
- Boissy : 152, 153
- Bommier-Pincemin : 48, 69, 153
- Bourigault et Slodzian : 37, 38, 39, 153
- Bouveret : 8, 155, 157
- Brousseau et Nikiema : 68, 153
- Cabré : 7, 8, 11, 23, 33, 37, 38, 39, 41, 44, 57, 58, 60, 76, 118, 134, 154
- Célestin : 117, 144, 154
- Chaliand et Blin : 1, 7, 11, 154
- Charlet : 120, 121, 155
- Condamines : 8, 40, 43, 44, 48, 155
- Corbin : 97, 125, 155
- De Bessé : 23, 128, 155
- Denielou : 96, 156
- Denton : 7, 11, 30, 156, 174
- Depecker : 8, 156
- Desmet et Boutayeb : 8, 156
- Drouin : 45, 46, 53, 58, 59, 157
- Dubois : 75
- Dubuc : 1, 7, 11, 157
- Dury : 33, 34, 157
- Fernández et al : 121, 158
- Ferret et al : 123, 158
- Franquesa : 144, 159
- Gambier : 36, 41, 159
- Ganor : 7, 11, 16, 81, 159
- Gardner-Chloros : 73, 75, 159
- Gaudin : 36, 37, 44, 138, 159
- Glucksmann : 7, 11, 13, 16, 160, 176
- Golowin : 106
- Gruber : 121, 160
- Guarino et Giaretta : 120, 160
- Gunaratna : 79, 160, 174
- Habert : 48, 53, 160
- Horne : 139, 140, 161
- Humbley : 8, 154, 161, 162
- Jagwanth et Soltau : 7, 11, 15, 16, 162
- Jenhani : 129, 130, 141, 163
- Jongman : 7, 11, 14, 170
- Jousse : 125, 126, 163

Kaufmann : 3, 163

Keyser : 8, 163

Kocourek : 7, 11, 38, 39, 40, 57, 87, 105, 113, 163

L'Homme : 33, 35, 38, 41, 47, 57, 127, 128, 135, 152, 158, 166

Légaré : 12, 13, 18, 164, 176

Léon : 116, 136, 137, 164

Lerat : 8, 154, 164, 165

Lipka et al : 86, 165

Marcel Diki Kidiri : 37

Marouzeau : 100

Marret : 7, 11, 166, 177

Martinet : 101

Mayer et Mackintosh : 58, 166

Merari : 7, 11, 15, 27, 166

Migaux : 80, 166

Norde : 86, 167

Pamanta : 75, 167

Paquin : 44, 45, 46, 115, 150, 167

Pavel et Nolet : 7, 11, 23, 60, 71, 167

Pearson : 52, 167

Picoche : 8, 126, 168

Pruvost et Sablayrolles : 116, 117, 168

Quirion : 57, 60, 169

Radio Canada : 14, 169

Rastier : 8, 47, 53, 169

Rey : 117, 169

Rey-Debove et al : 125, 169

Rondeau : 8, 50, 57, 60, 62, 63, 169, 170, 173

Satloff : 79, 170, 175

Schmid : 7, 11, 14, 170

Slodzian : 37, 38, 39, 44, 171

Soyer : 18, 19, 21, 22, 171

Szonyi : 17, 135, 171

Temmerman : 35, 36, 44, 171

Thiele : 100, 106, 107, 109, 172

Touratier : 100, 101, 172

Wallis : 86, 172

Whine : 82, 173

Williams : 7, 11, 17, 80, 173, 175

Wüster : 33, 40, 44, 96, 127, 173

Zweigenbaum et al : 121, 173

Pour consulter le lexique en entièreté, veuillez nous contacter par le biais du département de français à Dalhousie en vous servant de l'adresse suivante :

Department of French

Dalhousie University

6135 University Avenue #1114

Halifax, N.S. B3H 4P9